

REPUBLIQUE DE CÔTE-D'IVOIRE

Union-Discipline-Travail

.....
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

INS



RAPPORT D'ANALYSE DU RGPH-98

THEME 2 : MIGRATIONS

Benjamin ZANOU,
Démographe
ENSEA.

Abidjan, Mai 2001

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	2
INDEXES DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS	4
AVANT - PROPOS	5
INTRODUCTION	7
APPROCHE METHODOLOGIQUE	9
1.1 MESURE DES MIGRATIONS	9
1.2- DÉFINITION DES CONCEPTS OPÉRATOIRES	11
1.3 – UN APERÇU DE L’ÉTUDE DES MIGRATIONS EN CÔTE-D’IVOIRE	12
1.3.1 - <i>Les études ayant les recensements comme source</i>	12
1.3.2 - <i>Les études basées sur des données d’enquêtes sur les migrations : l’Enquête ivoirienne sur les migrations et l’urbanisation (EIMU)</i>	13
1.3.3 - <i>Les études s’appuyant sur les données d’enquêtes à objectifs multiples</i>	14
1.4 – INDICES DE MIGRATIONS INTERNES.....	15
1.4.1 - <i>Indices de migrations durée de vie</i>	15
1.4.1.1 - Notation	16
1.4.1.2 - Calcul des indices	16
1.4.1.2.1 - Indices de sortie.....	16
1.4.1.2.2 - Indices d’entrée	16
1.4.1.2.3 - Indices de solde migratoire.....	17
1.4.1.2.4 - Indices de compensation (IC).....	17
1.4.1.2.5 - Indice d’efficacité.....	17
1.4.2 - <i>Indices de migrations entre 1997 et 1998</i>	17
1.4.2.1 – Calcul des indices.....	17
1.4.2.1.1 – Indices de sortie	17
1.4.2.1.2 - Indice d’entrée.....	18
1.4.2.1.3- Indice de solde migratoire (ISM).....	18
1.5- LA QUALITÉ DES DONNÉES	18
1.6– LE CONTEXTE DES MIGRATIONS EN CÔTE-D’IVOIRE	19
1.7 - ANALYSE DES DONNÉES	20
CARACTERISTIQUES DES MIGRANTS ET DES NON-MIGRANTS	22
2.1 – VOLUME DES MIGRANTS ET DES NON-MIGRANTS	22
2.2 – STRUCTURE PAR SEXE ET ÂGE	23
2.2.1 – <i>Ensemble de la population</i>	24
2.2.2 – <i>Milieu urbain</i>	24
2.2.3 – <i>Milieu rural</i>	25
2.3 – SITUATION MATRIMONIALE	27
2.4- NIVEAU D’INSTRUCTION	29
2.4.1 – <i>Ensemble de la population</i>	29
2.4.2 – <i>Milieu de résidence</i>	30
2.5 – GROUPE ETHNIQUES OU NATIONALITÉ ET MIGRATION	31
2.5.1 – <i>La population de nationalité ivoirienne</i>	31
2.5.2 – <i>La population étrangère</i>	32
MIGRATIONS INTERNES	35
3.1- LES MOUVEMENTS ET LEUR AMPLEUR : <i>UNE INTENSE MOBILITÉ QUI PERDURE</i>	35
3.1.1- <i>Mobilité de l’ensemble de la population : Deux personnes sur cinq sont migrantes</i>	35
3.1.2– <i>Migrations internes selon le sexe</i>	36
3.1.3 - <i>Les migrations internes selon le milieu de résidence</i>	36
3.1.4 - <i>Evolution de la mobilité interne</i>	37
3.2- PRINCIPAUX FLUX MIGRATOIRES PAR RÉGION	37
3.2.1- <i>Migrations inter-régionales durée de vie</i>	37
3.2.1.1 – Ensemble des échanges migratoires	37
3.2.1.2 - Flux internes à destination rurale	45
3.2.1.3 - Flux internes à destination urbaine	46
3.2.2 - <i>Migrations inter-régionales entre 1997 et 1998 : Les échanges entre régions se sont équilibrés</i>	48
3.3- CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES ET ÉCONOMIQUES DES MIGRANTS INTERNES	56

3.3.1 – Structure par sexe et âge	56
3.3.2- Activités économiques des migrants internes.....	60
3.3.2.1 – Population potentiellement disponible pour l’activité économique.....	60
3.3.2.2 – Structure par âge de la population active	61
3.3.2.3 – Migrations internes et situation dans l’occupation	63
LES MIGRATIONS INTERNATIONALES.....	66
4.1- APERÇU HISTORIQUE DE L’IMMIGRATION ET VOLUME DE LA POPULATION ÉTRANGÈRE	66
4.1.1- Rappel succinct de l’aperçu historique de l’immigration étrangère	66
4.1.2 - Volume et origine de la population immigrée.....	67
4.2- STRUCTURE PAR SEXE ET AGE DES MIGRANTS INTERNATIONAUX	69
4.3– RÉGION D’INSTALLATION DES MIGRANTS INTERNATIONAUX	71
4.4 – SOLDE MIGRATOIRE ENTRE 1997 ET 1998	74
CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES ET SOCIO-CULTURELLES DE LA POPULATION	
ETRANGERE	78
5.1 - VOLUME ET NATIONALITÉ DE LA POPULATION ÉTRANGÈRE : <i>UNE POPULATION EN CONSTANTE CROISSANCE</i>	
<i>DOMINÉE PAR LES BURKINABÈ</i>	78
5.2- DÉSÉQUILIBRES DES STRUCTURES DÉMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION ÉTRANGÈRE : <i>UNE MAJORITÉ D’HOMMES</i>	
<i>ET DE PERSONNES D’AGES ACTIFS.</i>	79
5.2.1 – <i>Pyramide des âges :une structure par sexe et âge en voie de régularisation</i>	79
5.3 – RELIGION : <i>L’ISLAM, LA RELIGION DOMINANTE CHEZ LES ÉTRANGERS</i>	84
5.4- L’ÉTAT MATRIMONIAL : <i>UNE MAJORITÉ DE MARIÉS SURTOUT CHEZ LES FEMMES ET PEU DE CÉLIBAT DÉFINITIF.</i> ...	85
5.5- NIVEAU D’INSTRUCTION : <i>PLUS DE TROIS PERSONNES SUR QUATRE NE SONT PAS A MESURE DE LIRE OU D’ÉCRIRE</i>	
<i>UNE CORRESPONDANCE.</i>	87
5.6 - ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES : <i>LES ACTIVITÉS AGRICOLES, CENTRE D’INTÉRÊT DES ACTIFS ÉTRANGERS</i>	88
5.5.1 – <i>Des hommes nettement plus actifs que les femmes</i>	88
5.5.2 – <i>La presque totalité des actifs sont occupés.</i>	90
5.5.3 – <i>Prépondérance des étrangers dans deux secteurs d’activités</i>	90
LES ECHANGES MIGRATOIRE DE LA VILLE D’ABI DJAN.....	94
6.1 - LES ÉCHANGES MIGRATOIRES DE LA VILLE D’ABIDJAN AVEC LES RÉGIONS DU PAYS : <i>ABIDJAN, POLE</i>	
<i>D’ATTRACTION DES MIGRANTS INTERNES</i>	94
6.1.1 - <i>Les échanges migratoires durée de vie de la ville d’Abidjan avec les autres régions du pays</i>	94
6.1.2 – <i>Echanges migratoires entre 1997-1998</i>	96
6.2 - LES ÉCHANGES MIGRATOIRES DE LA VILLE D’ABIDJAN AVEC L’ÉTRANGER.....	97
CONCLUSION	99
BIBLIOGRAPHIE.....	101
TABLE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES	106
ANNEXES	108

INDEXES DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ARSO	:	Autorité pour la Région du Sud-Ouest
EIMU	:	Enquête Ivoirienne sur les Migrations et l'Urbanisation
REMUAO	:	Réseau d'Enquêtes sur les Migrations et l'Urbanisation en Afrique de l'Ouest
RGP-75	:	Recensement Général de la Population de 1975
RGPH-88	:	Recensement Général de la Population et de l'Habit de 1988
RGPH-98	:	Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 1998
SIAMO	:	Syndicat Interprofessionnel pour l'Acheminement de la Main-d'oeuvre

AVANT - PROPOS

En 1975, la Côte d'Ivoire inaugurait véritablement l'ère des recensements démographiques avec la réalisation de son premier recensement général de la population du 12 avril au 15 mai 1975. En 1986, en publiant le décret n°86-389 du 4 juin 1986 portant institution et organisation du recensement décennal de la population et de l'habitat, le Gouvernement de la Côte d'Ivoire s'est résolument orienté dans la politique d'organisation régulière des recensements démographiques avec la réalisation en mars 1988, du deuxième recensement général de la population et de l'habitat. Cette volonté gouvernementale, à disposer de données socio-démographiques fiables et actualisées pour une meilleure prise en compte de la variable population dans la planification du développement de la nation, a été confirmée en 1997 par le décret n°97-683 du 3 décembre 1997, qui apporte des éléments nouveaux dans la structuration des organes du recensement notamment la création du Comité de Pilotage et de Suivi du Recensement doté en son sein d'un Bureau Technique Permanent du Recensement (BTPR), spécifiquement responsable de l'exécution des tâches techniques que nécessite le recensement.

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitation de Côte d'Ivoire de 1998 (RGPH-98), troisième opération statistique du genre exécutée dans le pays, s'inscrit parfaitement dans cette logique ; il a été réalisé du 21 novembre au 20 décembre 1998 sur toute l'étendue du territoire national. Par rapport aux précédentes opérations, le questionnaire du recensement général de la population et de l'habitation de 1998 a été enrichi par l'insertion des questions relatives aux personnes handicapées physiques, à la formation professionnelle, aux conditions de vie des populations et à la mortalité au cours des douze derniers mois. En ce qui concerne l'analyse des données, 12 thèmes d'étude prioritaires ont été définis et, pour chacun d'eux, un plan d'analyse a été élaboré par des cadres nationaux bien avant la réalisation du dénombrement.

Le plan de publication des résultats du RGPH-98 adopté par le BTPR prévoit la production de ces résultats en 5 volumes articulés comme il suit:

Volume I : Rapport général du recensement

- Tome 1 : Méthodologie générale
- Tome 2 : Bilan de la collecte des données
- Tome 3 : Bilan de l'exploitation des données
- Tome 4: Rapport de l'enquête post-censitaire de couverture
- Tome 5 : Rapport financier

Volume II : Données statistiques

- Tome 1 : Résultats par sexe et âge par région, département et milieu de résidence
- Tome 2: Résultats par sexe et âge par sous-préfecture et milieu de résidence
- Tome 3 : Ethnie, nationalité, religion
- Tome 4 : Alphabétisation, instruction, fréquentation scolaire
- Tome 5 : Activités économiques
- Tome 6 : Nuptialité, fécondité, mortalité
- Tome 7 : Ménages
- Tome 8 : Conditions de vie des populations

Volume III : Données socio-démographiques et économiques des localités

- Tome 1 : Population des localités
- Tome 2 : Equipements socio-économiques des localités
- Tome 3 : Fiches monographiques des localités

Volume IV : Analyse des résultats

- Tome 1 : Etat et structures de la population
- Tome 2 : Migration urbanisation
- Tome 3 : Fécondité
- Tome 4 : Etat matrimonial, nuptialité
- Tome 5 : Mortalité
- Tome 6 : Alphabétisation, niveau d'instruction, fréquentation scolaire
- Tome 7 : Activités économiques
- Tome 8 : Situation socio-économique de la femme
- Tome 9 : Situation socio-économique des enfants et des jeunes
- Tome 10 : Situation socio-économique des personnes âgées
- Tome 11 : Situation socio-économique des personnes handicapées physiques
- Tome 12 : Caractéristiques des ménages et conditions de vie des populations

Volume V : Situation démographique nationale

- Tome 1 : Indicateurs démographiques et sociaux en 1998
- Tome 2 : Synthèse des principaux résultats du RGPH-98
- Tome 3 : Perspectives démographiques
- Tome 4 : Atlas des principaux résultats

Pour satisfaire les besoins en informations socio-démographiques du plus grand nombre possible d'utilisateurs, ces différentes publications des résultats du RGPH-98 qui couvrent l'éventail des résultats attendus, seront diffusés sur des supports très variés : brochures, CD-Rom, Internet, etc.

La réussite du RGPH-98 a été le fruit d'une coopération efficace entre le Gouvernement d'une part, le Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP), la Banque Mondiale, le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) et la Coopération Française d'autre part, au plan international. Puisse le Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP), la Banque Mondiale, le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) et la Coopération Française trouver ici l'expression de notre profonde gratitude pour le soutien financier, matériel et technique qu'ils ont apporté pour garantir le succès de l'opération.

Au plan national, le succès du dénombrement a été rendu possible grâce à la collaboration étroite et fructueuse des autorités préfectorales, sous-préfectorales, municipales, traditionnelles qui n'ont ménagé aucun effort pour mobiliser les populations et pour apporter un soutien logistique conséquent aux équipes de recensement. A toutes ces autorités et à la population de Côte d'Ivoire, nous adressons nos vifs remerciements.

Nos plus vifs remerciements s'adressent enfin au Gouvernement de la Côte d'Ivoire qui, par la Déclaration de Politique Nationale de la Population adoptée en mars 1997, visant principalement l'amélioration du niveau de vie et du bien être des populations dans la perspective d'un développement humain durable, a inscrit en bonne place l'organisation décennale des recensements démographiques dans la stratégie en matière de population et développement, et surtout a fourni les moyens nécessaires à l'exécution satisfaisante de cette opération.

Le Directeur Général de l'INS

BA IBRAHIMA

INTRODUCTION

La Côte-d'Ivoire est connue comme un pays d'intenses mouvements migratoires. En effet, les résultats des différentes opérations de collecte ont montré la très grande mobilité de la population du pays. Cette mobilité repose sur deux types de mouvements : des migrations internes très diversifiées et une importante immigration étrangère.

Des résultats du Recensement Général de la Population de 1975 (RGP-75), le premier du genre en Côte d'Ivoire, il apparaît que près de la moitié (47,2%) de la population du pays a été recensée hors de sa localité de naissance. Cette observation a été confirmée par les résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 1988 (RGPH-88) selon lesquels 42% de la population résidente vivent dans une Sous-Préfecture autre que celle de leur naissance.

Plus récemment, les données de l'Enquête Ivoirienne sur les Migrations et l'Urbanisation (EIMU-93) confirment les constats faits par les autres opérations sur les migrations en Côte-d'Ivoire. En effet, 41,3 % des personnes résidentes ont été enquêtées dans une Sous-Préfecture qui n'est pas celle de leur naissance.

Cette intense mobilité de la population constatée en 1975, 1988 et 1993 est à la fois la résultante et le prolongement des actions de l'administration coloniale qui, dans le cadre de la mise en valeur des ressources de la colonie, a organisé une immigration de main-d'œuvre en provenance des colonies voisines de la Côte-d'Ivoire. C'est aussi la conséquence de la politique d'ouverture sur l'extérieur adoptée par les nouvelles autorités, comme l'une de leurs stratégies de développement, ainsi que de l'essor économique du pays. Cette politique qui a fait de l'agriculture non mécanisée et pratiquée principalement dans les régions forestières du pays, son cheval de bataille, a nécessité une main-d'œuvre abondante qu'il faut aller chercher aussi bien dans d'autres régions du pays qu'à l'étranger.

Au RGPH-88 et à l'EIMU-93, la population migrante se compose respectivement de 60,8 % et 67,8 % de migrants internes contre 39,2 % et 32,2 % de migrants en provenance de l'étranger.

Les informations ci-dessus mentionnées montrent bien que, par leur ampleur, leur intensité et leur diversité, les migrations en Côte-d'Ivoire sont devenues un phénomène incontournable dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et programmes de développement économique et social. C'est pourquoi, pour mieux le comprendre, l'Institut National de la Statistique (INS), dans son programme de collecte des données des années 1980, a réalisé en collaboration avec d'autres structures nationales, une enquête post-censitaire sur les migrations. Les premiers résultats de cette enquête sont disponibles à travers un rapport d'analyse descriptive. Parallèlement à l'analyse approfondie des données issues de l'EIMU-93 qui vont apporter plus d'éclairage aux décideurs sur les conséquences démographiques, sociales et économiques des migrations, les résultats du RGPH-98 fournissent des informations fraîches sur le volume et le flux des migrations actuelles et leurs tendances récentes. Signalons cependant, que les troubles socio-politiques qu'a connus la Côte-d'Ivoire ces deux dernières années et leurs conséquences, pourraient rendre caducs certains résultats du RGPH-98.

Ce rapport décrit les divers mouvements de la population à l'intérieur du pays ainsi, que ceux en provenance de l'extérieur vers la Côte-d'Ivoire. Les mouvements intra-régionaux, inter-régionaux, ainsi que les caractéristiques socio-économiques et démographiques des migrants et non-migrants constituent l'essentiel de l'analyse des migrations internes. Quant aux migrations internationales, elles sont appréhendées également à travers les structures démographiques et socio-économiques des immigrants en général, et des immigrants étrangers en particulier, ainsi que leur impact sur le développement socio-économique de la Côte-d'Ivoire.

Au moment où la Côte d'Ivoire s'apprête à exécuter sa politique de population adoptée au mois de mars 1997, les données du recensement relatives aux migrations, lui permettront de mieux apprécier ces phénomènes dans leur état actuel en vue de mieux élaborer des stratégies pour atteindre les objectifs du programme dans ces domaines.

Cette étude se justifie également par le fait qu'elle apporte des données fraîches. En effet, l'on sait que les migrations sont le phénomène démographique le plus imprévisible et qu'il est indiqué de ne pas le projeter sur une longue période. Ainsi donc, l'opportunité qu'offrent les données du recensement cinq ans après l'enquête sur les migrations vient-elle à point nommé, pour aborder de façon beaucoup plus confortable, l'élaboration des perspectives démographiques.

Chapitre 1 :

APPROCHE METHODOLOGIQUE

1.1 Mesure des migrations

La mobilité de la population se mesure de façon précise à partir de l'observation des « déplacements » effectués par un individu au cours d'une période de temps donnée (généralement un an). Les données d'un recensement ne permettent de saisir qu'une partie de ces déplacements puisque les questions posées se réfèrent à des dates précises. Dans le cas du recensement de 1998, les migrations sont saisies à partir des variables suivantes :

lieu de résidence actuelle (Sous-Préfecture, Commune) ;

lieu de naissance (Sous-Préfecture, Commune, Pays étranger) ;

lieu de résidence 12 mois avant la date du dénombrement (sous-préfecture, commune, pays étrangers).

Ces questions font ressortir l'importance de la résidence dans l'approche de la migration comme le mentionne la définition du concept. En effet, on appelle migration ou mouvement migratoire, « un ensemble de déplacements ayant pour effet de transférer la résidence des intéressés d'un certain lieu d'origine ou lieu de départ, à un certain lieu de destination ou lieu d'arrivée ... » (le dictionnaire démographique multilingue).

Au sens du Recensement Général de la Population et de Habitation de 1998, est considéré comme « résident », « toute personne qui vit dans la Sous-Préfecture ou dans la Commune (le cas de la ville d'Abidjan) de façon habituelle, c'est-à-dire, depuis au moins six mois ou encore depuis moins de six mois, mais avec l'intention d'y rester plus de six mois ».

De cette définition, il ressort que toute durée de séjour en un lieu inférieure à 6 mois ne devrait a priori pas donner lieu à une migration. L'application de la définition sur le terrain pose parfois quelques problèmes. En effet, un certain nombre de situations peut prêter à confusion chez l'Agent recenseur ou chez la personne recensée, comme par exemple :

- Une personne qui a vécu depuis son enfance dans un endroit donné, peut le considérer comme son lieu de naissance ;
- Une personne qui est née dans une localité hors de la résidence habituelle de ses parents parce que sa mère s'est déplacée pour accoucher chez l'un des siens, peut considérer cette localité ou non comme son lieu de naissance ;
- Le fait d'aller accoucher dans une maternité proche du lieu de résidence est aussi source possible d'erreur dans la réponse des enquêtés, dans la mesure où, en Côte-d'Ivoire, l'acte de naissance est établi dans la Commune ou la Sous-Préfecture de naissance et non dans le lieu de résidence des parents ;
- Les découpages administratifs successifs peuvent (si on n'y fait pas attention) entraîner un changement de lieu de naissance (au niveau Sous-Préfecture ou Commune) à une personne, alors que celle-ci peut n'avoir jamais migré depuis sa naissance ;
- Le mois de novembre 1997 n'étant pas une période historique, il est possible que l'effet de télescopage se produise comme pour les naissances des 12 derniers mois.

Par rapport à la résidence 12 mois avant la collecte, il n'est pas évident que tous les enquêteurs et partant les enquêtés, aient fait la distinction entre le lieu de résidence et le lieu de séjour à cette époque.

S'il est possible que certaines de ces erreurs se soient produites pendant la collecte, elles ont eu peu d'effets sur les données en présence, puisqu'il s'agit de données agrégées au niveau régional. C'est fort de cela que nous abordons l'analyse des résultats.

La comparaison du lieu de naissance avec le lieu de résidence actuelle permet de distinguer la population non-migrante de la population migrante que l'on désigne habituellement sous le nom de « migrants durée de vie » puisqu'il s'agit des mouvements effectués depuis la naissance jusqu'au jour du recensement. L'utilisation des données sur la migration durée de vie pour mesurer la migration ne permet pas de cerner toutes les migrations effectuées par un individu depuis sa naissance :

- un individu peut avoir migré plusieurs fois au cours de sa vie, mais un seul déplacement est pris en compte, ce qui entraîne une sous-estimation du nombre réel de migrations effectuées ;
- la saisie du mouvement résultant fait qu'une personne qui a effectué plusieurs migrations dont la dernière est une migration de retour n'est pas considéré comme un migrant ;
- le fait de ne pas dater les mouvements empêche de faire une classification des migrations suivant la période de leur survenue.

En définitive, la question sur le lieu de naissance ne permet pas d'étudier correctement toutes les migrations, mais elle aide à déterminer le stock de migrants subsistant et à calculer de façon correcte la migration nette des différentes zones concernées.

Le croisement du lieu de résidence il y a 12 mois avec le lieu de résidence actuelle donne des informations qui permettent de mieux mesurer les migrations récentes. Cependant, elles comportent des insuffisances :

- le début de la période des 12 derniers mois étant difficile à délimiter par les personnes interrogées, rien ne garantit que les événements déclarés appartiennent tous à la période considérée ;
- suivant la définition précédemment énoncée de la migration, il est possible qu'un individu ait deux migrations en l'espace des 12 mois. Mais le recensement ne permet de prendre en compte qu'une seule ; d'où une sous-estimation possible du phénomène migratoire et une erreur sur l'origine exacte de la migration ;
- étant donné que le recensement a eu lieu du 21 novembre au 20 décembre 1998, les migrations concernées couvrent en fait une période dont la durée est supérieure à 12 mois.

S'il est vrai que le RGPH-98 s'est limité aux variables ci-dessus mentionnées pour l'étude des migrations, on aurait pu améliorer cette étude en collectant d'autres informations à partir d'autres variables comme : la résidence antérieure ou la résidence au dernier recensement, la durée de séjour dans la résidence actuelle, l'âge au moment de la migration, etc :

la résidence antérieure ou la résidence au dernier recensement permettrait de cerner les migrations inter-censitaires ;

la durée de résidence permettrait de mesurer la vitesse de mobilité des migrants ;

L'âge à la migration le fait de ne pas considérer l'âge à la migration ferait perdre l'objectif poursuivi par le migrant. En effet, un individu de 50 ans au moment de l'enquête qui a effectué sa migration à 20 ans ne poursuit pas nécessairement le même objectif qu'un autre du même âge qui effectué sa migration à 40 ans ou plus tard.

Comme on le voit, le choix opéré par le RGPH-98 limite les possibilités d'analyse des migrations.

1.2- Définition des concepts opératoires

Pour les besoins de l'analyse, il est souhaitable qu' à partir de la définition du concept migration, une variable « statut migratoire » soit créée.

Statut migratoire : on appelle statut migratoire au recensement, la situation d'une personne par rapport à la migration durée de vie ; ainsi, on distingue les non-migrants des migrants. Les modalités de cette variable sont les suivantes :

- **non-migrant** : il s'agit de toute personne résidante recensée dans sa Sous-Préfecture ou sa Commune de naissance et dont la résidence il y a un an est la même au moment du recensement ;
- **migrant** : on appelle migrant, l'individu qui a fait une migration ; le migrant peut être aussi bien un immigrant qu'un émigrant. En d'autres termes, il y a plusieurs types de migrants ;
- **immigrant ou immigré** : c'est une personne qui a effectué une migration d'une entité administrative A (sous-préfecture, commune, département ou région) vers une autre entité administrative B où elle réside au moment du recensement ;
- **émigrant ou émigré** : c'est une personne qui a effectué une migration d'une entité administrative A (sous-préfecture, commune, département ou région) où elle résidait vers une autre entité administrative B ;
- **migrant de retour**: il s'agit de toute personne résidante recensée dans sa Sous-Préfecture ou sa Commune de naissance et dont la sous-Préfecture ou Commune de résidence il y a un an est différente de la Sous-Préfecture ou Commune de naissance ;
- **migrant intra-départemental** : c'est tout individu dont la Sous-Préfecture ou Commune de résidence et la Sous-Préfecture ou Commune de naissance sont situées dans le même département de la Côte-d'Ivoire ;
- **migrant interdépartemental ou intra-régional** : il s'agit de tout individu dont la Sous-Préfecture ou Commune de résidence et la Sous-Préfecture ou Commune de naissance sont situées dans deux départements différents de la même région de la Côte-d'Ivoire ;
- **migrant inter-régional** : c'est tout individu dont la Sous-Préfecture ou Commune de résidence et la Sous-Préfecture ou Commune de naissance sont situées dans deux régions différentes de la Côte-d'Ivoire ;

- **migrant récent** : il s'agit de toute personne résidante ayant effectué sa dernière migration au cours des 12 derniers mois précédant la date du recensement ;
- **migrant interne** : c'est un individu dont la migration s'est effectuée entre deux entités du territoire national.
- **migrant international** : il s'agit de toute personne résidante née à l'étranger et recensée dans une Sous-Préfecture ou Commune de Côte-d'Ivoire ;
- **flux migratoires** : on appelle flux migratoires, l'ensemble des déplacements d'une entité à une autre ;
- **natif d'une région** : c'est tout individu né dans une région donnée et résidant sur le territoire national au moment du recensement;
- **natif résident** : il s'agit de tout natif qui réside dans sa circonscription administrative de naissance au moment du recensement ;
- **sortant d'une région** : le sortant d'une région est une personne qui est recensée dans une région autre que celle de sa naissance.
- **Solde migratoire** : On appelle solde migratoire, la différence entre les immigrants et les émigrés ;
- **étranger** : est considérée comme étranger dans cette étude, toute personne ayant une nationalité autre que la nationalité ivoirienne quel que soit son lieu de naissance ;
- **taux d'immigration** : c'est le rapport des immigrants d'une région au cours de l'année donnée à la demi somme des résidents en début et en fin de période ;
- **taux d'émigration** : c'est le rapport des émigrés d'une région au cours de l'année donnée à la demi somme des résidents en début et en fin de période ;
- **taux net de migration** : c'est la différence entre le taux d'immigration et le taux d'émigration.;

1.3 – Un aperçu de l'étude des migrations en Côte-d'Ivoire

Malgré l'importance et l'ancienneté des migrations, les études sur ce phénomène ne sont pas abondantes. Les premières études connues datent des années 1960 et sont le plus souvent parcellaires parce que faisant partie d'un ensemble dont l'objectif n'est pas les migrations.

Les études sur les migrations en Côte d'Ivoire peuvent être classées, selon leur source, en trois catégories :

Les études basées sur des données de recensements ;

Les études basées sur des données d'enquêtes sur les migrations ;

Les études utilisant des données d'enquêtes à objectifs multiples.

1.3.1 - Les études ayant les recensements comme source

La Côte d'Ivoire est à son troisième recensement général de la population. Les deux premiers ayant été réalisés en 1975 et 1988 respectivement. En 1975, le questionnaire du recensement ne contenait que la question sur le lieu de naissance qui, croisé avec le lieu de résidence au

recensement, détermine le stock de migrants. Cependant, le croisement de certaines variables du questionnaire entre elles permet d'avoir des informations intéressantes sur les migrants. Des études ont été conduites à partir de ces données : (Analyse quantitative des migrations en Côte-d'Ivoire (F. DUREAU, 1982) – Migration et urbanisation : la cas de la Côte-d'Ivoire (F. DUREAU, 1982) – les migrations en Côte-d'Ivoire (Ph. FARGUES, 1981) – la migration en Côte-d'Ivoire (K. ZACHARIAH, 1978) – Recensement général de la population, ensemble Côte-d'Ivoire (B. ZANOU, 1983) – Croissance urbaine en Côte-d'Ivoire : le cas des villes de l'intérieur (B. ZANOU, 1983) – Quelques aspects de la migration en Côte-d'Ivoire (B. ZANOU, 1986). Il ressort de ces études, les faits saillants suivants :

- 47,2 % de la population du pays ont connu au moins une migration ;
- 66% des migrants ont effectué leur déplacement à l'intérieur du pays tandis que 34% sont venus de l'extérieur ;
- les migrations interdépartementales (18,3%) sont plus nombreuses que celles se déroulant à l'intérieur des départements (12,6%).

Au recensement de 1988, en plus des lieux de naissance et de résidence au moment du recensement, une question a porté sur le lieu de résidence douze (12) mois avant la collecte des données. Cela permet d'avoir des migrants récents (à défaut d'avoir les migrations récentes) en plus des migrants durée de vie. L'entité administrative retenue pour définir la migration était la Sous-Préfecture, différente de la localité telle qu'elle a été considérée en 1975.

Par rapport à cette définition, les migrants durée de vie représentaient 42% de la population totale. Parmi eux, 61% ont effectué leurs migrations à l'intérieur de la Côte d'Ivoire alors que 39% sont venus de l'extérieur. Comme les données du RGP-75, celles du RGPH-88 ont donné lieu à plusieurs publications : répartition spatiale de la population et migrations (B. ZANOU et al, 1992) – Aspect démographiques et socio-économiques des Migrations burkinabè vers la Côte-d'Ivoire (B. ZANOU et al, 1994), etc. Les résultats contenus dans celles-ci ont confirmé les tendances observées en 1975 :

- les mouvements demeurent intenses ;
- l'apport migratoire étranger s'est consolidé ;
- l'augmentation de la proportion des descendants des immigrants étrangers.

En plus, on observe de nouveaux pôles d'attraction des migrants.

1.3.2 - Les études basées sur des données d'enquêtes sur les migrations : l'Enquête ivoirienne sur les migrations et l'urbanisation (EIMU)

Réalisée dans le cadre du réseau d'enquête sur les Migrations et l'Urbanisation en Afrique de l'Ouest (REMUAO) regroupant huit pays de la sous-région Ouest-Africaine, l'enquête ivoirienne sur les migrations et l'urbanisation est la seule enquête d'envergure nationale consacrée aux migrations. Elle a été réalisée en 1993 par une équipe pluridisciplinaire provenant de quatre institutions nationales dont trois universitaires (l'Institut National de la Statistique, l'Institut d'Ethno-sociologie, l'Institut de Géographie Tropicale, le Centre Ivoirien de Recherches Economiques et Sociales). Plus de 12 000 ménages et 70 000 individus ont été enquêtés ; 18 000 itinéraires migratoires ont été recueillis auprès des personnes de 6 ans et plus. Les résultats de l'enquête, consignés dans "Rapport National descriptif" font apparaître que :

- chaque migrant a effectué en moyenne plus d'une migration au cours des cinq années précédant l'enquête ;

- la migration est plus précoce chez les filles, mais en revanche moins fréquente que chez les garçons ;
- le milieu urbain reste le lieu de départ et de destination privilégié des migrants ;
- plus de deux tiers des migrations se déroulent à l'intérieur de la Côte d'Ivoire ;
- les échanges migratoires des régions du Sud, du Centre-Ouest et Abidjan avec les autres régions du pays représentent 51,3 % des migrations internes ;
- un renversement de l'exode rural, phénomène rare dans la sous-région ;
- le taux net de migration interne est de 0,99 % ;
- environ un tiers (32%) des déplacements concerne des échanges entre la Côte d'Ivoire et l'étranger ;
- le taux net de migration internationale est de 0,4 %.

1.3.3 - Les études s'appuyant sur les données d'enquêtes à objectifs multiples

L'enquête démographique à passages répétés (EPR), réalisée en trois passages entre les mois de mars 1978 et février 1979, comportait quelques questions sur les migrations. Dans sa conception initiale, cette enquête devrait consacrer un quatrième passage aux questions de migrations, mais des difficultés financières ont amené les organisateurs à renoncer à ce quatrième passage. Les résultats de cette enquête, publiés en deux volumes, l'un sur les données nationales et l'autre sur la ville d'Abidjan, font apparaître que :

- plus du tiers (34%) de la population est constituée de migrants sur la base des strates de l'enquête (le migrant est celui qui a changé de strate) ;
- 77% des migrants ont effectué leurs migrations à l'intérieur de la Côte d'Ivoire et 23% proviennent de l'étranger ;
- 46% des étrangers sont des non-migrants ;
- 5% des migrants internationaux sont des ivoiriens.

Au nombre des études basées sur des enquêtes à objectifs multiples, on peut citer l'enquête réalisée par la SEDES (Société d'Etudes pour le Développement Economique et Social). Cette enquête par sondage à choix raisonné, menée en 1978-1979 dans neuf (9) zones rurales, a mis l'accent sur les migrations rurales dans leur contexte socio-économique. Elle a fait ressortir les liens économiques que le migrant garde avec son milieu d'origine (l'envoi de l'argent aux parents restés au lieu d'origine, l'investissement dans l'immobilier, etc). Seule étude à faire une analyse socio-économique des migrants, elle ne présente pas des résultats quantitatifs fiables.

D'autres études comme « de la savane à la forêt » consacrée aux migrations des populations du Centre-Bandama vers le Sud-Ouest forestier (Hauouhot et al, 1984) et « l'émigration Baoulé vers le Sud-Ouest de la Côte-d'Ivoire » (Lessourd, 1982) ont également traité les migrations en Côte-d'Ivoire sous divers aspects. Il ressort de la première étude citée que :

- les causes de départ sont multiples, allant des besoins numéraires au fatalisme religieux en passant par les mauvaises conditions climatiques ;

- les déplacements ne peuvent plus être considérés comme un processus conjoncturel, mais plutôt comme un phénomène structurel lié à la faiblesse de l'économie de savane.

La deuxième étude, celle dirigée par Lesourd en 1982, « l'émigration baoulé vers le Sud-Ouest de la Côte-d'Ivoire » a été basée sur des enquêtes en milieu de départ et en zone d'accueil. Elle a porté sur les immigrants du milieu rural de la région du Sud-Ouest. Il se dégage de cette étude que :

- la migration des baoulé vers le milieu rural est d'abord une affaire des hommes : le rapport de masculinité des intéressés est supérieur à 100 ;
- le tiers des chefs d'exploitation baoulé migrants du Sud-Ouest a un âge compris entre 20 et 40 ans ;
- les chefs d'exploitation et leurs aides familiaux sont mariés dans la proportion de 68 % ;
- avant d'arriver au Sud-Ouest, la plupart des migrants avaient fait plusieurs déplacements à la recherche d'une activité rémunératrice.

Cette étude qui a abordé entre autres, les conditions d'attribution de la forêt dans le Sud-Ouest, la structure et l'organisation des campements baoulé, le problème de la main-d'œuvre pour la mise en valeur des zones attribuées, met aussi en évidence les conséquences de la migration baoulé dans la zone de départ. Celles-ci peuvent se résumer comme suit :

- dépeuplement de la région de départ ;
- déséquilibre marqué entre les sexes et les groupes d'âges en zone de départ ;
- sous-utilisation agricole des terres disponibles en zone de départ.

La contrepartie de ces effets négatifs de la migration est l'apport financier des plantations extérieures et la modernisation de l'habitat rural en région de départ.

Du même auteur, il y a eu en 1985, « migrations et développement rural en Côte-d'Ivoire ».

Sans être exhaustive, cette revue de la littérature a présenté les principales sources de données sur les migrations en Côte d'Ivoire ainsi que quelques résultats des études issues de ces sources afin de situer le lecteur sur le phénomène. Il s'agit de lui donner un repère pour qu'il puisse mieux comprendre à la fois le contexte général des migrations et les résultats du recensement de 1998.

1.4 – Indices de migrations internes

Pour caractériser les mouvements migratoires, certains indices sont calculés. Ils se rapportent aux entités administratives sur lesquelles l'analyse est basée. Dans le cas de cette étude, ils se rapportent essentiellement aux 19 régions, vu le nombre élevé des autres circonscriptions administratives (58 départements, 238 Sous-Préfectures, etc).

La nature des données disponibles commande de retenir deux types d'indices :

- les indices de la migration durée de vie ;
- les indices de la migration des douze derniers mois avant le recensement.

1.4.1 - Indices de migrations durée de vie

Les résultats du recensement donnent avec assez de précision, le lieu de naissance (commune ou sous-préfecture) et le lieu de résidence au recensement. Le croisement de ces deux variables

permet de déterminer plusieurs sous-populations qu'on peut regrouper en migrants et non migrants. Pour une meilleure compréhension des indices calculés, certaines notations sont adoptées.

1.4.1.1 - Notation

- Les non-migrants de la région i sont notés : $p(i, i)$, nés dans la région i et résidant dans la région i ;
- les migrants inter-régionaux sont notés $p(i, j)$, nés dans la région i et résidant dans la région j au moment du recensement ;
- les natifs de la région i quelle que soit leur région de résidence en Côte-d'Ivoire sont notés :

$$P(i, \cdot) = \sum_{j=1}^{j=19} P(i, j)$$

symétriquement, l'ensemble des résidents de la région j quelle que soit leur région de naissance est noté :

$$P(\cdot, j) = \sum_{i=1}^{i=19} P(i, j)$$

Par ailleurs, les sortants et les entrants sont définis comme suit :

- les sortants d'une région i : ce sont des personnes nées dans la région i et résidant dans n'importe quelle autre région de la Côte d'Ivoire.
- les entrants d'une région i : ce sont des individus recensés dans la région i et provenant de toute autre région de la Côte d'Ivoire (dans le cas des migrations internes).

1.4.1.2 - Calcul des indices

1.4.1.2.1 - Indices de sortie

L'indice de sortie de la région i ou proportion de sortants de i est :

$\text{Indice de sortie} = \frac{\text{Population sortie vers d'autres régions}}{\text{Population née dans la région}}$

Le complément à l'unité de l'indice de sortie est l'indice de rétention ou la proportion des non-migrants.

L'indice de sortie exprime à la fois, le degré de mobilité de la population, et le pouvoir de rétention de cette région ou encore l'attraction que l'extérieur exerce sur la population de cette région.

1.4.1.2.2 - Indices d'entrée

L'indice d'entrée dans la région j est le rapport entre les personnes entrant dans la région j et la population née en Côte d'Ivoire et résidant dans la région j

$\text{Indice d'entrée dans } j = \frac{\text{Population entrée dans la région } j}{\text{Population née en C.I résidant dans } j}$

C'est la proportion des natifs des autres régions résidant dans la région étudiée par rapport à tous les résidents de la région nés en Côte d'Ivoire.

L'indice d'entrée ne peut pas être comparé à une probabilité, puisque la population entrante n'appartient pas à la population initiale de la zone.

1.4.1.2.3 - Indices de solde migratoire

$$ISM = \frac{(\text{Entants dans la région}) - (\text{sortants de la région})}{1/2[(\text{Pop née dans la région}) + (\text{Pop née en C.I et résidant dans la région})]}$$

L'indice de solde migratoire donne le solde migratoire relatif de chaque région par rapport au reste de la Côte d'Ivoire.

1.4.1.2.4 - Indices de compensation (IC)

L'indice de compensation rend compte des échanges de population entre deux régions. Etant donné deux régions A et B, l'indice de compensation pour la région A est :

$$IC = \frac{(\text{Pop sortie de B vers A}) - (\text{Pop sortie de A vers B})}{(\text{Pop sortie de B vers A}) + (\text{Pop sortie de A vers B})}$$

1.4.1.2.5 - Indice d'efficacité

L'indice d'efficacité qui rend compte des mouvements de population entre une région donnée et les autres régions, indique la part de la migration nette dans la migration totale.

$$I_c = \frac{\text{Entrants} - \text{Sortants}}{\text{Entrants} + \text{Sortants}}$$

$$\text{Indice d'efficacité} = \frac{P(\bar{i}, i) - P(i, \bar{i})}{P(\bar{i}, i) + P(i, \bar{i})}$$

1.4.2 - Indices de migrations entre 1997 et 1998

A la différence des indices indiqués ci-dessus, ceux qui vont suivre expriment parfois des probabilités comme l'indice de sortie par exemple. Cependant, bien que la période de référence soit l'année, la question posée ne permet que d'avoir la résultante des mouvements effectués par la population pendant cette période. S'il n'y avait qu'un seul déplacement par migrant, les indices calculés refléteraient la réalité ; dans le cas contraire, la valeur de l'indice serait sous-estimée.

1.4.2.1 – Calcul des indices

1.4.2.1.1 – Indices de sortie

A la place d'un indice de sortie simple, les données en présence permettent de calculer une probabilité de sortie puisque les sortants de 1997 à 1998 proviennent des résidents de 1997. Ainsi, la probabilité de migrer d'une région A est :

$$P(A) = \frac{\text{Pop sortie de A vers d'autres régions entre 1997 et 1998}}{\text{Résidents de A en 1997}}$$

Le complément à un (1) de P(A), 1 - P(A) est la probabilité de ne pas migrer.

1.4.2.1.2 - Indice d'entrée

$$\text{L'indice d'entrée dans B} = \frac{\text{Pop entrée dans B entre 1997 et 1998}}{\text{Pop résidente dans B en 1998}}$$

1.4.2.1.3- Indice de solde migratoire (ISM)

$$\text{ISM} = \frac{(\text{Entants dans la région}) - (\text{sortants de la région})}{1/2[(\text{Pop née dans la région}) + (\text{Pop née en C.I et résidant dans la région})]}$$

1.5- La qualité des données

En plus des problèmes que nous avons soulevés plus haut dans ce même chapitre et qui peuvent limiter la qualité des données sur les migrations, il est aussi indiqué de s'interroger sur la qualité des informations collectées par rapport aux variables prises en compte pour l'analyse des migrations, à savoir : le lieu de naissance, le lieu de résidence 12 mois avant le recensement et la nationalité. Il s'agit de voir comment elles ont été renseignées, quelles ont été les difficultés que les agents recenseurs ont éprouvées pour faire passer leur message, quelle a été la compréhension des personnes recensées de ces variables et combien de personnes ont répondu correctement à chacune des questions.

Le rapport général de la collecte ne relève aucune difficulté particulière par rapport à ces variables aussi bien au niveau des recenseurs qu'à celui des recensés ; d'autant plus que le lieu de naissance et la nationalité sont relevés sur les cartes d'identité des personnes recensées. Même si ce n'est qu'une partie de celles-ci qui dispose de ladite pièce, cela limite les erreurs sur ces variables. Quant au lieu de résidence en novembre 1997, l'on peut craindre que la population, par manque de précision de la question posée, ne confonde le lieu de résidence avec le lieu de séjour. Par rapport aux informations collectées, nous relevons que le lieu de naissance a été renseigné pour la grande majorité (99,3 %) de la population. Cette proportion est la même pour les hommes et les femmes. Concernant le milieu de résidence, les répondants dépassent toujours les 99 % avec un niveau presque semblable pour l'urbain et le rural.

Le lieu de résidence en novembre 1997 est moins renseigné que le lieu de naissance : 95,9 % des individus recensés ont déclaré leur lieu de résidence en 1997. C'est dire que 4,1 % de ceux-ci n'ont pas répondu à cette question. Peut-on penser que la question sur cette variable n'est pas bien comprise par les enquêtés ? Nous ne saurions répondre. Les proportions sont les mêmes pour les deux sexes. C'est au niveau du lieu de résidence qu'on enregistre une légère différence entre le milieu urbain (96,6 % de répondants) et le milieu rural (95,4 % de répondants).

La variable « nationalité » comme les deux précédentes, est aussi bien renseignée. En effet, on note que 99,7 % de la population recensée ont répondu à la question. Cette proportion est la même quel que soit le lieu de résidence et le sexe.

En définitive, les trois variables clefs de la migration ont été suffisamment renseignées lors du recensement, et nous pouvons, sur cette base, considérer que les résultats soumis à l'analyse dans la suite du document sont représentatifs de l'ensemble de la population.

1.6– Le contexte des migrations en Côte-d’Ivoire

Pour une meilleure compréhension du phénomène, il faut remonter dans le temps pour situer l’origine des migrations, surtout internationales et les grandes étapes de leur évolution. A travers la littérature sur le sujet, en dehors des arrivées au 19^{ème} siècle (en nombre réduit) par le circuit commercial et dans le sillage de SAMORY (conquérant venu de la Guinée conakry), c’est depuis la colonisation que le mouvement a pris de l’ampleur. Il est alimenté principalement par les deux voisins sahéliens du nord : la Haute Volta (aujourd’hui Burkina Faso) et le Soudan Français (aujourd’hui Mali).

S’agissant de ces deux pays, leur histoire migratoire est liée au développement des activités économiques en Côte d’Ivoire, en particulier la culture du café et du cacao. En effet, vu les prédispositions naturelles de la Côte d’Ivoire, elle avait une place privilégiée dans l’approvisionnement de la métropole en matières premières agricoles et industrielles. En dehors du café et du cacao, la colonie regorgeait d’essences forestières rares comme le sipo, le samba, etc. Il fallait donc trouver une main-d’œuvre abondante et disciplinée. C’est le début des travaux forcés qui prirent l’aspect d’une déportation de populations recrutées au Nord, au Centre et à l’Ouest du pays. La population ivoirienne estimée à 1 532 000 habitants en 1921 et 1 931 000 en 1936 (F. Dureau, 1982) n’arrivait pas à satisfaire les besoins en main-d’œuvre pour assurer les activités économiques de la colonie. C’est pourquoi, le colonisateur s’était vite tourné vers les colonies voisines moins favorisées par la nature sur le plan économique, mais disposant des bras valides. L’autorisation a été donnée aux colons installés en côte d’Ivoire de recruter de force, des travailleurs voltaïques (aujourd’hui burkinabè). De cette manière, 683.000 burkinabè ont été acheminés sur la Côte d’Ivoire entre 1933 et 1959 dont 420 000 entre 1933 et 1946 (tableaux 1 et 2).

La suppression de la Haute Volta et son partage entre le Soudan Français, le Niger et la Côte d’Ivoire en 1932 confirmait la volonté des colons d’atteindre leurs objectifs, puisque la Côte d’Ivoire a reçu de ce partage plus de 50 % du territoire et au moins les 2/3 de la population. Devenues une seule et même colonie, la Basse-Côte-d’Ivoire est devenue la destination forcée des migrants de la Haute-Côte-d’Ivoire. C’est à cette époque que furent créés des villages de cultures pour les Burkinabè en vue d’une part, de peupler les zones vides et d’autres part, leur donner un environnement sociologique plus adapté afin qu’ils ne se sentent pas dépayser (le cas de Bouaflé). La création de villages portant des noms burkinabè : Koudougou, Garango, Koupéla, Tenkodogo, etc, se situe dans cette vision. Avec l’abolition des travaux forcés en 1945, le recrutement des travailleurs a pris d’autres formes. Un syndicat (le syndicat interprofessionnel pour l’acheminement de la main-d’œuvre (SIAMO) s’est créé pour « légaliser » les recrutements. Le SIAMO a réussi à drainer vers la Côte-d’Ivoire 264 709 travailleurs entre 1947 et 1959 (G. Sanogoh et al, 1971).

Après l’accession de la Côte-d’Ivoire et de la Haute-Volta à l’indépendance en 1960, une convention relative aux conditions d’utilisation des travailleurs Voltaïque en Côte-d’Ivoire fut signée entre les deux gouvernements le 9 mars 1960. Il semble que l’application de cette convention a rencontré beaucoup de difficultés. Toujours est-il que les migrations voltaïques (aujourd’hui burkinabè) vers la Côte-d’Ivoire n’ont jamais été interrompues ; au contraire, elles se sont amplifiées au cours des années 1970 avec la croissance de l’économie ivoirienne, défiant toutes positions gouvernementales. De l’étape individuelle, le mouvement est devenu familial impliquant homme, femme et parfois enfants.

Tableau 1 : Répartition des migrants Voltaïques en Côte-d’Ivoire de 1933 à 1946

Date	Effectif	Observations
1933	1375	Recrutés pour le chemin de fer
1935	1000	Recrutés administratifs

1936	3932	Volontaires
1936	20000	Forcés
1937	7186	Volontaires
1938	8768	Forcés
1939	5563	Recrutés administratifs
1940	6228	Recrutés administratifs
1940	3021	Contractuels
1940	10000	Soldats recrutés mais envoyés en grande partie dans les chantiers ivoiriens
1941	38566	Recrutés administratifs
1942	36300	Recrutés administratifs
1942	70660	Contractuels
1943	118553	Recrutés administratifs
1944	55000	Recrutés administratifs
1945	24000	Recrutés administratifs
1946	8500	Recrutés administratifs

Source : G. SANOGO Les migrations Voltaïques, Notes et Documents IV, Mars 1971, Ouagadougou, CVS, P.3

**Tableau 2 : Volume des migrations voltaïques vers la Côte d'Ivoire:
1947-1959 (recrutés par les services para-officiels)**

Date	Volume	Observations
1947	16000	Recrutés par le bureau du travail
1951	50017	Contrat SIAMO
1952	39860	Contrat SIAMO
1953	24930	Contrat SIAMO
1954	28687	Contrat SIAMO
1955	27317	Contrat SIAMO
1956	20586	Contrat SIAMO
1957	17730	Contrat SIAMO
1958	20430	Contrat SIAMO
1959	18143	Contrat SIAMO

Source : G. SANOGO Les migrations Voltaïques, Notes et Documents IV, Mars 1971, Ouagadougou, CVS, P.3

Pour les autres communautés, surtout celles de l'Afrique de l'Ouest, les migrations vers la Côte-d'Ivoire ont suivi le même cheminement que ceux des Voltaïques. A la différence qu'en dehors du Soudan Français (l'actuel Mali), les autres communautés n'ont pas connu de déportation à proprement parler. On a fait plutôt appel à des Sénégalais, Dahoméens (actuellement Béninois) et Guinéens en fonction de leurs compétences respectives.

L'immigration étrangère, créée dans les conditions décrites ci-dessus et entretenue par la croissance économique rapide de la Côte d'Ivoire au cours des deux premières décennies de l'indépendance, a connu quelque essoufflement depuis le milieu des années 1980 certainement dû à la conjoncture économique que connaît la Côte d'Ivoire.

1.7 - Analyse des données

L'analyse est basée essentiellement sur les données du Recensement Général de la population et de l'habitation de 1998 (RGPH-98). Elle utilise également des informations provenant des recensements et enquêtes passés qui ont abordé la question des migrations.

En ce qui concerne le RGPH-98, non seulement les données globales (valeurs absolues, pourcentages) sont utilisées, mais des indices sont calculés pour permettre de mieux apprécier les différents mouvements observés. La comparaison des résultats obtenus avec ceux des opérations antérieures, fait ressortir l'évolution du phénomène.

Chapitre 2 :

CARACTERISTIQUES DES MIGRANTS ET DES NON-MIGRANTS

Dans ce chapitre, nous nous limitons essentiellement à deux sous-populations du statut migratoire : les migrants et les non-migrants. Pour la détermination de ces sous-populations, nous comparons le lieu de naissance avec le lieu de recensement. Ceux qui sont recensés à leur lieu de naissance et qui résidaient à ce même endroit douze mois avant le recensement sont des non-migrants, tandis que les autres sont des migrants. Nous recourrons, à l'occasion, à des sous-populations des migrants telles que les migrants internes et les migrants internationaux.

Le questionnaire du recensement fournit plusieurs variables de caractéristiques de la population. Nous ne retenons dans ce chapitre que les cinq variables suivantes que nous jugeons essentielles : l'âge, le sexe, le niveau d'instruction et l'ethnie ou la nationalité. La question est de savoir en quoi les migrants sont-ils différents des non-migrants ? Il s'agit donc de comparer les deux sous-populations entre elles selon les cinq caractéristiques mentionnées ci-dessus. Pour ces caractéristiques, l'analyse est faite aussi bien au niveau national en distinguant le milieu urbain du milieu rural qu'au niveau régional.

2.1 – Volume des migrants et des non-migrants

Cette première section est consacrée au statut migratoire. Sur une population de 15 366 672 personnes recensées, 8 797 700 sont des non-migrants, soit 57,3 % de l'ensemble. Si les non-migrants sont majoritaires, il n'en demeure pas moins que 42,7 % de la population ont déjà effectué au moins une migration au cours de leur vie ; c'est à dire, vivre en dehors de leur Sous-Préfecture de naissance au moins pendant 6 mois. Déjà en 1988, les données du recensement général de la population donnaient des résultats semblables, puisque 42 % de la population étaient composés de migrants.

En 1998, les 42,7 % de migrants se décomposent en migrants internes (28,7 %) et migrants internationaux (14,1 %).

C'est chez les femmes qu'on rencontre la plus forte proportion de non-migrants (58,4 %), comparativement aux hommes (56,1 %). La proportion des migrants, complément à cent (100) de celle des non-migrants, est de 41,6 % et 43,9 % respectivement chez les femmes et chez les hommes. Cette différence entre hommes et femmes est probablement due à l'immigration en provenance de l'extérieure qui est le plus souvent, davantage, le fait des hommes que des femmes.

Les 43,9 % d'hommes migrants se décomposent en 27,8 % d'immigrants internes et 16,1 % d'immigrants externes, contre 29,6 % d'immigrantes internes et 12,0 % d'immigrantes externes chez les femmes. Ces chiffres corroborent ce que nous avons énoncé plus haut sur l'importance des migrations internationales chez les hommes.

En milieu urbain, les migrants constituent plus de la moitié de la population (51,4 %), aussi bien chez les hommes (52,0 %) que chez les femmes (50,8 %). C'est la situation contraire qui s'observe en milieu rural où près des 2/3 de la population sont des non-migrants (63,7 %). Dans ce milieu, l'observation est la même quel que soit le sexe : 62,2 % des hommes sont des non-migrants contre 65,2 % des femmes. Cette différence est la résultante des échanges migratoires entre les deux milieux de résidence et dont le milieu urbain en est le gagnant.

Tableau 2.1a: Répartition de la population résidente par milieu de résidence selon le sexe et le statut migratoire.

Milieu de résidence	Sexe	Non-migrants	Migrants	Migrants	Ensemble	
		%	internes %	internationaux %	Effectif	%
Urbain	Masculin	47,9	36,1	15,9	3329944	100,0
	Féminin	49,2	39,0	11,8	3199194	100,0
	Ensemble	48,6	37,5	13,9	6529138	100,0
Rural	Masculin	62,2	21,7	16,2	4514679	100,0
	Féminin	65,2	22,6	12,2	4322855	100,0
	Ensemble	63,7	22,1	14,2	8837534	100,0
Abidjan	Masculin	41,6	39,1	19,2	1451341	100,0
	Féminin	42,7	43,6	13,8	1426607	100,0
	Ensemble	42,1	41,3	16,5	2877948	100,0
Ensemble	Masculin	56,1	27,8	16,1	7844623	100,0
	Féminin	58,4	29,6	12,0	7522049	100,0
	Ensemble	57,3	28,7	14,1	15366672	100,0

Tableau 2.1b : Répartition de la population résidente par milieu de résidence selon le sexe et le statut migratoire.

Milieu de résidence	Sexe	Non-migrants		Migrants internes		Migrants internationaux	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Urbain	Masculin	1596677	50,3	1 203 089	49,1	530 178	58,4
	Féminin	1575563	49,7	1 246 301	50,9	377 330	41,6
	Ensemble	3172240	100,0	2 449 390	100,0	907 508	100,0
Rural	Masculin	2807325	49,9	978 030	50,0	729 324	58,1
	Féminin	2818135	50,1	977 908	50,0	526 812	41,9
	Ensemble	5625460	100,0	1 955 938	100,0	1 256 136	100,0
Abidjan	Masculin	604226	49,8	567926	47,8	279189	58,7
	Féminin	608680	50,2	621343	52,2	196584	41,3
	Ensemble	1212906	100,0	1189269	100,0	475773	100,0
Ensemble	Masculin	4404002	50,1	2 181 119	49,5	1 259 502	58,2
	Féminin	4393698	49,9	2 224 209	50,5	904 142	41,8
	Ensemble	8797700	100,0	4 405 328	100,0	2 163 644	100,0

La population de la ville d'Abidjan est plus affectée par les migrations que celles des autres milieux de résidence. En effet, 57,9 % des résidents de cette ville sont des migrants, contre 42,1 % de non-migrants. Le fait que la majorité des migrants d'Abidjan soit des immigrants internes (71,3 %) n'est nullement synonyme d'une immigration internationale négligeable. En effet, les immigrants internationaux représentent 28,7 % des migrants.

Par rapport au sexe, les hommes de la ville d'Abidjan comptent relativement plus de migrants que les femmes et aussi plus d'immigrants internationaux qu'elles.

Plus importante ville de la Côte-d'Ivoire, Abidjan en est la capitale économique. De ce fait, elle renferme près de la moitié de la population urbaine (44,1 %) du pays. C'est là que sont concentrées les activités politiques, administratives, industrielles, commerciales et culturelles. Il est donc logique que cette ville soit un lieu de forte immigration. Comme on le verra plus loin, son taux d'accroissement a été, à un moment donné, l'un des plus forts au monde.

2.2 – Structure par sexe et âge

L'intérêt d'étudier la structure par sexe et âge de la population réside dans le fait que les migrations touchent différemment les individus en fonction de leur sexe et leur groupe d'âges, il est important de mesurer leur l'impact sur ces structures. Par exemple, le déséquilibre par sexe causé par l'émigration massive des hommes, peut amener à changer le statut de la femme en zone

de départ. De même, l'émigration ou l'immigration des jeunes adultes peut créer certains problèmes sociaux et/ou économiques.

Ayant déjà montré dans la section sur le volume des migrants et des non migrants que les hommes sont plus touchés par les migrations que les femmes, nous mettons l'accent ici plus sur la structure par âge des deux sous-populations. La pyramide des âges et le rapport de masculinité seront des éléments de comparaison du statut migratoire.

Nous n'avons pas ici l'intention de discuter de la qualité des données sur l'âge, cela est fait dans le volume se rapportant à l'état et la structure de la population. Mais nous signalons en passant que dans un pays où près de 70 % de la population ne connaissent pas leur âge avec précision, on est souvent confronté à des problèmes de fausses déclarations d'âges entraînant l'attraction des âges ronds et semi-ronds ; bref. Pour ce qui nous concerne, l'utilisation des groupes d'âges nous évite certaines de ces erreurs si elles existent. Faisant l'hypothèse que s'il y a des erreurs sur l'âge, elles seraient de même importance pour les migrants et les non-migrants, nous passons à l'examen des données.

2.2.1 – Ensemble de la population

D'après les données du tableau 2.2, on est frappé par la grande jeunesse des non-migrants. En effet, 57,6 % des non-migrants ont moins de 15 ans et 75,1 % moins de 25 ans contre seulement 23,4 %, et 49,7 % respectivement des migrants. En d'autres termes trois (3) non-migrants sur quatre (4) contre deux (2) migrants sur quatre (4) ont moins de 25 ans. Ces données sous-entendent que la migration touche surtout des personnes de plus de 15 ans. Ce phénomène se traduit par le rétrécissement de la base de la pyramide des âges (figure 2.1) des migrants. C'est surtout chez les hommes que la différence de structures entre migrants et non-migrants est plus prononcée. Alors que 77,7 % des hommes non-migrants ont moins de 25 ans, ce sont 46,0 % des leur homologues migrants qui se trouvent dans cette situation.

Les valeurs des indices de structure calculés corroborent ce que révèle la structure par âge. En effet, l'âge moyen des migrants (27 ans) dépasse de 9 ans l'âge moyen des non-migrants (18 ans). Quant à l'âge médian, il marque un écart d'environ 8 ans entre les deux sous-populations. Ainsi, 50 % des migrants ont un peu moins de 20 ans, alors que 50 % des non-migrants n'ont que 12 ans.

Un autre élément à souligner est la prédominance marquée des hommes chez les migrants (110 hommes pour 100 femmes) et l'équilibre entre hommes et femmes chez les non-migrants (100 hommes pour 100 femmes). Dans le détail, la courbe de rapport de masculinité des migrants (figure 2.2) marque un léger déficit d'hommes avant 25 ans et un important déficit de femmes entre 25 et 80 ans. Sur cette période, le rapport de masculinité avoisine 150. A l'inverse, la courbe relative aux non-migrants est au-dessus de la barre de 100 avant 25 ans et en dessous de cette barre au delà, et ce jusqu'à 75 ans. Tout se passe comme si le déficit de migrants tend à être comblé par le surplus des non-migrants. Cela s'explique par le fait que les zones d'émigration sont à dominance non-migrante tandis que les zones d'immigration sont celles où prédominent les migrants.

2.2.2 – Milieu urbain

Les données du tableau 2.2 sur le milieu urbain nous montrent des structures par âge un peu plus jeune, mais d'allures semblables à celles de l'ensemble des deux sous-populations. Le déséquilibre persiste entre migrants et non-migrants avec 80,9 % des non-migrants ayant moins de 25 ans contre 49 % de migrants de même condition. L'écart de structure par âge entre les deux sous-populations d'hommes d'une part et de femmes de l'autre est encore plus important que dans la population générale : 82,6 % contre 44,3 % et 79,2 % contre 53,9 % des personnes

de moins de 25 ans respectivement. Le rapport de masculinité demeure également plus élevé chez les migrants (107) que chez les non-migrants (101).

L'une des caractéristiques de la population urbaine est la prédominance des migrants en son sein (51,1 %). Celle-ci est plus prononcée chez les hommes : 52,1 %.

2.2.3 – Milieu rural

Si comme en milieu urbain, la structure par âge des deux sous-populations de la zone rurale demeure jeune, l'écart entre migrants et non-migrants est moindre. Les personnes de moins de 25 ans ne représentent en milieu rural que 50,4 % et 71,8 % respectivement, soit une différence de 20 points contre 31 points en milieu urbain. La structure par âge des hommes non-migrants est marquée par une plus importante proportion de jeunes (74,9 % de personnes de moins de 25 ans) par rapport à celle des femmes (68,7 %), alors qu'une situation inverse s'observe chez les migrants où ces proportions sont respectivement de 47,5 % et 53,6 %.

Notons qu'en zone rurale, le rapport de masculinité est en faveur des hommes chez les migrants alors qu'il est en faveur des femmes parmi les non-migrants.

Somme toute, la population migrante est caractérisée par une prédominance d'hommes, tandis que celle des non-migrants affiche un équilibre entre les deux sexes. C'est la preuve que la migration touche plus les hommes que les femmes. Le déséquilibre entre les sexes parmi les migrants est plus prononcé en milieu rural où on enregistre 114 hommes pour 100 femmes.

S'agissant de la structure par âge, on est frappé par l'extrême jeunesse de la population des non-migrants qui compte 75 % de personnes de moins de 25 ans. Cette proportion passe à 80,9 % en milieu urbain. La population des migrants est plus âgée avec 49,7 % de moins de 25 ans. Cette relative vieillesse des migrants se lit sur l'âge médian qui est de 20 ans contre 12 ans pour les non-migrants.

Figure 2.1 : Pyramide des âges de la population des non-migrants et migrants

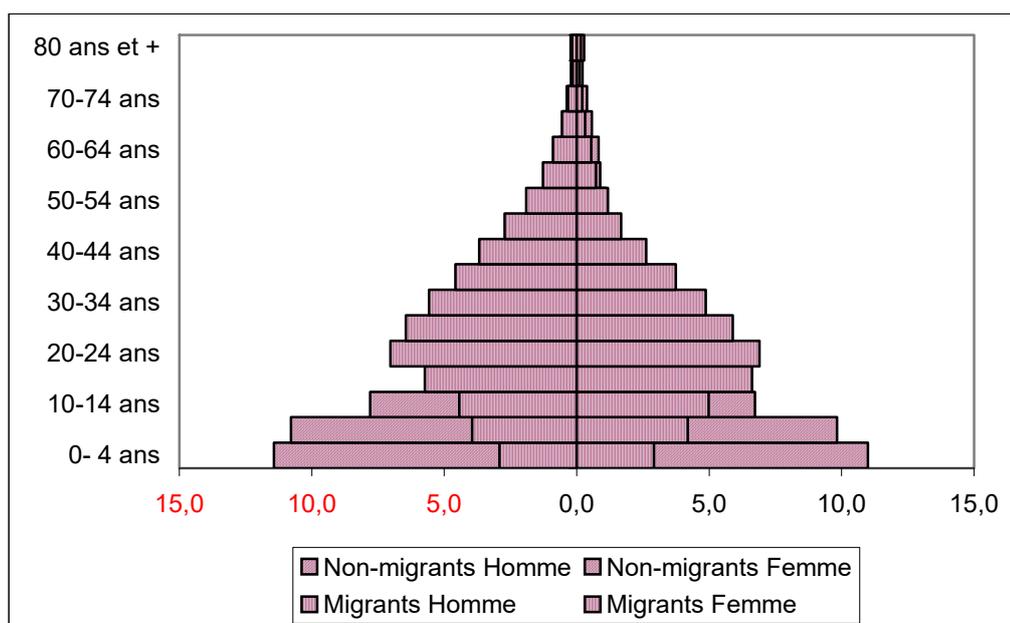


Figure 2.2 : Courbes des rapports de masculinité des non-migrants et migrants

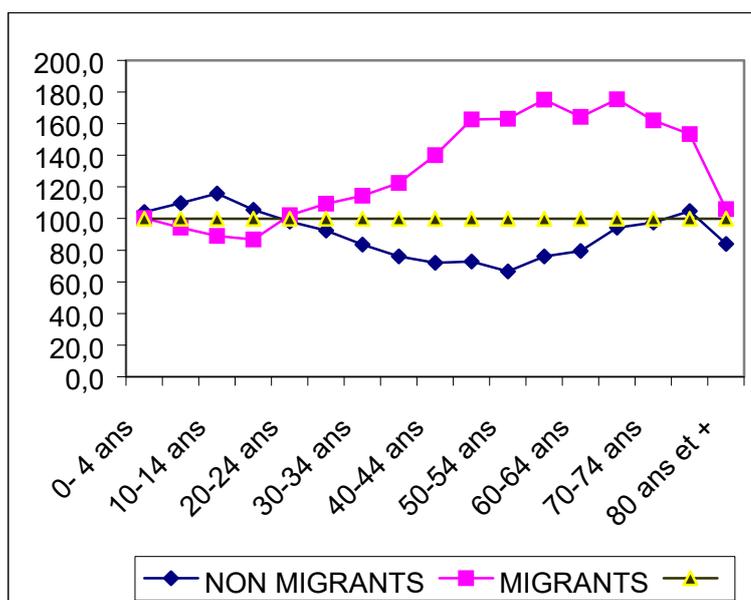


Tableau 2.2 : Répartition de la population résidente par groupe d'âges et milieu de résidence selon le statut migratoire et le sexe.

Groupes d'âge	NON MIGRANTS (%)				MIGRANTS (%)			
	Masculin	Féminin	Ensemble	RM	Masculin	Féminin	Ensemble	RM
ENSEMBLE URBAIN								
0-14 ans	58,9	56,4	57,7	105,8	18,3	23,6	20,9	83,1
15-24 ans	23,7	22,8	23,2	105,3	26,0	30,3	28,1	91,7
25-34 ans	9,1	10,0	9,6	92,3	23,6	22,2	22,9	113,2
35-44 ans	3,9	5,0	4,5	79,3	16,9	13,8	15,4	131,0
45-59 ans	2,6	3,5	3,1	75,4	11,6	7,4	9,6	167,5
60 ans et+	1,8	2,3	2,0	79,7	3,5	2,7	3,1	137,8
Non déclaré	0,0	0,0	0,0	118,2	0,0	0,0	0,0	100,4
TOTAL	100,0	100,0	100,0	101,3	100,0	100,0	100,0	106,8
ENSEMBLE RURAL								
0-14 ans	60,6	54,4	57,5	110,9	24,8	27,3	26,0	103,2
15-24 ans	14,3	14,3	14,3	99,9	22,7	26,3	24,4	98,1
25-34 ans	8,7	10,0	9,4	86,3	22,3	23,0	22,6	110,1
35-44 ans	5,5	7,5	6,5	72,4	14,6	12,9	13,8	128,3
45-59 ans	5,6	7,9	6,8	70,7	11,0	7,6	9,4	163,0
60 ans et+	5,3	5,8	5,6	91,2	4,6	2,9	3,8	179,8
Non déclaré	0,0	0,0	0,0	113,2	0,0	0,0	0,0	103,8
TOTAL	100,0	100,0	100,0	99,6	100,0	100,0	100,0	113,5
ENSEMBLE COTE-D'IVOIRE								
0-14 ans	60,0	55,2	57,6	109,0	21,6	25,4	23,4	93,5
15-24 ans	17,7	17,3	17,5	107,4	24,4	28,4	26,3	94,1
25-34 ans	8,8	10,0	9,4	88,4	23,0	22,6	22,8	111,7
35-44 ans	4,9	6,6	5,7	74,3	15,8	13,4	14,6	129,7
45-59 ans	4,5	6,3	5,4	71,6	11,3	7,5	9,5	165,3
60 ans et+	4,1	4,6	4,3	89,2	4,0	2,8	3,4	158,8
Non déclaré	0,0	0,0	0,0	115,3	0,0	0,0	0,0	101,8
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,2	100,0	100,0	100,0	110,0

Tableau 2.3 : Répartition de la population résidente de 15 ans et plus par groupe d'âges et par milieu de résidence selon le statut migratoire et le sexe.

Groupe d'âges	NON-MIGRANTS				MIGRANTS			
	Masculin	Féminin	Ensemble	RM	Masculin	Féminin	Ensemble	RM
ENSEMBLE URBAIN								
15-19 ans	48,8	52,6	50,5	122,1	27,4	44,1	33,7	103,1
20-24 ans	27,6	24,2	26,1	150,2	29,6	25,2	27,9	194,3
25-29 ans	13,3	10,9	12,3	161,1	20,8	13,1	17,9	263,5
30-34 ans	5,3	5,0	5,2	137,3	10,4	7,0	9,1	246,2
35-39 ans	2,2	2,7	2,4	106,1	5,4	4,3	5,0	209,4
40-44 ans	1,0	1,5	1,2	85,3	2,7	2,7	2,7	169,6
45-49 ans	0,5	0,8	0,6	74,3	1,4	1,4	1,4	167,2
50 ans et +	1,3	2,1	1,6	77,5	2,2	2,3	2,2	161,9
ND	0,0	0,0	0,0	66,7	0,0	0,0	0,0	366,7
Total	100,0	100,0	100,0	124,8	100,0	100,0	100,0	147,1
ENSEMBLE RURAL								
15-19 ans	47,3	50,4	48,5	158,6	28,6	50,2	32,9	229,0
20-24 ans	25,0	17,9	22,4	235,9	31,1	20,8	29,0	600,5
25-29 ans	11,9	9,2	10,9	219,2	19,0	11,0	17,4	693,4
30-34 ans	5,5	5,8	5,6	159,8	9,1	6,3	8,6	585,9
35-39 ans	3,1	4,1	3,5	128,3	4,9	3,9	4,7	498,9
40-44 ans	1,9	3,2	2,4	103,3	2,6	2,6	2,6	412,2
45-49 ans	1,3	2,2	1,6	96,8	1,6	1,5	1,6	421,9
50 ans et +	3,9	7,3	5,2	91,6	3,2	3,7	3,3	345,4
ND	0,0	0,0	0,0	400,0	0,0	0,0	0,0	300,0
Total	100,0	100,0	100,0	153,6	100,0	100,0	100,0	308,3
ENSEMBLE COTE D'IVOIRE								
15-19 ans	48,1	51,7	49,5	137,7	27,9	45,6	33,4	136,6
20-24 ans	26,3	21,4	24,4	181,4	30,2	24,2	28,3	278,9
25-29 ans	12,6	10,1	11,6	184,0	20,0	12,6	17,7	354,4
30-34 ans	5,4	5,4	5,4	147,9	9,8	6,8	8,9	321,6
35-39 ans	2,6	3,3	2,9	118,0	5,2	4,2	4,9	275,3
40-44 ans	1,5	2,2	1,8	96,4	2,7	2,6	2,7	227,2
45-49 ans	0,9	1,4	1,1	89,4	1,5	1,4	1,5	232,7
50 ans et +	2,6	4,4	3,3	87,7	2,6	2,6	2,6	224,9
ND	0,0	0,0	0,0	150,0	0,0	0,0	0,0	350,0
Total	100,0	100,0	100,0	138,1	100,0	100,0	100,0	191,0

2.3 – Situation matrimoniale

L'intérêt d'étudier la situation matrimoniale des migrants et des non-migrants tient au fait que ce phénomène peut avoir une influence sur la migration. En effet, le fait de partir relativement jeune pour une plus ou moins longue période peut retarder l'entrée en union. De même, celui qui migre pour des raisons économiques, peut s'attendre à réaliser son objectif avant de penser au mariage, ce qui peut entraîner également un retard dans le mariage. A l'inverse, quelqu'un qui a en projet de migrer peut se marier tôt de peur de ne pas pouvoir le faire facilement à son retour de migration.

Cependant, les données dont nous disposons, ne permettent de mesurer, ni l'influence de la migration sur le mariage, ni l'inverse. Nous ne pouvons que décrire la situation de fait, au moment du recensement. Deux types d'informations nous ont aidé dans ce sens : la ventilation des migrants et des non-migrants par situation matrimoniale et la répartition des célibataires par groupe d'âges.

Le premier type d'information montre que la répartition par état matrimonial des individus de 15 ans et plus diffère selon le sexe et le statut migratoire. D'abord, la proportion d'hommes célibataires est beaucoup plus élevée que celle des femmes, principalement chez les migrants et en milieu rural. Ensuite, les non-migrants comptent proportionnellement plus de célibataires (42,4 %) que les migrants (37,2 %), quel que soit le milieu de résidence et particulièrement en milieu urbain (62,0 % contre 44,4 %). Les raisons de ces différentes situations sont que d'une part, le célibat constaté chez les jeunes est rompu de façon précoce chez les femmes (elles atteignent plus vite la puberté et se marient avec des hommes des générations plus vieilles), d'autre part, la population non-migrante est beaucoup plus jeune, ce qui veut dire que beaucoup d'individus sont encore en train d'attendre l'âge de se marier.

Si la différence au point de vue calendrier du mariage entre sexes est plus importante chez les migrants du milieu rural, c'est que ceux-ci comptent beaucoup plus d'hommes (le rapport de masculinité est de 282 parmi les célibataires de 15 ans et plus) que de femmes. Dans ces conditions, tous les hommes qui souhaiteraient se marier ne trouveraient pas de conjointes.

Tableau 2.3 : Répartition de la population résidante de 15 ans et plus par situation matrimoniale et milieu de résidence selon le statut migratoire et le sexe.

SITUATION MATRIMONIALE	NON MIGRANTS (%)				MIGRANTS (%)			
	Masculin	Féminin	Ensemble	RM	Masculin	Féminin	Ensemble	RM
ENSEMBLE URBAIN								
Célibataire	72,1	52,4	62,0	124,8	50,5	37,5	44,4	137,1
Union Libre	4,8	7,4	6,1	61,1	7,4	8,6	8,0	96,6
Marié	21,3	32,3	27,0	63,1	40,6	47,9	44,0	96,6
Divorcé/séparé	0,4	1,4	0,9	25,3	0,5	1,2	0,8	44,6
Veuf	0,6	5,5	3,1	11,0	0,6	4,2	2,3	16,7
ND	0,8	0,9	0,8	104,9	0,5	0,5	0,5	87,0
Total	100,0	100,0	100,0	101,3	100,0	100,0	100,0	106,8
ENSEMBLE RURAL								
Célibataire	42,5	21,7	31,3	153,6	42,3	13,6	29,1	282,3
Union Libre	6,3	8,8	7,6	60,7	4,7	6,9	5,8	79,4
Marié	46,9	53,0	50,2	76,1	51,2	74,1	61,7	81,1
Divorcé/séparé	1,3	3,0	2,2	38,2	0,6	0,9	0,7	81,1
Veuf	2,2	12,4	7,7	15,6	0,8	4,0	2,2	22,6
ND	0,8	1,1	1,0	108,6	0,4	0,6	0,5	101,4
Total	100,0	100,0	100,0	99,6	100,0	100,0	100,0	113,5
ENSEMBLE COTE D'IVOIRE								
Célibataire	53,5	32,4	42,4	138,1	46,6	26,3	37,2	176,7
Union Libre	5,7	8,3	7,1	60,8	6,1	7,8	6,9	89,5
Marié	37,4	45,8	41,8	72,9	45,6	60,2	52,4	87,6
Divorcé/séparé	1,0	2,4	1,7	35,6	0,5	1,0	0,8	58,7
Veuf	1,6	10,0	6,0	14,7	0,7	4,1	2,3	19,4
ND	0,6	1,2	0,9	107,3	0,4	0,5	0,5	95,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,2	100,0	100,0	100,0	110,0

Les données permettent de mesurer la polygamie. Pour se faire, nous avons calculé un indice de polygamie qui est le rapport des hommes polygames sur l'ensemble des hommes mariés. Il ressort de cette information que d'une part, le milieu rural est plus concerné par la polygamie que le milieu urbain, d'autre part, on rencontre plus de polygames parmi les non-migrants. Dans les détails, la proportion des polygames est de 21,4 % et 18,4 % respectivement chez les non-migrants et les migrants. Le niveau de polygamie est presque le même en milieu rural pour les deux statuts migratoires (22,6 % et 22,1 %). Quant au milieu urbain, il enregistre 16,8 % et 14,0 % de polygames respectivement parmi les non-migrants et les migrants.

Le deuxième type de données utilisées pour cette analyse est la répartition des célibataires de 15 ans et plus par groupe d'âges pour chaque milieu de résidence (tableau 2.4). Cette distribution fait apparaître une proportion plus importante de célibataires à 15 ans parmi les non-migrants (49,5 %), que chez les migrants (33,4 %). L'écart entre les deux sexes à cet âge est beaucoup plus élevé chez les migrants (18 points) que chez les non-migrants (4 points). La proportion de célibataires décroît rapidement dans les deux sous-populations, de sorte qu'à 30 ans il ne reste que 11,6 % de célibataires non-migrants contre 17,7 % pour les migrants.

L'indice de célibat définitif qui est la proportion des célibataires à 50 ans, est assez faible quel que soit le statut migratoire et le milieu de résidence. Sa plus forte valeur est 1,6 % en milieu rural.

Par ailleurs, parmi les non-migrants, le mariage est plus précoce en milieu rural qu'en zone urbaine. Ceci s'explique certainement par le fait que, les citadins, plus scolarisés que les ruraux, reportent leur mariage après les études. Par contre, chez les migrants, le mariage est plus précoce en milieu urbain surtout parmi les femmes. Cela pourrait signifier que ces femmes accompagnent leur mari dans leur migration ou migrent pour se marier.

D'une façon générale, les femmes se marient plus vite que les hommes même si leur indice de célibat définitif est du même niveau que celui des hommes.

Au total, retenons que la pratique matrimoniale est une réalité dans les deux sous-populations en présence, mais elle diffère selon le sexe et le statut migratoire. Ainsi, trouve-t-on plus de célibataires hommes que de femmes et plus de non-migrants célibataires que de migrants de même condition. Il est apparu également que la proportion de célibataires décroît rapidement avec l'âge quel que soit le sexe et le statut migratoire. On aboutit à un célibat définitif relativement faible : moins de 2 % de la population reste sans conjoint à 50 ans.

2.4 - Niveau d'instruction

Cette section compare les migrants et les non-migrants au point de vue de la scolarisation. Il s'agit de voir si le fait de migrer ou de ne pas migrer a une quelconque relation avec le niveau d'instruction ou l'inverse.

Quatre niveaux de scolarisation sont retenus pour cette analyse : aucun niveau, primaire, secondaire et supérieur. Ce qui retient notre attention ici, c'est le niveau d'instruction de la population plutôt que la scolarisation des jeunes enfants. C'est pour cela que nous ne prenons en compte que les personnes âgées de 15 ans et plus.

2.4.1 – Ensemble de la population

A partir du tableau 2.5, l'on s'aperçoit que les non-migrants (3 733 568 personnes) et les migrants (5 033 586 personnes) sont presque au même niveau d'alphabétisation (36,3 % et 36,8 % respectivement). En d'autres termes, plus de 63 % de la population de 15 ans et plus résidente en Côte-d'Ivoire, n'ont pas de niveau d'instruction, probablement la plus grande partie ne sait ni lire, ni écrire. Ce qui différencie les deux sous-populations, c'est la répartition des personnes scolarisées selon le niveau d'instruction. En effet, les non-migrants sont proportionnellement plus nombreux à effectuer des études du niveau de l'enseignement primaire, tandis que les autres, sont plus nombreux à aller au delà de ce niveau. Ainsi, 18,2 % des non-migrants sont du niveau de l'enseignement primaire contre 13,7 % pour les migrants. Par contre, au niveau de l'enseignement secondaire et du supérieur, les migrants représentent 19,3 % et 3,8 % respectivement alors que les non-migrants ne sont représentés à ces niveaux que dans les proportions de 16,5 % et 1,6 % respectivement.

Tableau 2.4 : Répartition de la population résidente de 15 ans et plus par niveau d'instruction et milieu résidence selon le statut migratoire et le sexe

Niveau d'instruction	NON MIGRANTS				MIGRANTS			
	Masculin	Féminin	Ensemble	RM	Masculin	Féminin	Ensemble	RM
ENSEMBLE URBAIN								
Sans niveau	32,7	50,5	41,8	68,5	39,5	55,5	47,0	75,2
Primaire	20,1	21,0	20,5	108,4	14,1	18,4	16,1	90,8
Secondaire	42,2	25,5	33,7	158,0	37,1	22,4	30,2	188,8
Supérieur	5,0	3,0	3,9	159,0	9,2	3,7	6,6	286,5
ND	0,0	0,0	0,0	105,2	0,0	0,0	0,0	97,0
Total	100,0	100,0	100,0	101,3	100,0	100,0	100,0	106,8
ENSEMBLE RURAL								
Sans niveau	66,5	84,3	76,0	77,0	77,1	86,4	81,4	102,0
Primaire	21,9	12,6	16,9	151,2	12,3	9,7	11,1	142,8
Secondaire	11,3	2,9	6,8	332,4	9,8	3,7	7,0	309,2
Supérieur	0,3	0,1	0,2	208,9	0,8	0,2	0,5	415,6
ND	0,0	0,0	0,0	104,2	0,0	0,0	0,0	100,9
Total	100,0	100,0	100,0	99,6	100,0	100,0	100,0	113,5
ENSEMBLE COTE D'IVOIRE								
Sans niveau	53,9	72,5	63,7	74,8	57,4	70,0	63,2	90,7
Primaire	21,2	15,5	18,2	130,0	13,2	14,3	13,7	108,7
Secondaire	22,8	10,8	16,5	188,8	24,1	13,6	19,3	204,2
Supérieur	2,1	1,1	1,6	163,1	5,2	2,1	3,8	293,2
ND	0,0	0,0	0,0	104,5	0,0	0,0	0,0	99,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,2	100,0	100,0	100,0	110,0

Cette représentation différentielle des deux sous-populations au delà du niveau primaire traduit le fait que la scolarisation a une influence sur la migration. En effet, les migrants pris en compte ici sont composés des migrants internes et des migrants internationaux. Il s'agit aussi bien de tous les ivoiriens qui travaillent dans les villes du pays en dehors de leur sous-préfecture de naissance que des personnes étrangères travaillant dans les organismes régionaux et internationaux. Or, la grande partie de ces personnes ont atteint des niveaux d'études supérieurs au niveau de l'enseignement primaire ; c'est ce qui justifie l'important écart entre les deux sous-population dans le domaine de l'instruction.

Par rapport au sexe, l'analphabétisme est plus prononcé chez les femmes quel que soit le statut migratoire. De même, les femmes non-migrantes sont moins favorisées que celles qui ont migré (72,5 % d'analphabètes contre 70,0 %). La distribution de la population par niveau d'instruction est également défavorable aux femmes. En effet, à tous les niveaux d'instruction, on enregistre proportionnellement plus d'hommes que de femmes (tableau 2.5).

2.4.2 – Milieu de résidence

Les données du tableau 2.5 révèlent qu'en milieu urbain, autant du côté des migrants (1 342 633 individus) qu'à celui des non-migrants (2 656 348 individus), le taux d'alphabétisation est plus élevé qu'en milieu rural. Ce constat est vrai pour les hommes comme pour les femmes. De façon globale, le taux d'alphabétisation est de 58,2 % dans les zones urbaines contre 24 % en milieu rural chez les non-migrants et de 53,0 % en milieu urbain contre 18,6 % en zone rurale parmi les migrants. L'avance prise par le milieu urbain au point de vue de la scolarisation trouve sa justification dans le fait que non seulement ce milieu de résidence concentre la plupart des infrastructures d'éducation du pays, mais il reçoit, par flux migratoires, des personnes de niveaux d'éducation élevé formées ailleurs.

Pour terminer cette section sur le niveau d'instruction, retenons que la scolarisation touche une faible proportion de personnes de 15 ans et plus. Les migrants et les non-migrants ont un même niveau de scolarisation. Ce qui les différencie, c'est leur répartition suivant les différentes modalités du niveau d'instruction : les migrants se retrouvent plus nombreux au delà de l'enseignement primaire.

Le milieu urbain, par ses infrastructures socio-économiques et d'éducation, favorise la scolarisation et attire les personnes les mieux formées ailleurs dans le pays et à l'extérieur du pays.

Les femmes sont défavorisées par rapport à la scolarisation. C'est parmi elles qu'on rencontre le plus d'analphabètes aussi bien en milieu urbain que dans les zones rurales. Ce constat est vrai pour les non-migrants comme pour les migrants.

2.5 – Groupe ethniques ou nationalité et migration

Contrairement aux autres sections de ce chapitre 2 où nous avons tenté de comparer les migrants et les non-migrants, dans celle-ci, nous comparons plutôt les groupes ethniques ivoiriens entre eux et les communautés étrangères entre elles pour voir l'importance de la migration dans chacun de ces groupes. On aurait pu envisager de comparer les Ivoiriens aux étrangers. Mais l'on sait d'avance que les étrangers renferment en leur sein, plus de 50 % de personnes nées à l'étranger ; ce qui est suffisant pour conclure que cette population renfermerait en son sein une proportion plus importante de migrants. C'est pour éviter d'arriver à des résultats connus que nous envisageons des comparaisons au sein de chaque sous-population.

2.5.1 – La population de nationalité ivoirienne

La population de nationalité ivoirienne, 11 366 625 personnes (5 635 674 hommes et 5 731 951 femmes) est composée de sept groupes : les cinq grands groupes ethniques (Akan, Krou, Mandé du Nord, Mandé du Sud et Gur) plus les personnes naturalisées et celles qui n'ont pas déclaré leur ethnie lors du recensement.

Parmi tous ces groupes, celui des Akan est le plus touché par les migrations (42,7 %), suivi du groupe krou (40,0 %), des ivoiriens naturalisés (34,1 %), des mandé du nord (33,1 %), pour ne citer que les plus importants. Les Ivoiriens dans leur ensemble enregistre 37,6 % de migrants contre 59,9 % pour les Non-Ivoiriens. Ce résultat est attendu et nous ne nous attardons pas là-dessus. Par contre, il est indiqué de donner quelques explications sur la plus forte proportion de migrants parmi les Akan.

Le goût du numéraire de ce groupe ethnique remonte loin dans le passé. En effet, l'on sait à travers les écrits que certaines ethnies Akan, en particulier les Baoulé, allaient en Gold Coast (actuel Ghana) à la recherche de l'or. Avec la colonisation, ils auraient vite pris contact avec la ville pour y exercer divers métiers. Les femmes seraient plus entreprenantes que les hommes sur ce plan. L'avènement de la culture du café et du cacao a été une occasion de migrer pour les personnes de cette ethnie. Ainsi, elles ont d'abord investi l'Est du pays, ensuite le Centre-Ouest, le Sud-Ouest et l'Ouest, au gré du déplacement de la boucle du cacao ou plutôt au rythme de l'épuisement du massif forestier. A ce qui précède, il faut ajouter la scolarisation qui est aussi une occasion de migrer, surtout vers les villes. Il n'est donc pas surprenant que ce groupe détienne la plus forte proportion de migrants.

Les Krou qui talonnent les Akan du point de vue des migrations, se retrouvent hors de leur lieu de naissance probablement à la recherche d'emplois rémunérateurs et pour des raisons de scolarisation. Leur destinations sont plus urbaines que rurales, au contraire des Akan.

Pour la plupart des groupes ethniques ivoiriens, le sexe n'est pas une variable discriminante par rapport à la migration. La seule exception est observée chez les krou où l'écart entre les deux sexes est de 3 points (41,3 % de migrants chez les hommes contre 38,7 % pour les femmes).

La distinction selon le milieu de résidence permet d'affiner l'analyse. A ce niveau, quel que soit le groupe ethnique, la mobilité est plus élevée en milieu urbain qu'en zone rurale : la proportion de migrants varie de 58,0 % chez les krou à 33,6 % chez les Ivoiriens naturalisés en milieu urbain, contre 35,6 % parmi les Akan à 19,3 % parmi les Mandé du Sud en milieu rural. La répartition des migrants par sexe donne les mêmes résultats : nettement plus de migrants en milieu urbain qu'en zone rurale quel que soit le sexe.

2.5.2 – La population étrangère

Pour l'analyse de la population étrangère (4 000 047 individus), nous retenons les principaux pays d'émigration pour la Côte-d'Ivoire (Burkina Faso, Mali, Guinée, Ghana), auxquels nous avons ajouté l'ensemble des autres pays africains, les pays non-africains et les personnes n'ayant pas déclaré leur nationalité.

A la différence des Ivoiriens et cela se comprend, les étrangers sont nettement plus mobiles : toutes les communautés en présence affichent plus de 50 % de migrants en leur sein. Ainsi, la proportion des migrants varie de 55,7 % parmi les Maliens à 77,4 % chez les Ghanéens avec une moyenne de 59,9 %. Les sous-populations étrangères les plus stables sont dans l'ordre, celles des Maliens, des Burkinabè, et des Guinéens en raison peut-être de l'implantation ancienne de ces populations dans le pays.

On observe également un écart entre le milieu urbain et le milieu rural. Cependant, le phénomène se manifeste différemment par rapport aux Ivoiriens. A l'inverse de ceux-ci, les étrangers sont plus mobiles en zone rurale où la proportion des migrants est de 60,5 % contre 59,0 % en milieu urbain. Un examen par sexe indique que les résultats vont dans le même sens que celui des sexes réunis, sauf chez les Ghanéens où on enregistre autant de migrants en milieu urbain qu'en milieu rural.

Pour clore cette section, il est à noter que la population est globalement mobile. Mais cette mobilité varie selon le groupe ethnique et la nationalité. Ainsi, les Akan chez les Ivoiriens et les Ghanéens chez les étrangers sont plus mobiles.

Sauf chez les Krou, le sexe n'est pas une variable discriminatoire pour la migration parmi les Ivoiriens. Par contre, chez les étrangers, les hommes et les femmes migrent différemment. L'exception qui confirme cette règle est constituée par la communauté Ghanéenne.

A la fin de ce chapitre, il faut retenir que la population résidente de la Côte-d'Ivoire au recensement de 1998 est constituée de deux sous-populations distinctes : les migrants (42,7 %) et les non-migrants (57,3 %). Les migrants se décomposent en migrants internes (67,1 %) et migrants internationaux (32,9 %).

Les structures par sexe et âge de ces sous-populations sont différentes l'une de l'autre : alors qu'un équilibre s'établit entre hommes et femmes chez les non-migrants, les migrants quant à eux sont dominés par les hommes, surtout en milieu rural. On observe également une très jeune structure par âge chez les non-migrants (75 % des personnes concernées ont moins de 25 ans), alors que la population des migrants est plus âgée avec moins de 50 % d'individus de moins de 25 ans.

S'agissant de la situation matrimoniale, on note que les migrants sont proportionnellement plus mariés que les non-migrants qui sont beaucoup plus jeunes que les premiers nommés.

Les deux sous-populations enregistrent chacune, une forte proportion de personnes analphabètes au-delà de 15 ans. Mais elles divergent sur la répartition des personnes alphabétisées. Les migrants comptent relativement, plus de personnes de niveau secondaire et supérieur, que les non-migrants.

La relative grande mobilité de la population est vécue différemment par les groupes ethniques de la Côte-d'Ivoire et les différentes communautés étrangères vivant en Côte-d'Ivoire. Les Akan migrent un peu plus que les autres Ivoiriens, tandis que chez les étrangers, les Ghanéens sont les plus mobiles

Tab 2.5 Répartition de la population résidente par ethnie ou nationalité et milieu de résidence selon le sexe et le statut migratoire

Ethnie et nationalité	NON-MIGRANTS				MIGRANTS				ENSEMBLE			
	Masculin	Féminin	Ensemble	RM	Masculin	Féminin	Ensemble	RM	Masculin	Féminin	Ensemble	RM
ENSEMBLE URBAIN												
Akan	47,0	45,8	46,4	95,1	53,0	54,2	53,6	90,4	100	100	100	92,6
Krou	42,2	41,8	42,0	99,7	57,8	58,2	58,0	98,3	100	100	100	98,9
Mandé du nord	60,2	59,8	60,0	104,6	39,8	40,2	40,0	102,9	100	100	100	103,9
Mandé du sud	47,5	47,8	47,7	101,7	52,5	52,2	52,3	102,6	100	100	100	102,2
Gur	58,0	58,4	58,2	102,4	42,0	41,6	41,8	104,2	100	100	100	103,2
Ivoirien naturalisé	67,5	65,2	66,4	112,5	32,5	34,8	33,6	101,9	100	100	100	108,8
Autres Ivoirien	69,5	70,2	69,8	110,7	30,5	29,8	30,2	114,2	100	100	100	111,7
Total Ivoirien	51,4	50,6	51,0	100,1	48,6	49,4	49,0	96,8	100	100	100	98,5
Burkina Faso	43,7	48,6	45,9	107,4	56,3	51,4	54,1	131,1	100	100	100	119,6
Mali	42,2	49,9	45,7	103,2	57,8	50,1	54,3	140,8	100	100	100	122,1
Guinée	41,5	45,0	43,1	109,4	58,5	55,0	56,9	125,8	100	100	100	118,4
Ghana	24,7	21,0	22,6	95,0	75,3	79,0	77,4	77,1	100	100	100	80,8
Autres Afrique	27,1	36,3	31,0	104,3	72,9	63,7	69,0	159,8	100	100	100	139,6
Non Afrique	19,9	22,4	21,0	111,8	80,1	77,6	79,0	129,8	100	100	100	125,8
Total étranger	38,3	44,3	41,0	105,6	61,7	55,7	59,0	135,5	100	100	100	122,2
Non déclaré	42,9	39,3	41,2	121,2	57,1	60,7	58,8	104,7	100	100	100	111,2
TOTAL	47,8	49,1	48,4	101,3	52,2	50,9	51,6	106,7	100	100	100	104,1
ENSEMBLE RURAL												
Akan	63,4	65,4	64,4	95,1	36,6	34,6	35,6	103,9	100	100	100	98,1
Krou	78,4	73,5	75,9	103,6	21,6	26,5	24,1	79,3	100	100	100	97,1
Mandé du nord	78,3	77,8	78,0	99,0	21,7	22,2	22,0	96,3	100	100	100	98,4
Mandé du sud	82,1	79,3	80,7	101,4	17,9	20,7	19,3	84,5	100	100	100	97,9
Gur	72,4	74,5	73,4	95,6	27,6	25,5	26,6	106,3	100	100	100	98,3
Ivoirien naturalisé	64,7	66,1	65,4	115,6	35,3	33,9	34,6	122,8	100	100	100	118,0
Autres Ivoirien	78,6	77,5	78,1	107,7	21,4	22,5	21,9	101,3	100	100	100	106,3
Total Ivoirien	70,8	71,2	71,0	97,6	29,2	28,8	29,0	99,5	100	100	100	98,2
Burkina Faso	39,0	43,4	41,0	112,6	61,0	56,6	59,0	135,3	100	100	100	125,4
Mali	40,4	45,2	42,5	109,4	59,6	54,8	57,5	133,3	100	100	100	122,5
Guinée	35,4	37,9	36,5	112,6	64,6	62,1	63,5	125,3	100	100	100	120,5
Ghana	22,3	23,0	22,6	102,7	77,7	77,0	77,4	107,1	100	100	100	106,1
Autres Afrique	23,4	30,3	26,4	104,6	76,6	69,7	73,6	149,0	100	100	100	135,5
Non Afrique	25,8	30,9	28,2	95,6	74,2	69,1	71,8	122,9	100	100	100	114,5
Total étranger	37,5	42,0	39,5	111,5	62,5	58,0	60,5	134,6	100	100	100	124,9
Non déclaré	56,7	59,2	58,0	96,4	43,3	40,8	42,0	106,9	100	100	100	100,6
TOTAL	61,5	64,4	62,9	99,8	38,5	35,6	37,1	112,9	100	100	100	104,4
ENSEMBLE COTE D'IVOIRE												
Akan	57,0	57,5	57,3	95,1	43,0	42,5	42,7	97,0	100	100	100	95,9
Krou	61,3	58,7	60,0	102,3	38,7	41,3	40,0	91,8	100	100	100	98,0
Mandé du nord	67,0	66,8	66,9	102,1	33,0	33,2	33,1	101,2	100	100	100	101,8
Mandé du sud	70,2	68,7	69,4	101,4	29,8	31,3	30,6	94,7	100	100	100	99,3
Gur	67,7	69,4	68,5	97,4	32,3	30,6	31,5	105,4	100	100	100	99,9
Ivoirien naturalisé	66,2	65,6	65,9	113,8	33,8	34,4	34,1	110,7	100	100	100	112,8
Autres Ivoirien	74,2	74,0	74,1	109,0	25,8	26,0	25,9	108,3	100	100	100	108,9
Total Ivoirien	62,6	62,4	62,5	98,5	37,4	37,6	37,5	98,0	100	100	100	98,3
Burkina Faso	40,2	44,8	42,3	111,0	59,8	55,2	57,7	134,2	100	100	100	123,8
Mali	41,4	47,8	44,3	105,7	58,6	52,2	55,7	137,4	100	100	100	122,2
Guinée	39,9	43,0	41,3	110,1	60,1	57,0	58,7	125,7	100	100	100	119,0
Ghana	23,4	21,9	22,6	98,6	76,6	78,1	77,4	90,3	100	100	100	92,1
Autres Afrique	26,0	34,5	29,6	104,4	74,0	65,5	70,4	156,2	100	100	100	138,3
Non Afrique	20,6	23,4	21,8	109,1	79,4	76,6	78,2	129,0	100	100	100	124,4
Total étranger	37,8	43,0	40,1	108,9	62,2	57,0	59,9	135,0	100	100	100	123,8
Non déclaré	50,9	51,4	51,1	103,9	49,1	48,6	48,9	105,8	100	100	100	104,8
TOTAL	55,7	57,9	56,7	100,3	44,3	42,1	43,3	109,7	100	100	100	104,3

chapitre 3 :

MIGRATIONS INTERNES

L'étude des migrations internes va se limiter ici à l'étude des migrants internes puisque les données disponibles (le stock des migrants) ne permettent pas de connaître tous les déplacements intermédiaires depuis la première migration. Elle va aborder les échanges entre régions et parfois entre départements ou d'une de ces entités à une autre. Il s'agit de voir les sortants et les entrants d'une sous-préfecture, d'un département ou d'une région et de dégager le solde de ces échanges pour chaque entité régionale.

Le découpage administratif en Côte d'Ivoire comporte six niveaux :

Le village - le pays rural - la commune - la sous-préfecture - le département et la région. Ces entités sont, si nécessaire, prises en compte dans l'analyse des migrations. A ce jour, le pays compte dix neuf (19) régions, cinquante huit (58) départements, 238 sous-préfectures, et 196 communes. Pour les besoins de l'analyse, la ville d'Abidjan est considérée comme une région et les communes d'Abidjan comme des départements. La liste des régions, départements, sous-préfectures et communes figure en annexe du présent document.

3.1- Les mouvements et leur ampleur : *une intense mobilité qui perdure*

On aborde dans cette section l'analyse des migrations limitées au stock des migrants.

3.1.1- Mobilité de l'ensemble de la population : *Deux personnes sur cinq sont migrantes*

Sur une population de 15 366 672 personnes recensées en novembre 1998, on a enregistré 6 568 972 individus résidant hors de leur sous-préfecture de naissance, soit 42,8 %. En d'autres termes, plus de deux (2) personnes sur cinq (5) dénombrées à cette date en Côte-d'Ivoire ont effectué au moins une migration au cours de leur vie. Les migrants internes, au nombre de 4 405 328 représentent 67,1 % de l'ensemble des migrants et 28,7 % de la population totale du pays. Ils se retrouvent plus nombreux en milieu urbain (55,6 %) qu'en zone rurale (44,4 %). On enregistre parmi eux, plus de femmes (2 224 209, soit 50,5 %) que d'hommes (2 181 119). Les migrants internes se décomposent en migrants intra-départementaux (10,9 %), inter-départementaux (10,2 %) et inter-régionaux (78,9%). Ce qui veut dire que près de quatre (4) migrants internes sur cinq (5) vont au-delà de leur région de naissance.

Au recensement de 1988, la proportion des migrants était quasiment semblable à celle de 1998 (42,0 %) et les migrants internes représentaient 61 % de l'ensemble des migrants. Ils se décomposaient en 14,8 % de migrants intra-départementaux, 16,8 % de migrants inter-départementaux et 68,4 % de migrants inter-régionaux. Une comparaison des deux périodes fait ressortir un accroissement des migrants inter-régionaux au détriment des deux autres types de migrants.

Le tableau 3.1 fait apparaître de façon globale, les « distances » parcourues par les migrants. Si l'on considère que les migrants résidents dans leur département de naissance, mais hors de leur Sous-Préfecture de naissance ont parcouru une courte distance et ceux qui résident dans leur région hors de leur département ont parcouru une distance moyenne et que les migrants recensés hors de leur région de naissance ont effectué une longue distance, on peut dire que 78,9 % des migrants se trouvent dans le dernier cas, tandis que 10,9 % ont parcouru de courtes distances. Le complément à un (1) de ces proportions, soit 10,2 % des migrants internes ont parcouru des distances moyennes. En 1988, ce sont 68,4 % des migrants qui ont effectué une migration de longues distances. A ce niveau de l'analyse, on peut dire que les données du recensement de 1998 confirment les constats faits jusque-là en matière de migration.

3.1.2– Migrations internes selon le sexe

En examinant la situation selon le sexe, l'on se rend compte que les hommes et les femmes n'ont pas toujours le même comportement migratoire. En effet, alors que 43,9 % des hommes ont effectué au moins une migration au cours de leur vie, ce sont 41,6 % des femmes qui se trouvent dans cette situation. Ainsi, 3 440 621 hommes et 3 128 351 femmes sont des migrants. L'écart entre les deux sexes devient plus important quand on ne considère que les migrants internes : les femmes sont relativement plus nombreuses (71,2 %) à effectuer une migration interne que les hommes (63,5 %). Cet état de fait s'explique en partie par l'existence de coutumes exogamiques obligeant les femmes à se déplacer pour se marier. Il y a également le fait que les femmes, surtout les plus jeunes sont plus enclines à rejoindre un parent pour l'aider dans les tâches ménagères.

Toujours par rapport aux migrants internes, on s'aperçoit que ceux qui ont effectué une longue distance prédominent aussi bien chez les hommes (79,2 %) que chez les femmes (78,4 %). Les autres se répartissent entre les individus ayant effectué une distance moyenne (recensés hors de leur département de naissance) et une courte distance (recensés dans leur département hors de leur sous-préfecture de naissance). Les premiers représentent presque la même proportion chez les hommes (10,8 %) que chez les femmes (11,1 %). Il en est de même des seconds dont les proportions sont respectivement de 10,0 % et 10,5 %.

Il est à retenir que les femmes comptent, relativement, plus de migrants internes que les hommes, mais que la répartition de ces migrants selon la distance parcourue est la même pour les deux sexes. Il en est de même en 1988 où 69 % des hommes migrants internes contre 68 % des femmes du même statut ont effectué des migrations de longues distances, tandis que ceux qui n'ont pas quitté leur département représentaient respectivement 14,3 % chez les hommes contre 15,4 % chez les femmes.

Tableau 3. 1 : Répartition de la population résidente née en Côte-d'Ivoire par comparaison du lieu de naissance et du lieu de résidence par sexe en 1998

Lieu de résidence au moment du recensement	Hommes		Femmes		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Même Sous/Préfecture de naissance	4404002	66,9	4393698	66,4	8797700	66,6
Autre S/P du département de naissance	231862	3,5	249797	3,8	481659	3,6
Autre département de la région de naissance	216159	3,3	232921	3,5	449080	3,4
Autre région de naissance	1733098	26,3	1741491	26,3	3474589	26,3
Ensemble	6585 121	100,0	6 617907	100,0	13 203 028	100,0

3.1.3 - Les migrations internes selon le milieu de résidence

Il s'agit de dégager les différences de la migration interne en fonction du milieu de résidence. L'analyse est basée sur le même type de tableau qu'à la section précédente.

Les données du tableau 3.2 font apparaître que globalement, on enregistre plus de migrants dans la population urbaine que dans celle des zones rurales. En effet, un peu plus de la moitié (51,4 %) de la population des villes a effectué au moins une migration contre 34,3 % seulement de la population rurale. Cette stabilité relative de la population rurale par rapport à celle des centres urbains, déjà remarquée en 1988 est cependant en régression : en 1988, c'était seulement 23,1 % des habitants des zones rurales qui avaient migré au moins une fois. A cette époque, les migrants des milieux urbains représentaient 46,9 %. Majoritairement, les migrants internes enregistrés pendant le recensement proviennent des régions autres que celles de leur naissance (83,0 % des migrants des milieux urbains et 73,6 % de ceux des zones rurales). Ainsi, les migrations intra-départementales et intra-régionales sont peu représentées aussi bien en milieu urbain (7,2 % et

9,7 % respectivement) qu'en zone rurale (15,6 % et 10,8 % respectivement). Cependant, les migrations de courtes distances sont plus le fait de la population rurale.

Tableau 3.2 : Répartition de la population résidente née en Côte-d'Ivoire par comparaison du lieu de naissance et du lieu de résidence par milieu de résidence en 1998

Lieu de résidence au moment du recensement	Urbain		Rural		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Même sous-préfecture de naissance	3172240	56,4	5625460	74,2	8797700	66,6
Autre s/p du département de naissance	176458	3,1	305201	4,0	481659	3,6
Autre département de la région de naissance	238721	4,2	210359	2,8	449080	3,4
Autre région de naissance	2034211	36,2	1440378	19,0	3474589	26,3
Ensemble	5 621 630	100,0	7 581 398	100,0	13 203 028	100,00

3.1.4 - Evolution de la mobilité interne

Les données du tableau 3.3 semblent indiquer que la mobilité interne de la population est stable depuis les années 1980. La baisse observée en 1988 peut s'expliquer soit par une immigration étrangère plus importante, soit par la qualité des données en présence.

Tableau 3.3 : Population (en %) par année selon le statut migratoire

Opération	Effectif de la population	Population non migrante (%)	Population migrante (%)	Migrants internes par rapport à l'ensemble des migrants (%)
RGP 1975	6 709 600	52,8	47,2	66,0
RGPH 1988	10 815 694	58,0	42,0	61,0
EIMU 1993	13 044 941	58,6	41,4	67,8
RGPH 1998	15 366 672	57,3	42,7	67,1

3.2- Principaux flux migratoires par région

3.2.1- Migrations inter-régionales durée de vie

3.2.1.1 – Ensemble des échanges migratoires

La Côte-d'Ivoire rappelons-le compte 19 régions administratives qui se veulent être des régions de planification économique. Il est donc indiqué d'en tenir compte dans l'établissement des informations sur les migrations afin de fournir aux planificateurs des données qui leur sont nécessaires.

La matrice carrée 19X19 (tableau 3.4) croisant les régions de naissance et celles de résidence fait apparaître que la proportion des immigrants varie de 6 % dans la région du Zanzan (Nord-Est) à 43,2 % dans la région du Bas Sassandra (Sud-Ouest). Cette situation est liée au fait que le Sud-Ouest, zone forestière, est le nouveau front pionnier de l'agriculture de plantation et qu'elle attire aussi bien les agriculteurs des autres régions du pays que les sociétés agro-industrielles qui font appel à leur tour à des immigrants étrangers. Le Nord-Est, région peu riche de la zone savanicole, est plutôt une région d'émigration. Concernant l'importance numérique des immigrants, quatre (4) régions en comptent plus de 30 % dans leur population. En plus du Sud-Ouest, il s'agit de la région des Lagunes dont la ville d'Abidjan fait partie (39 %), de la région du Moyen Cavally (35 %), et de la région du Fromager ayant pour capitale Gagnoa (31,4 %). Neuf (9) autres régions ont leur proportion d'immigrants comprise entre 20 % et 30 %. Seules deux régions enregistrent moins de 10 % d'immigrants : le Zanzan déjà cité et la région des savanes (9

%). D'ailleurs, les 3 régions du Nord (Denguélé, Savanes et Zanzan) enregistrent les plus faibles proportions d'immigrants.

L'immigration touche donc inégalement les différentes régions du pays, compte tenu de leurs potentialités économiques différentes.

La connaissance de la provenance des immigrants est un élément pouvant aider le décideur dans sa politique d'aménagement du territoire et c'est ce qui nous amène à nous intéresser dans ce paragraphe à l'origine des immigrants. En ne considérant que les 4 régions ayant plus de 30 % d'immigrants dans leur population, on observe les tendances suivantes:

- pour la région du Bas Sassandra, l'essentiel des immigrants provient de 4 autres régions qui sont : les régions de la Vallée du Bandama (21,8 %), du N'Zi-Comoé (20,0 %), des Lacs (9,3 %), et des Lagunes (7,9 %) ; soit 59 % des immigrants de la région. En dehors de la région des Lagunes, les trois autres régions formaient la région du Centre qui était la principale zone d'émigration du pays. Sa scission en plusieurs régions aujourd'hui n'a pas changé le comportement migratoire des populations ;
- la région des Lagunes reçoit les immigrants de toutes les autres régions du pays, sans grands écarts entre la plupart d'entre elles. Cependant, trois de ces régions se distinguent par l'importance de la proportion des immigrants. Il s'agit des régions de la Vallée du Bandama (12 %), du N'Zi-Comoé (10,3 %) et de l'Agnéby (9,2 %) ;
- la région du Moyen-Cavally est alimentée en immigrants par les régions de la Vallée du Bandama (17,1 %), du N'Zi-Comoé (11,7 %), des Montagnes (19,4 %), et des Lagunes (8,3 %). Le poids relatif de la région des Montagnes s'explique par le fait qu'elle soit frontalière à la région considérée, et qu'elle englobait jusqu'à une date récente (l'an 2000), la région du Moyen Cavally ;
- les régions de la Vallée du Bandama (19,1 %), des Lacs (13,4 %), des Lagunes (12,4 %) et des Savanes (7,3 %) sont les principales pourvoyeuses d'immigrants pour la région du Fromager. Par sa situation géographique, la région du Fromager offre des possibilités de culture du café et du cacao. Mais elle est aussi frontalière de la région des Lacs, et c'est ce qui explique certainement la présence importante des populations originaires de cette région.

Une autre manière d'appréhender les migrations est de voir quel est le poids des natifs résidents par rapport à l'ensemble des natifs. Selon la région, les natifs résidents varient de 86,5 % (Bas-Sassandra) à 57,3 % (Lacs). Le constat par rapport à ces données est que le Bas-Sassandra est une région d'immigration tandis que la région des Lacs est une zone d'émigration. Le complément à un (1) de la proportion des natifs résidents est la proportion des natifs émigrés. Celle-ci varie de 13,5 % à 42,7 %. Les natifs émigrés vont vers les autres régions selon les opportunités qu'elles offrent.

Toutes les régions du pays, sans exception aucune, envoient en priorité leurs ressortissants vers la région des Lagunes (dont Abidjan fait partie). Ainsi, chaque région envoie au moins 25 % de ces natifs émigrés vers la région des Lagunes. La plus faible proportion concerne les individus venus de la région des savanes (25 %), tandis que la plus forte est celle des personnes en provenance du Sud-Comoé (69,3 %). L'explication la plus plausible par rapport à cette situation est que la région du Sud-Comoé, non seulement fait frontière avec la région des Lagunes, mais les deux faisaient partie de la région du Sud avant sa scission en 1996. Quant à la région des Savanes, elle est l'une des plus éloignées de la région des Lagunes. Globalement, huit des 18

autres régions envoient aux moins 40 % de leurs natifs émigrés vers la région des Lagunes, alors que pour 14 régions, c'est le tiers au moins de leurs émigrés qui va dans la région des Lagunes.

La deuxième région de destination des émigrés après celle des Lagunes dépend de la région de départ considérée. Mais, d'une façon générale, ce sont les régions du Bas-Sassandra et du Haut-Sassandra qui apparaissent le plus souvent. Ainsi, après la région des Lagunes (33,8 %), les ressortissants du N'Zi-Comoé vont au Bas-Sassandra (25,1 %). Ceux de la vallée du Bandama vont au Bas-Sassandra (7,6 %) et au Haut-Sassandra (19 %), tandis que ceux du Haut-Sassandra et du Bafing vont au Bas-Sassandra avec des proportions respectives de 14 % et 11,9 %.

Pour l'ensemble du pays, les émigrés, par ordre d'importance, vont vers les régions des Lagunes (23,6 %), du Bas-Sassandra (8 %), de la Vallée du Bandama (7,7 %), du Haut-Sassandra (6,7 %), des Montagnes (6,6 %) et des Savanes (6,6 %) pour ne citer que les plus importants flux.

Tableau 3.4 : Matrice de migration interne durée de vie par région

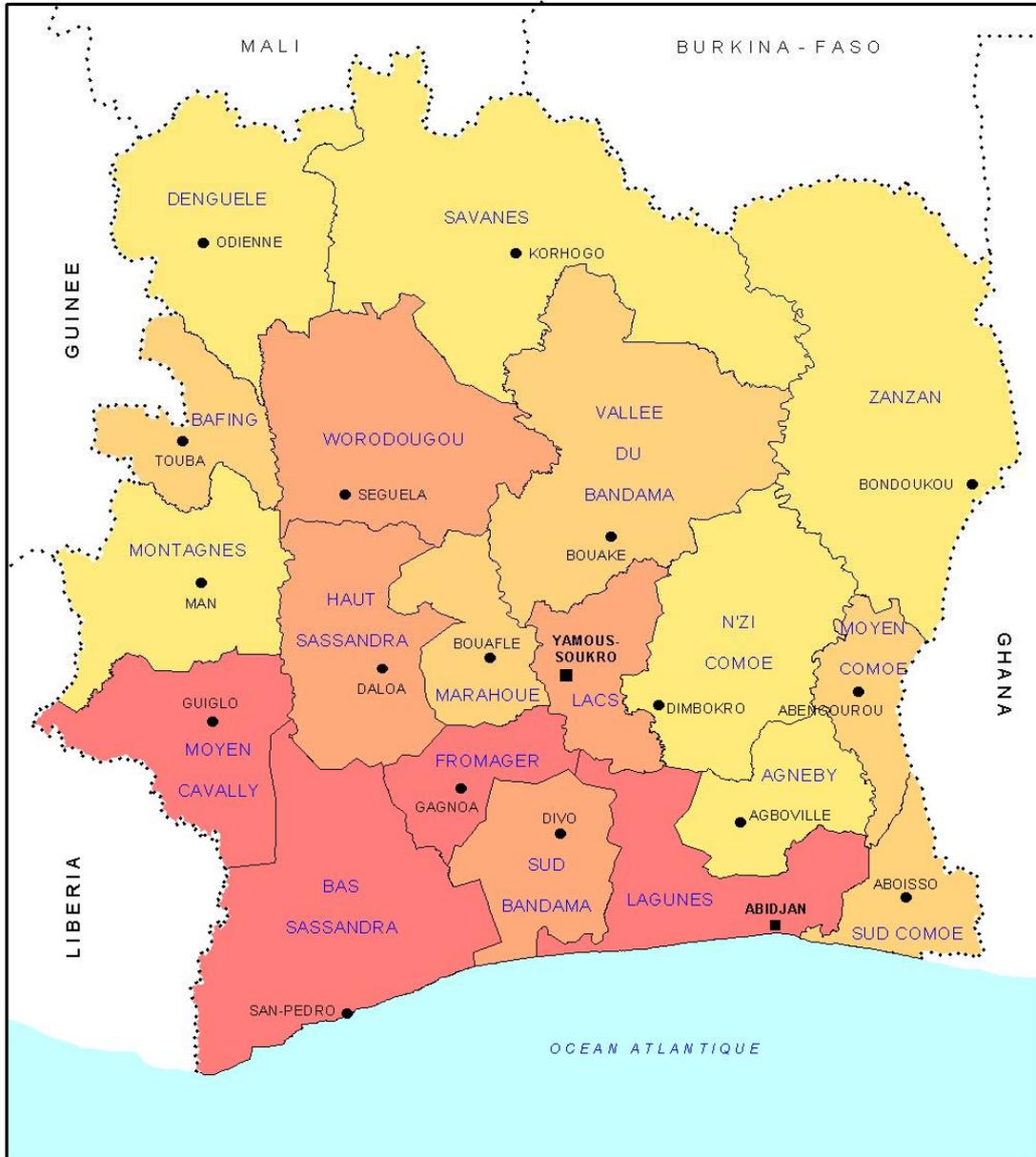
Région d'origine	Régions de destination																			
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	Total
1 Région du Sud-Comoe	78,4	0,3	0,2	0,5	0,6	0,4	2,4	0,4	0,2	0,5	0,5	0,2	0,2	0,5	0,2	0,1	0,3	0,3	0,4	2,85
2 Région du N'Zi Comoe	1,3	88	0,7	2,8	3,6	2,4	4	4,1	0,9	2,1	2,8	1,5	0,4	8,7	0,4	0,5	0,7	2,1	2,1	6,69
3 Région du Zanzan	1,7	0,7	94	0,6	9,9	1	2,3	1,3	0,5	1,3	1,3	0,5	1,5	2,7	0,2	0,3	0,3	0,7	0,7	6,31
4 Région des Lacs	0,8	0,9	0,2	75	0,5	1,7	2,3	2,3	0,6	0,5	2,4	4,5	0,3	4	0,3	0,4	0,5	3	4,2	4,34
5 Région du Moyen-Comoe	0,8	0,6	1,1	0,4	76	0,5	1,3	0,4	0,2	0,9	0,5	0,2	0,2	0,7	0,4	0,2	0,2	0,3	0,3	2,44
6 Région de la Vallé du Bandama	1,8	2,1	0,5	4,9	1,8	77	4,7	6	1,7	1,5	7,2	4,7	1,6	9,4	0,9	2,4	1,4	5,9	6	9,77
7 Région des Lagunes	7,8	2,6	1,3	4,5	2,9	3,9	61	2,9	2,2	5	4,4	2,5	1,6	3,4	2	2,1	3,6	2,5	3,9	16,8
8 Région du Moyen-Cavally	0,3	0,4	0,1	0,4	0,2	0,4	1	65	1,2	0,2	0,3	0,2	0,2	0,7	0,2	0,2	1	0,5	0,3	2,49
9 Région des Montagnes	0,8	0,3	0,2	0,8	0,4	0,9	2,7	6,8	87	0,5	0,7	0,6	0,5	1,8	1	1	6,8	1,5	0,9	7,15
10 Région Agneby	1,5	0,7	0,4	0,7	1,6	0,8	3,6	0,5	0,3	84	0,8	0,4	0,3	0,7	0,4	0,3	0,6	0,4	0,6	4,25
11 Région du Sud-Bandama	0,8	0,4	0,2	0,9	0,4	0,9	2,1	0,7	0,4	0,5	72	0,4	0,3	1,7	0,3	0,4	0,5	0,6	2	4,08
12 Région de la Marahoue	0,4	0,4	0,1	1,8	0,2	0,9	1,8	0,9	0,4	0,3	0,6	77	0,3	1,2	0,3	0,9	0,5	2	1,9	3,88
13 Région des Savanes	1	0,5	0,2	1,6	0,6	3,8	2,2	1,7	0,6	0,9	1,5	2,6	91	1,4	1,3	16	0,8	2,6	2,3	7,98
14 Région du Bas-Sassandra	0,5	0,8	0,2	0,9	0,3	0,9	1,1	1,2	0,7	0,3	0,9	0,4	0,2	57	0,4	0,3	0,6	0,9	1,5	5,22
15 Région du Denguélé	0,4	0,2	0	0,9	0,2	0,6	1,1	0,6	0,4	0,3	1	0,6	0,4	0,9	90	0,9	0,8	1,6	0,9	2,22
16 Région du Worodougou	0,2	0,2	0	0,7	0,1	1	1,2	0,6	0,3	0,2	0,5	1,2	0,4	0,7	0,3	72	1,1	1,2	1,2	2,63
17 Région du Bafing	0,1	0,1	0	0,2	0,1	0,2	0,5	1,3	1,2	0,1	0,2	0,1	0,1	0,5	0,3	0,4	79	0,6	0,5	1,17
18 Région du Haut Sassandra	0,6	0,6	0,2	1,6	0,4	1,5	2,3	2,8	1,1	0,4	0,8	1,8	0,4	2,5	0,8	1,2	1,3	72	1,6	6,22
19 Région du Fromager	0,7	0,4	0,1	1,2	0,4	0,9	2,4	0,6	0,4	0,4	1,5	0,9	0,3	1,7	0,4	0,5	0,7	1	69	3,53
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Tableau 3.5 : Matrice de migration interne durée de vie par région

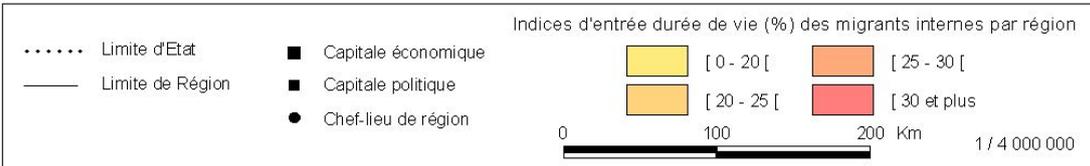
Régions d'origine	Régions de destination																			Total
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	
1 Région du Sud-Comoe	71,7	0,4	0,3	0,5	0,5	1,1	19,6	0,4	0,4	0,6	0,7	0,3	0,4	1,5	0,1	0,1	0,1	0,7	0,5	100,0
2 Région du N'Zi Comoe	0,5	58,8	0,5	1,4	1,3	2,7	13,9	1,8	0,9	1,1	1,7	0,8	0,4	10,3	0,1	0,2	0,1	2,1	1,1	100,0
3 Région du Zanzan	0,7	0,5	75,4	0,3	3,7	1,2	8,7	0,6	0,5	0,7	0,9	0,3	1,6	3,5	0,0	0,1	0,0	0,8	0,4	100,0
4 Région des Lacs	0,5	0,9	0,2	57,3	0,3	2,9	12,6	1,6	0,8	0,4	2,3	3,8	0,4	7,4	0,1	0,2	0,1	4,6	3,4	100,0
5 Région du Moyen-Comoe	0,9	1,1	2,3	0,5	73,4	1,4	12,4	0,5	0,5	1,2	0,8	0,3	0,4	2,4	0,3	0,2	0,1	0,9	0,5	100,0
6 Région de la Vallé du Bandama	0,5	1,0	0,3	1,7	0,4	60,7	11,3	1,8	1,1	0,5	3,1	1,8	1,0	7,6	0,2	0,6	0,1	4,0	2,2	100,0
7 Région des Lagunes	1,2	0,7	0,4	0,9	0,4	1,8	85,8	0,5	0,8	1,0	1,1	0,5	0,6	1,6	0,2	0,3	0,2	1,0	0,8	100,0
8 Région du Moyen-Cavally	0,4	0,6	0,1	0,6	0,1	1,3	9,3	77,9	3,3	0,2	0,4	0,3	0,4	2,3	0,1	0,2	0,4	1,4	0,5	100,0
9 Région des Montagnes	0,3	0,2	0,1	0,4	0,1	0,9	8,8	2,9	79,6	0,2	0,4	0,3	0,4	2,0	0,2	0,4	1,0	1,4	0,5	100,0
10 Région Agneby	0,9	0,7	0,4	0,6	0,9	1,4	20,0	0,3	0,5	69,5	0,8	0,3	0,5	1,4	0,2	0,2	0,1	0,7	0,5	100,0
11 Région du Sud-Bandama	0,5	0,4	0,2	0,7	0,2	1,8	12,4	0,5	0,7	0,4	74,9	0,4	0,5	3,2	0,1	0,3	0,1	1,0	1,7	100,0
12 Région de la Marahoue	0,3	0,4	0,2	1,5	0,1	1,8	10,9	0,7	0,6	0,3	0,6	73,6	0,5	2,5	0,1	0,6	0,1	3,4	1,7	100,0
13 Région des Savanes	0,3	0,3	0,1	0,7	0,2	3,7	6,3	0,6	0,5	0,4	0,8	1,2	74,6	1,4	0,3	5,4	0,1	2,2	1,0	100,0
14 Région du Bas-Sassandra	0,3	0,7	0,2	0,6	0,1	1,3	4,8	0,7	0,8	0,2	0,7	0,3	0,2	86,5	0,1	0,2	0,1	1,1	1,0	100,0
15 Région du Denguélé	0,5	0,4	0,1	1,4	0,2	2,1	12,2	0,8	1,3	0,5	2,0	0,9	1,2	3,4	65,5	1,0	0,4	4,8	1,4	100,0
16 Région du Worodougou	0,2	0,2	0,1	0,8	0,1	2,8	11,1	0,7	0,8	0,2	0,8	1,6	1,0	2,2	0,2	72,0	0,4	3,1	1,6	100,0
17 Région du Bafing	0,2	0,2	0,1	0,4	0,2	1,5	9,2	3,3	6,4	0,3	0,7	0,4	0,3	3,1	0,4	0,9	67,7	3,2	1,4	100,0
18 Région du Haut Sassandra	0,3	0,4	0,2	0,9	0,1	1,8	8,8	1,3	1,2	0,2	0,5	1,1	0,4	3,2	0,2	0,5	0,2	77,7	0,9	100,0
19 Région du Fromager	0,5	0,4	0,2	1,1	0,2	2,0	16,3	0,5	0,7	0,4	1,8	1,0	0,5	3,8	0,2	0,4	0,2	1,9	68,0	100,0
Total	2,6	4,5	5,0	3,3	2,4	7,7	23,6	3,0	6,6	3,5	4,2	3,7	6,5	8,0	1,6	2,6	1,0	6,7	3,5	100,0



Carte 1 : INDICES D'ENTREE , DUREE DE VIE (%) DES MIGRANTS INTERNES PAR REGION



Source : RGPH 98



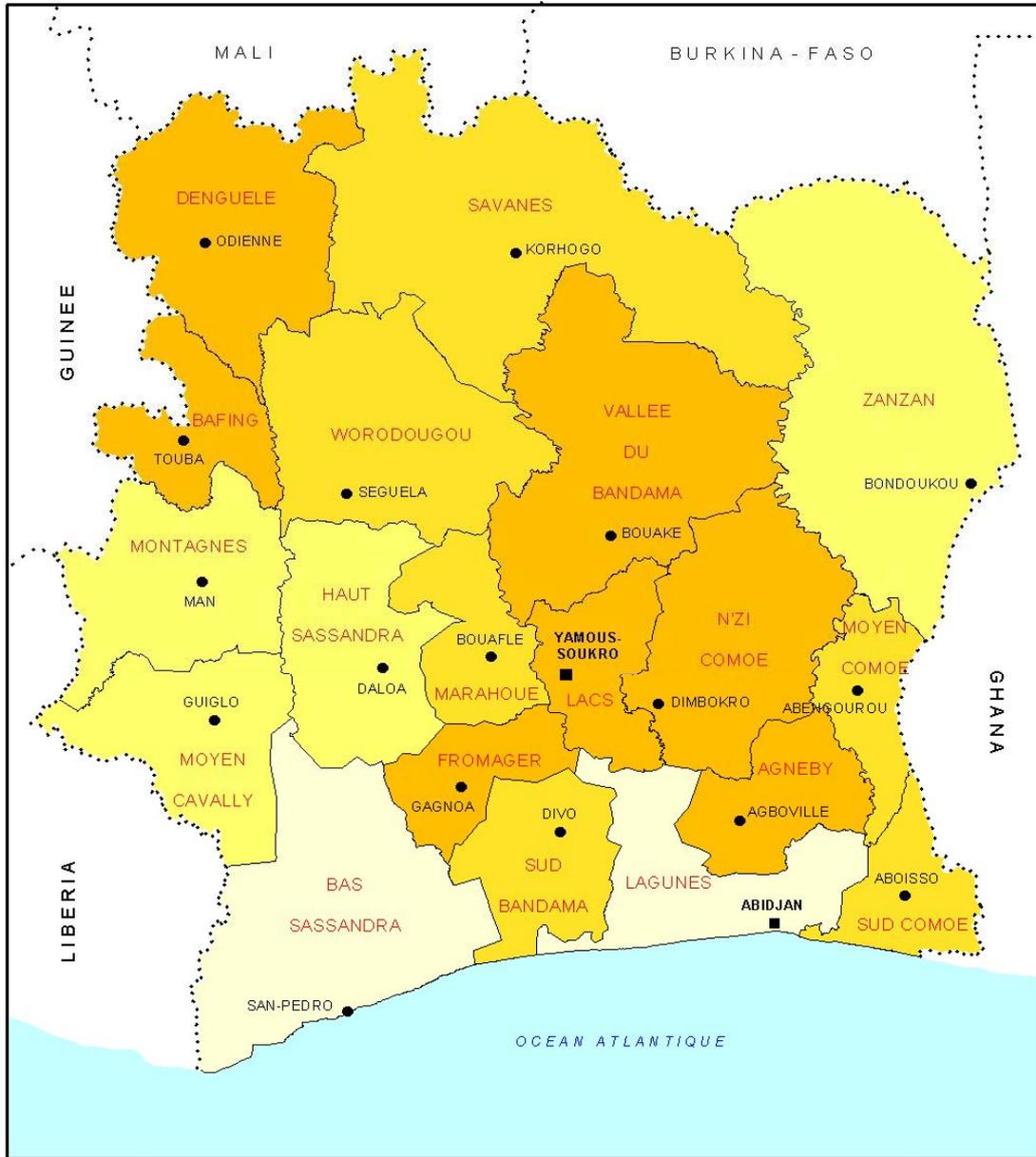
Reproduction interdite

Réalisation : I N S, Division Cartographie Tel : (225) 20 21 40 08 / 20 21 05 38 / 20 21 51 87 Fax : (225) 20 21 44 01

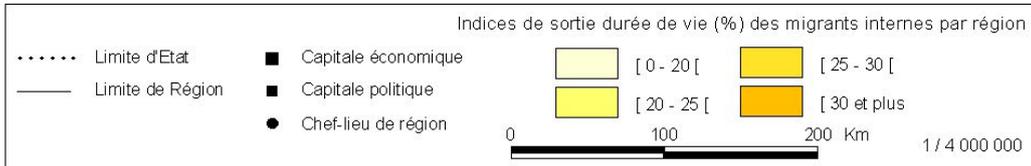
Edition Juin 2001



Carte 2 : INDICES DE SORTIES , DUREE DE VIE (%)
DES MIGRANTS INTERNES PAR REGION



Source : RGPH 98



Reproduction Interdite

Edition Juin 2001

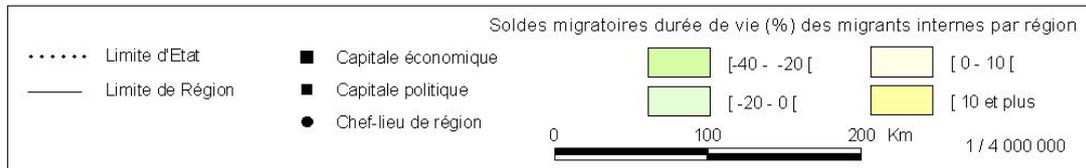
Réalisation : I N S, Division Cartographie Tel : (225) 20 21 40 08 / 20 21 05 38 / 20 21 51 87 Fax : (225) 20 21 44 01



Carte 3 : SOLDES MIGRATOIRES , DUREE DE VIE (%) DES MIGRANTS INTERNES PAR REGION



Source : RGPH 98



Reproduction interdite

Edition Juin 2001

Réalisation : I N S, Division Cartographie Tel (225) 20 21 40 08 / 20 21 05 38 / 20 21 51 87 Fax (225) 20 21 44 01

Tableau 3.6 : Répartition de la population par statut migratoire selon la région en 1998.

Région d'origine	% de natifs Non Migrants	% des natifs émigrés de la région par rapport aux résidents	% des natifs émigrés vers la région des Lagunes par rapport à l'ensemble des émigrés
Région du Sud-Comoe	71,7	23,3	69,3
Région du N'Zi Comoe	58,9	41,1	33,8
Région du Zanzan	75,4	24,6	35,4
Région des Lacs	57,3	42,7	29,5
Région du Moyen-Comoe	73,4	26,6	46,6
Région de la Vallé du Bandama	60,7	39,3	28,8
Région des Lagunes	85,8	14,2	85,8
Région du Moyen-Cavally	77,9	22,1	42
Région des Montagnes	79,7	19,3	45,5
Région Agneby	69,6	29,4	68,1
Région du Sud-Bandama	74,9	25,1	49,2
Région de la Marahoue	73,7	26,3	41,6
Région des Savanes	74,6	25,4	25
Région du Bas-Sassandra	86,5	13,5	35,9
Région du Denguélé	65,5	34,5	35,2
Région du Worodougou	72	28	39,6
Région du Bafing	67,7	32,3	28,5
Région du Haut Sassandra	77,8	22,2	39,6
Région du Fromager	68	32	50,9
Total	73,7	26,3	-

3.2.1.2 - Flux internes à destination rurale

Sur une population totale de 15 366 672 d'habitants recensés en 1998 en Côte-d'Ivoire, le milieu rural en abrite 8 837 534, soit 57,5 % de l'ensemble. Il en résulte que près de trois (3) habitants sur cinq (5) vivent en milieu rural. Quelles sont les principales caractéristiques du milieu rural en matière de migration ?

Les résultats du recensement indiquent que 36,4 % des habitants des zones rurales du pays sont des immigrants, mais les immigrants internes représentent 22,1 % des ruraux. c'est-à-dire des personnes nées dans une Sous-Préfecture autre que celles de leur résidence actuelle. Ce lieu de naissance peut être une ville ou un village.

S'agissant des immigrants d'origine interne, la moyenne nationale cache des diversités régionales. En effet, la proportion des immigrants ruraux varie de 8,5 % dans la région du Denguélé à 33,8 % dans celle du Bas-Sassandra. Comme on le voit, aucun département n'enregistre moins de 8 % d'immigrants dans sa population. Cela justifie une fois de plus, l'ampleur des migrations internes à l'intérieur de la Côte-d'Ivoire.

Dix régions sur 19 comptent plus de 20% d'immigrants dans leur population. Parmi elles, quatre se distinguent particulièrement par l'ampleur du phénomène. Il s'agit des régions du Bas-Sassandra (33,8 %), du Moyen-Cavally (32,1 %), du Worodougou (29,9 %) et du Fromager (29,4 %). Comme signalé plus haut, la région du Bas-Sassandra est le nouveau front

pionnier du café et du cacao qui attire donc aussi bien les allogènes ivoiriens que les étrangers nés en Côte-d'Ivoire. La situation est presque semblable dans la région du Moyen-Cavally qui a accueilli des personnes venues d'ailleurs sur une partie de son territoire, surtout dans la zone de TAÏ (Cette sous-préfecture abrite une forêt classée déclarée patrimoine international). Cependant, elle est infiltrée par des paysans venus des autres régions du pays.

La position de la région de Worodougou comme région d'immigration s'explique certainement par la présence des chercheurs artisanaux de diamants qui, semble-t-il, proviennent aussi bien de la Côte-d'Ivoire que de certains pays frontaliers. La présence de la région du Fromager dans le peloton de tête des régions d'accueil est liée à son appartenance à l'ancienne région du Centre-Ouest, deuxième front pionnier agricole. Deux de ces quatre régions abritent les plus fortes proportions d'immigrants.

Les flux ruraux sont polarisés. Ils proviennent du Centre et du Nord à destination du Sud forestier.

3.2.1.3 - Flux internes à destination urbaine

Au nombre de 6 529 138 personnes, la population urbaine représente 42,5 % de la population totale du pays. Parmi celles-ci, 51,4 % sont nées hors de leur Sous-Préfecture résidence au moment du recensement de 1998. En d'autres termes, plus de la moitié des habitants des villes de Côte-d'Ivoire n'y est pas née. Les immigrants internes représentent 37,5 % de la population totale et 73 % de l'ensemble des immigrants. Cette situation est celle des villes africaines en générale qui sont alimentées en grande partie par l'exode rural. La proportion des immigrants varie d'une région à l'autre sans que l'écart entre elles ne soit trop important comme c'est le cas en milieu rural. En effet, pour la plupart des régions, la proportion des immigrants dans les villes est au-delà de 30 % sauf dans le cas de 3 régions : les villes des régions des Savanes, du Zanzan et de l'Agnéby. Celles-ci enregistrent respectivement 27,7 %, 28,4 % et 28,1 % d'immigrants dans leur population. Dans trois (3) des 19 régions, les villes ont au moins 40 % d'immigrants dans leur population. Il s'agit de la région des lagunes (41,3 %), la région du Bas-Sassandra (43,4 %) et la région du Baffing (42,7%). Il est à noter que la région du (Bas-Sassandra apparaissait déjà comme ayant une forte proportion d'immigrants en milieu rural. Elle abrite les villes de San Pédro de Sassandra et de Tabou. La première citée est une ville portuaire et capitale régionale qui a vu sa population passée de 4 000 habitants en 1969 à 131 000 en 1998, soit une multiplication par plus de 30 en moins de 30 ans. Déjà en 1975, la population était à 31 000 habitants. Cette dynamique est due à la création du port en 1970 et aux activités induites par la présence du port. Les deux autres villes ont vu se développer des activités de pêche artisanale menée en grande partie par des allogènes et des étrangers.

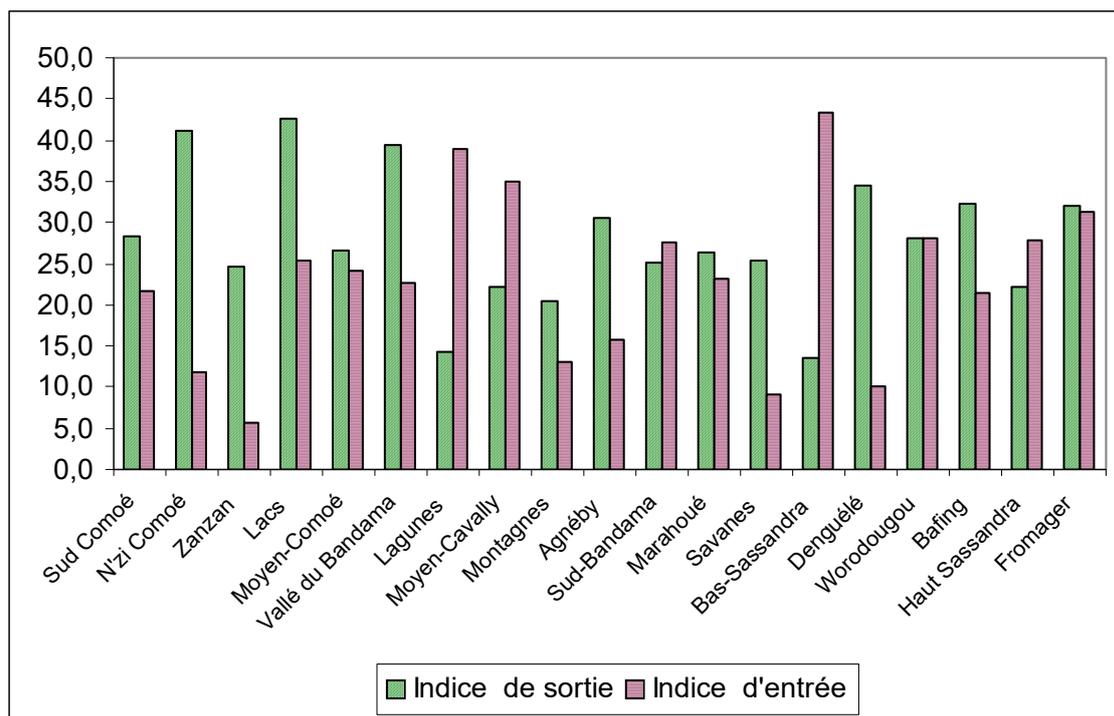
Tableau 3.7 : Proportion de migrants internes par rapport aux migrants de la région selon le lieu de résidence.

Région	Milieu urbain	Milieu rural	Ensemble
Sud Comoé	69,5	38,9	48,7
N'zi Comoé	77,0	67,9	72,1
Zanzan	77,9	77,7	77,7
Lacs	78,2	81,4	79,4
Moyen-Comoé	69,2	40,8	50,7
Vallé du Bandama	79,2	89,8	82
Lagunes	71,8	56,3	69,8
Moyen-Cavally	60,4	58,7	59,1
Montagnes	72,1	74,6	73,6
Agnéby	70,3	52,9	61,0
Sud-Bandama	72,4	56,2	59,7
Marahoué	74,9	65,5	68,5
Savanes	76,9	62,7	69,8
Bas-Sassandra	69,3	56,5	59,1
Denguélé	85,2	70,6	77,1
Worodougou	75,9	79,9	78,9
Bafing	84,7	87,2	86,5
Haut Sassandra	77,0	55,9	61,5
Fromager	73,4	64,8	67,6
Total Côte d'Ivoire	73,0	60,9	67,1

Tableau 3.8 : Indices de migration durée de vie par région en 1998

Région	Indice de sortie (%)	Indice d'entrée (%)	Indice de solde migratoire (%)	Indice d'efficacité (%)
Sud Comoé	28,3	21,6	-8,9	-17,7
N'zi Comoé	41,2	11,9	-39,8	-67,5
Zanzan	24,6	5,7	-22,3	-68,7
Lacs	42,7	25,4	-26,2	-37,3
Moyen-Comoé	26,6	24,1	-3,4	-6,7
Vallé du Bandama	39,3	22,6	-24,2	-37,8
Lagunes	14,2	39,0	33,8	58,9
Moyen-Cavally	22,1	35,1	18,1	31,1
Montagnes	20,4	13,2	-8,6	-25,6
Agnéby	30,5	15,7	-19,2	-40,5
Sud-Bandama	25,1	27,7	3,5	6,6
Marahoué	26,4	23,2	-4,2	-8,4
Savanes	25,4	9,0	-19,8	-55,0
Bas-Sassandra	13,5	43,3	41,5	65,9
Denguélé	34,5	10,2	-31,3	-64,6
Worodougou	28,0	28,1	0,2	0,3
Bafing	32,3	21,5	-14,7	-26,9
Haut Sassandra	22,3	27,7	7,3	14,5
Fromager	32,0	31,4	-0,9	-1,5
Total Côte d'Ivoire	26,3	26,3	0,0	0,0

Figure 3.1 Indices de sortie et indices d'entrée par région



3.2.2 - Migrations inter-régionales entre 1997 et 1998 : Les échanges entre régions se sont équilibrés

Au cours du recensement de 1998, on a demandé à chaque personne âgée de plus d'un an, de donner son lieu de résidence un an avant la date de l'opération. Les réponses à cette question fournissent des données permettant de calculer le solde migratoire annuel et l'indice de compensation, ainsi que les taux d'immigration, d'émigration et de migration nette. Ces indices ont permis de connaître la capacité de rétention ou de répulsion de chacune des régions.

Sur une population de 14 769 636 habitants âgés de un (1) an ou plus, on a enregistré 420 234 migrations en un an, soit un taux de mobilité de 2,8 %. Il est à signaler qu'en l'espace de 12 mois, il est possible qu'un individu ait effectué deux migrations. Mais le recensement ne permet d'en avoir qu'une seule par individu, ce qui ramène le nombre de migrations au nombre de migrants. En valeur absolue, les flux les plus importants au point de vue émigration sont ceux au départ des régions des Lagunes (85224), de la Vallée du Bandama (47185), du N'Zi-Comoé (33943), du Haut-Sassandra (26154) et du Bas-Sassandra (25240), pour ne citer que les flux supérieurs à 20 000 personnes (tableau 3.9).

S'agissant de l'immigration, les régions ayant accueilli le plus d'immigrants par ordre d'importance sont celles des Lagunes (92018), du Bas-Sassandra (50958) de la Vallée du Bandama (31926) et du Haut-Sassandra (26363). Il ressort de ce qui précède que les mêmes régions sont à la fois les principales zones de départ et de destination. Mais en comparant les migrants à la population de 1997, l'on se rend compte que l'importance relative de l'émigration place en tête, les régions du N'Zi-Comoé, des Lacs, de la Vallée du Bandama et du Moyen-Comoé. Ces régions ont enregistré, respectivement, des émigrés représentant 5,4 %, 4,5 %, 4,4 %, et 4,0 % de leur population.

Les flux migratoires les plus importants en valeur absolue au cours de la période 1997-1998 sont ceux de:

- la région de la Vallée du Bandama vers les régions des Lagunes (11491) et du Bas-Sassandra (8489) ;
- la région des Lagunes vers les régions du Sud-Comoé (7793), de la Vallée du Bandama (8046), et du Bas-Sassandra (8519) ;
- N’Zi-Comoé vers la région des Lagunes (9498) ;
- l’Agnéby vers la région des Lagunes (7 709).

Il se dégage une polarisation des mouvements migratoires sur les principales régions du Sud. Les différents résultats obtenus ci-dessus sont confirmés par l’indice d’efficacité qui est le rapport entre le solde migratoire net et la somme des migrations (immigrations et émigrations). Le tableau 3.9 fait apparaître pour chacune des régions, ses gains et ses pertes dans les échanges migratoires avec les autres régions. Ainsi, seulement neuf (9) des dix neuf (19) régions ont enregistré plus d’entrées (immigrants) que de sorties (émigrés) entre 1997 et 1998. Il s’agit principalement des régions du Bas-Sassandra (25718 personnes supplémentaires : 50958 contre 25240), des Lagunes (6794), du Moyen-Cavally (5601) et du Worodougou (6550), pour ne citer que les flux supérieurs ou égaux à 5000.

Pour les trois premières régions, rien de surprenant puisqu’il s’agit de régions traditionnelles d’immigration. Pour la quatrième, c’est la confirmation de ce qui a été observé lors du recensement de la population de 1988 (ZANOUE et al, 1992). Cela semble paradoxale à première vue. En effet, comme les autres régions de la zone de savane, on s’attend à ce que le Worodougou soit une région d’émigration principalement. L’explication vient du fait que cette région renferme des mines de diamant qui sont exploitées de façon artisanale par des populations venant de la Côte-d’Ivoire et de l’extérieur.

Parmi les régions « gagnantes », trois (3) se distinguent par leur indice d’efficacité. Il s’agit des régions du Bas-Sassandra (0,34), du Worodougou (0,30), et du Bafing (0,25). La région la plus perdante est celle du N’Zi-Comoé (-0,30).

Tableau 3.9 : Echanges migratoires entre une région et les autres au cours des 12 mois précédant le recensement (1997-1998)

Régions de résidence en 1997	Entrants	Sortants	Solde migratoire	Indice d'efficacité
Région du Sud-Comoe	15551	12060	3491	0,13
Région du N'Zi Comoe	18305	33943	-15638	-0,30
Région du Zanzan	12315	19696	-7381	-0,23
Région des Lacs	18697	20704	-2007	-0,05
Région du Moyen-Comoe	11361	15311	-3950	-0,15
Région de la Vallé du Bandama	31926	47185	-15259	-0,19
Région des Lagunes	92018	85224	6794	0,04
Région du Moyen-Cavally	18034	12433	5601	0,18
Région des Montagnes	20684	18892	1792	0,05
Région Agneby	12704	14641	-1937	-0,07
Région du Sud-Bandama	17504	19744	-2240	-0,06
Région de la Marahoue	13295	14545	-1250	-0,04
Région des Savanes	15608	20704	-5096	-0,14
Région du Bas-Sassandra	50958	25240	25718	0,34
Région du Denguélé	4825	5922	-1097	-0,10
Région du Worodougou	14087	7537	6550	0,30
Région du Bafing	8177	4893	3284	0,25
Région du Haut Sassandra	26363	26154	209	0,00
Région du Fromager	17822	15406	2416	0,07
Total Côte d'Ivoire	420234	420234	0	0,00

On peut aussi mesurer le pouvoir d'attraction et/ou de répulsion d'une région par le taux net de migration. Cet indice est la différence entre le taux d'immigration et le taux d'émigration en tenant compte aussi bien des migrations internes que des migrations internationales. Dans le cas de cette section, on ne prendra en compte que les migrations internes.

Le taux d'immigration pour une région donnée est le rapport de la population immigrante de cette région sur la demi-somme des populations résidentes en 1997 et 1998. Le taux d'émigration est, dans les mêmes conditions, le rapport de la population émigrée sur le même dénominateur.

Par rapport aux mouvements migratoires internes, les taux d'immigration varient de 1,7 % (région des savanes) à 6 % (région du Bafing), et d'émigration de 1,9 % (région du Bas-Sassandra) à 5,4 % (région du N'Zi-Comoé). Les soldes migratoires nets qui s'en découlent varient de -2,5 % (région du N'Zi-Comoé) à 2,4% (région du Bafing). Seule, la région du Haut-Sassandra a un solde nul, ce qui veut dire que cette région a enregistré au cours de la période 1997-98, presque autant d'entrants (26363) que de sortants (26154). Parmi les 18 régions restantes, 8 ont enregistré des taux nets de migration positifs et les 10 autres des taux négatifs. Pour les régions à taux négatifs, les entrants sont moins nombreux que les sortants. Il s'agit généralement de régions d'émigration comme la région du N'Zi-Comoé, de la Vallée du Bandama, du Zanzan, et du Moyen-Comoé, dans cet ordre, pour ne citer que les plus importantes. Celles qui ont des taux positifs sont des régions d'immigration enregistrant plus d'immigrants que d'émigrants. C'est le cas de la région du Bafing, du Bas-Sassandra, du Worodougou et du Moyen-Cavally, etc.

Les taux d'immigration les plus élevés sont enregistrés dans le Bafing (6,0 %), les Lacs (4,0 %), le Bas-Sassandra (3,8 %), le Worodougou (3,8 %), le Moyen-Cavally (3,6 %) et le Sud-Comoé (3,5 %). Il s'agit bien entendu des régions traditionnelles d'immigration, à l'exception

du Bafing qui n'existait d'ailleurs pas avant l'an 2 000 en tant qu'entité régionale séparée. Cette région était rattachée à celle du Nord-Ouest qui, en 1988, a enregistré quelques flux d'immigration.

On peut se demander pourquoi des régions traditionnelles d'immigration comme celles des Lagunes et du Haut-Sassandra ne figurent pas parmi celles qui ont les taux d'immigration les plus élevés. Cette situation peut être mise sur le compte des aléas qui pèsent sur le phénomène migration, étant entendu qu'il ne s'agit ici que d'une période d'un an.

Les plus forts taux d'émigration sont détenus par les régions du N'Zi-Comoé (5,4 %), des Lacs (4,4 %), du Moyen-Comoé (4,0 %) et de la Vallée du Bandama (4,4 %). Cette dernière est connue comme la principale région d'émigration de la Côte-d'Ivoire, tandis que les 2 premières sont issues de la scission de la région du Centre qui était, elle aussi, une région d'émigration de premier plan.

En dehors de quelques cas où le gain ou la perte est significatif, les échanges migratoires entre les régions se sont équilibrés. C'est ainsi que dans une dizaine de régions, le taux net de migration varie de -1 à 1 (tableau 3.10).

Tableau 3.10 : Taux d'immigration et d'émigration internes en % (1997-1998)

Régions de résidence en 1997	Entrants dans la région	Sortants vers d'autres régions	Taux d'immigration %	Taux d'émigration %	Taux net de migration %
Région du Sud-Comoe	15551	12060	3,5	2,7	0,8
Région du N'Zi Comoe	18305	33943	2,9	5,4	-2,5
Région du Zanzan	12315	19696	1,8	2,9	-1,1
Région des Lacs	18697	20704	4,0	4,4	-0,4
Région du Moyen-Comoe	11361	15311	2,9	4,0	-1,0
Région de la Vallée du Bandama	31926	47185	3,0	4,4	-1,4
Région des Lagunes	92018	85224	2,5	2,3	0,2
Région du Moyen-Cavally	18034	12433	3,6	2,5	1,1
Région des Montagnes	20684	18892	2,2	2,1	0,2
Région Agneby	12704	14641	2,5	2,8	-0,4
Région du Sud-Bandama	17504	19744	2,6	3,0	-0,3
Région de la Marahoue	13295	14545	2,4	2,7	-0,2
Région des Savanes	15608	20704	1,7	2,3	-0,6
Région du Bas-Sassandra	50958	25240	3,8	1,9	1,9
Région du Denguélé	4825	5922	2,2	2,7	-0,5
Région du Worodougou	14087	7537	3,8	2,0	1,8
Région du Bafing	8177	4893	6,0	3,6	2,4
Région du Haut Sassandra	26363	26154	2,5	2,5	0,0
Région du Fromager	17822	15406	3,4	2,9	0,5
Total	420 234	420234	2,8	2,8	0,0

A l'issue de cette section, il est à retenir que :

les régions d'immigration qui enregistrent un taux d'immigration supérieur ou égal à 3 % sont au nombre de huit (8) : Les région du Bafing, des Lacs, du Bas-Sassandra, du Worodougou, du Moyen-Cavally du Sud-Comoé, du Fromager et de la vallée du Bandama. Ces régions se rencontrent aussi bien au Sud qu'au Centre du Pays, ce qui voudrait dire que pour l'année en présence, les flux migratoires étaient orientés dans ces deux directions ;

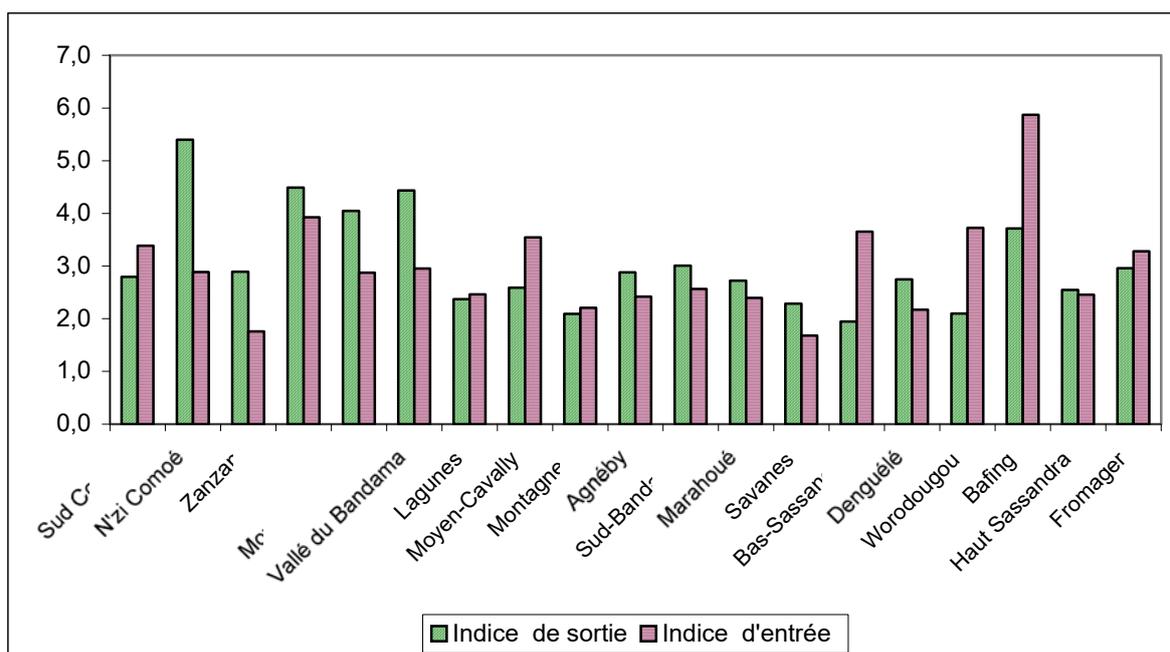
les régions détenant des taux d'émigration supérieurs ou égaux à 3 %, sont par ordre d'importance, les régions du N'Zi-Comoé, des Lacs, de la Vallée du Bandama, du Moyen-

Comoé, du Bafing et du Sud-Bandama. Trois de ces six (6) régions figurent déjà comme régions d'immigration. Il s'agit des régions Bafing, des Las et de la vallée du Bandama. Ces régions sont donc des régions d'immigration et d'émigration.

Tableau 3.11 : Indices de migrations internes entre 1997 et 1998

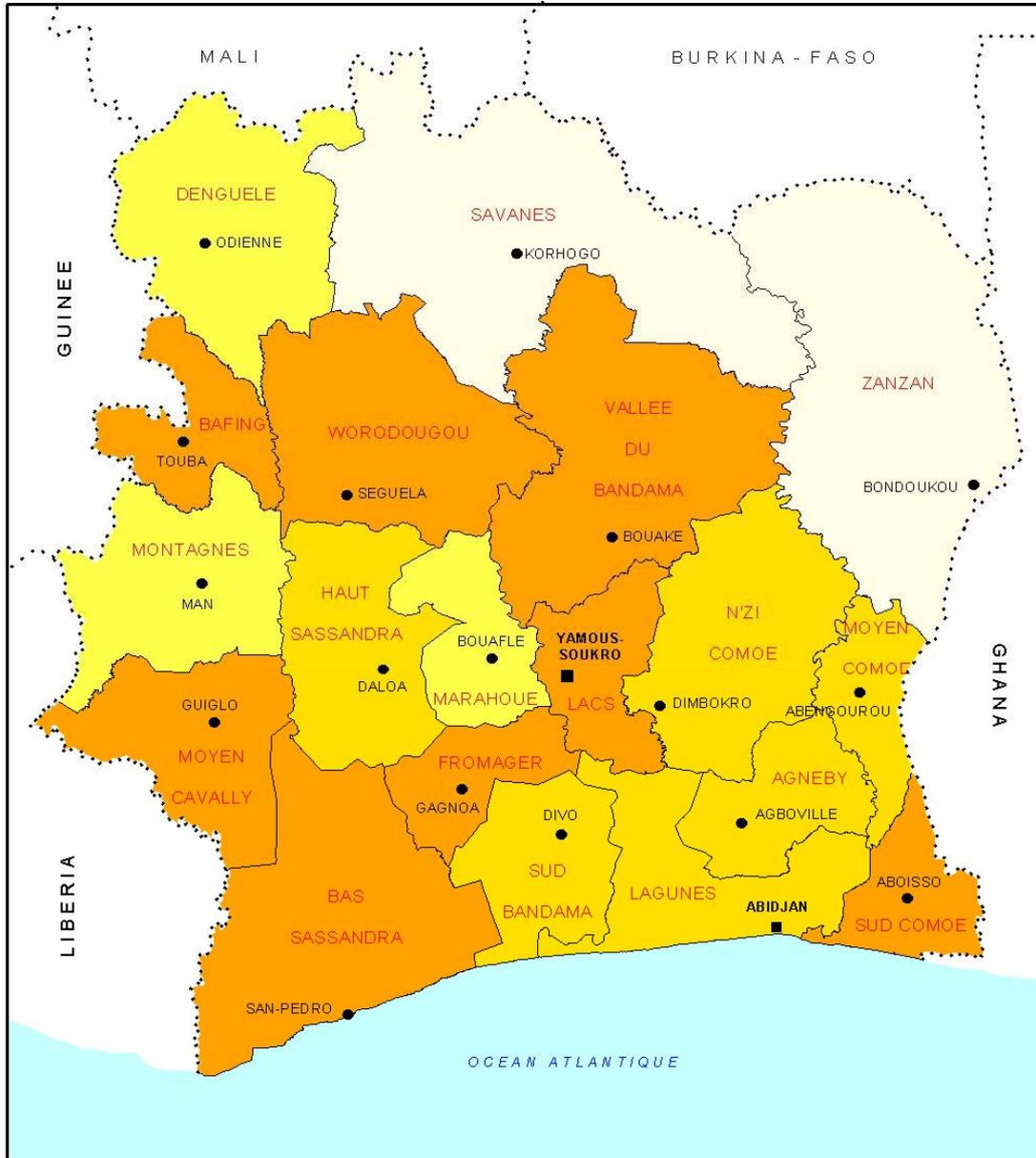
Région	Indice de sortie (%)	Indice d'entrée (%)	Indice de solde migratoire (%)
Sud Comoé	2,8	3,4	0,8
N'zi Comoé	5,4	2,9	-2,5
Zanzan	2,9	1,8	-1,1
Lacs	4,5	3,9	-0,4
Moyen-Comoé	4,0	2,9	-1,0
Vallé du Bandama	4,4	3,0	-1,4
Lagunes	2,4	2,5	0,2
Moyen-Cavally	2,6	3,5	1,1
Montagnes	2,1	2,2	0,2
Agnéby	2,9	2,4	-0,4
Sud-Bandama	3,0	2,6	-0,3
Marahoué	2,7	2,4	-0,2
Savanes	2,3	1,7	-0,6
Bas-Sassandra	1,9	3,7	1,9
Denguélé	2,7	2,2	-0,5
Worodougou	2,1	3,7	1,8
Bafing	3,7	5,9	2,4
Haut Sassandra	2,6	2,5	0,0
Fromager	3,0	3,3	0,5
Total Côte d'Ivoire	2,8	2,7	0,0

Figure 3.2 : Indices de sortie et indices d'entrée par région (1997-1998)

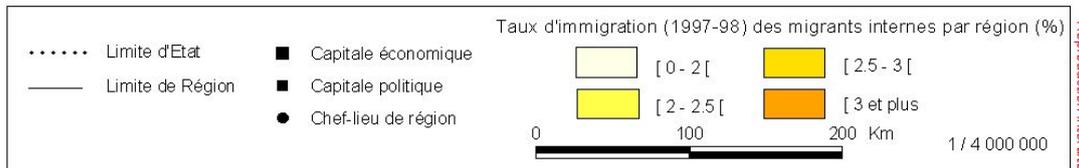




Carte 4 : TAUX D'IMMIGRATION (1997-98) DES MIGRANTS INTERNES PAR REGION



Source : RGPH 98



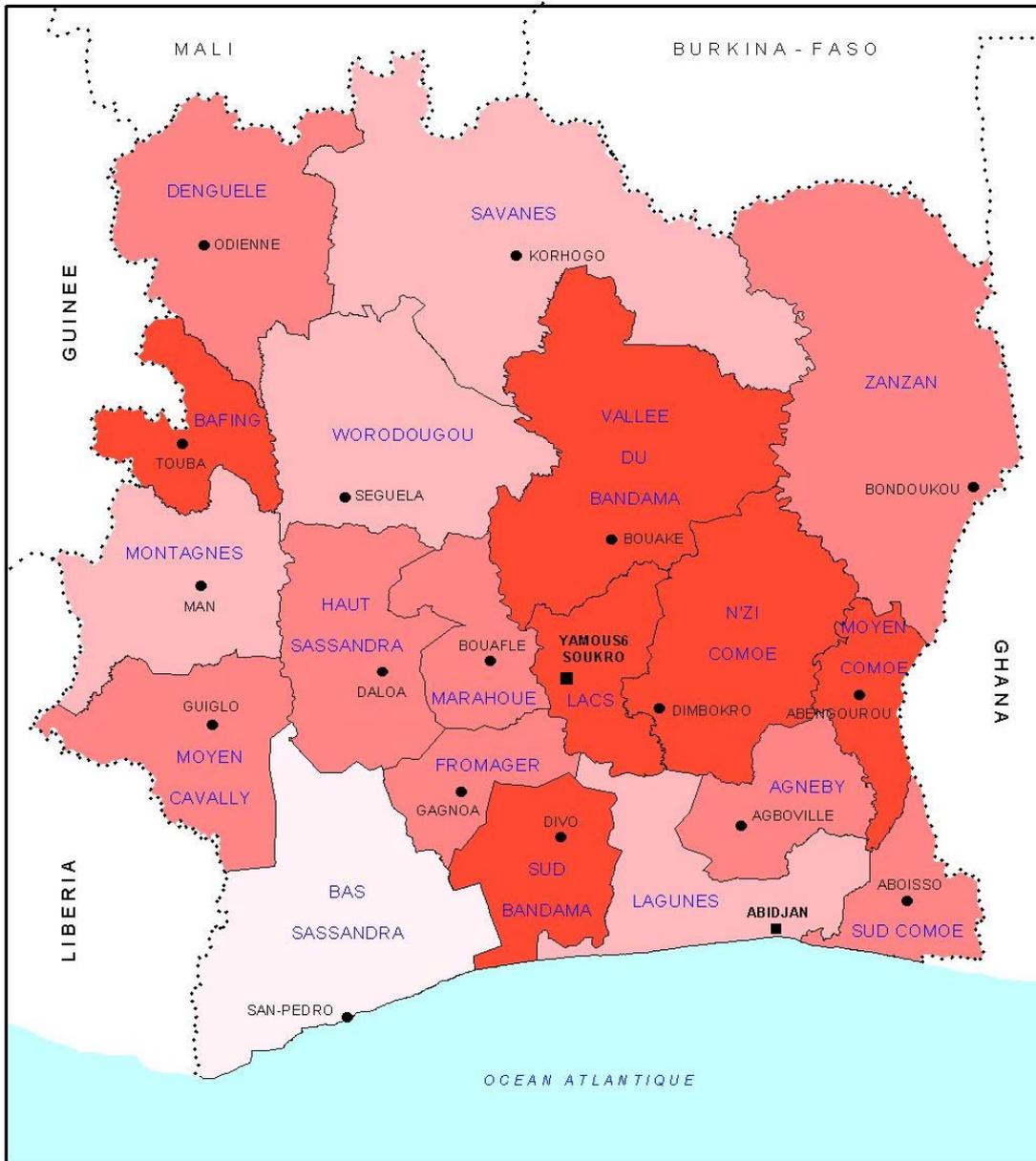
Reproduction interdite

Edition Juin 2001

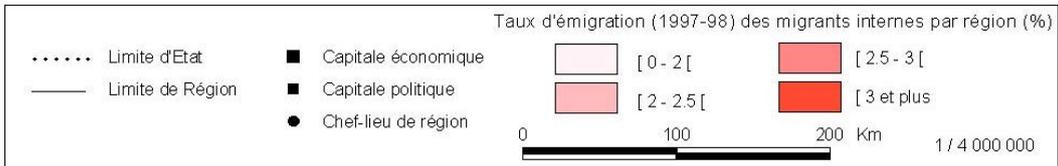
Réalisation : I N S, Division Cartographie Tel (225) 20 21 40 08 / 20 21 05 38 / 20 21 51 87 Fax (225) 20 21 44 01



Carte 5 : TAUX D'EMIGRATION (1997-98) DES MIGRANTS INTERNES PAR REGION



Source : RGPH 98



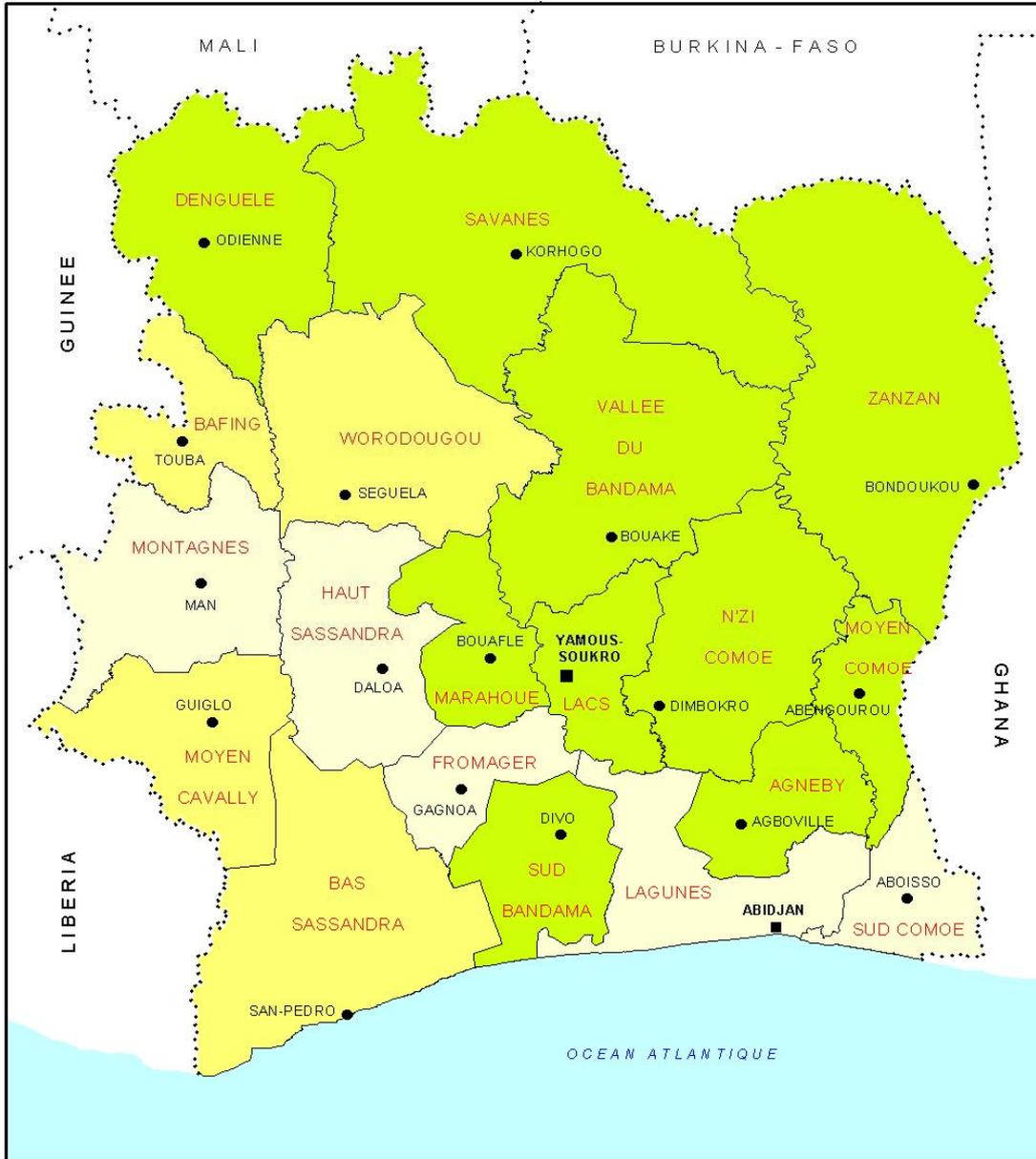
Reproduction interdite

Edition Juin 2001

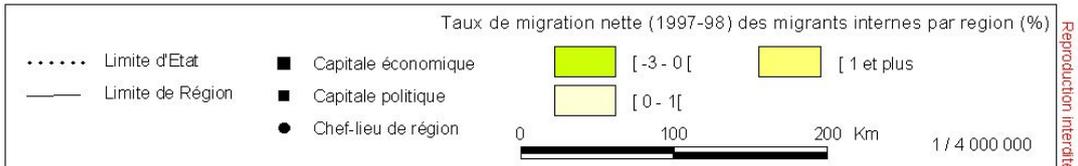
Réalisation : I N S, Division Cartographie Tel (225) 20 21 40 08 / 20 21 05 38 / 20 21 51 87 Fax (225) 20 21 44 01



Carte 6 : TAUX DE MIGRATION NETTE (1997-98) DES MIGRANTS INTERNES PAR REGION



Source : RGPH 98



Reproduction interdite

Edition Juin 2001

Réalisation : I N S, Division Cartographie Tel (225) 20 21 40 08 / 20 21 05 38 / 20 21 51 87 Fax (225) 20 21 44 01

3.3- Caractéristiques démographiques et économiques des migrants internes

Compte tenu du fait que certaines caractéristiques socio-économiques des sous-populations non-migrantes et migrantes ont été abordées dans le chapitre 2 de ce rapport, et que les migrants internes représentent plus des 2/3 des migrants, nous nous limitons dans cette section à la structure par sexe et âge et aux activités économiques de la population des migrants internes.

3.3.1 – Structure par sexe et âge

Au nombre de 4 405 328 personnes, la population des migrants internes est la composante principale de l'ensemble des migrants (67,1 %). Alors que dans son ensemble, la population totale du pays compte 104 hommes pour 100 femmes et qu'on enregistre 110 migrants pour 100 migrantes, les migrants internes comptent que 98 hommes pour 100 femmes. La situation est semblable en milieu urbain où le rapport de masculinité est de 97, contrairement au milieu rural où l'équilibre est établi entre les deux sexes.

Le déséquilibre entre les sexes mérite qu'on s'y attarde, d'autant qu'il est admis que la surmasculinité est une constance des migrations. Cette exception à la règle trouve sa justification dans les hypothèses avancées plus haut, à savoir que dans le cas de la Côte-d'Ivoire, les femmes se déplacent pour des raisons de mariage et pour occuper des emplois ménagers soit chez des parents soit ailleurs.

L'examen du rapport de masculinité par groupe d'âges montre que c'est seulement aux âges adultes et chez les personnes âgées (60-79 ans) que le nombre d'hommes supplante celui des femmes. C'est une raison de plus pour dire que les femmes sont plus enclines à migrer aux jeunes âges (période de mariage et d'activités économiques).

Si la répartition par sexe des migrants internes est globalement peu déséquilibrée, il n'en est pas de même pour la répartition par âge. En effet, comme le montre la pyramide des âges (figure 3.3), on observe une nette surreprésentation des groupes d'âges actifs (15-34 ans) : 47,6 %. Amputée de la tranche d'âge 0-14 ans, la pyramide des âges de l'ensemble des migrants internes ressemblerait à un éventail dont le manche serait constitué par les générations les plus vieilles. Ce constat fait sur l'ensemble de la population est valable pour la population urbaine. Par contre, la pyramide des âges des migrants internes ruraux est plus régulière bien que dominée par le groupe des personnes actives. Une autre particularité de cette pyramide de la population rurale est la relative sous-représentation des enfants de moins de cinq (5) ans par rapport aux autres tranches d'âges. Ceci semble normale dans la mesure où peu de migrations concerne la famille entière incluant les enfants. Somme toute, la différence entre les pyramides du milieu urbain et de la zone rurale est la forme de leur base entre 0 et 15 ans.

Tableau 3.12 : Répartition des migrants internes par groupe d'âges selon le sexe

Groupes d'âges	Masculin	Féminin	Ensemble	RM
0- 4 ans	147 552	147 907	295 459	99,8
5- 9 ans	215 569	227 400	442 969	94,8
10-14 ans	248 926	279 937	528 863	88,9
15-19 ans	284 864	329 492	614 356	86,5
20-24 ans	289 342	302 858	592 200	95,5
25-29 ans	240 594	246 981	487 575	97,4
30-34 ans	198 156	203 322	401 478	97,5
35-39 ans	157 945	154 184	312 129	102,4
40-44 ans	127 455	110 226	237 681	115,6
45-49 ans	93 319	72 015	165 334	129,6
50-54 ans	60 421	51 464	111 885	117,4
55-59 ans	41 600	33 741	75 341	123,3
60-64 ans	30 022	26 072	56 094	115,2
65-69 ans	19 978	15 818	35 796	126,3
70-74 ans	12 030	9 734	21 764	123,6
75-79 ans	6 195	5 146	11 341	120,4
80-84 ans	3 018	3 109	6 127	97,1
85-89 ans	1 366	1 535	2 901	89,0
90-94 ans	1 287	1 398	2 685	92,1
95 &+ ans	1 206	1 582	2 788	76,2
Non déclaré	274	288	562	95,1
TOTAL	2 181 119	2 224 209	4 405 328	98,1

Figure 3.3 : Pyramide des âges de l'ensemble des migrants internes de la Côte d'Ivoire

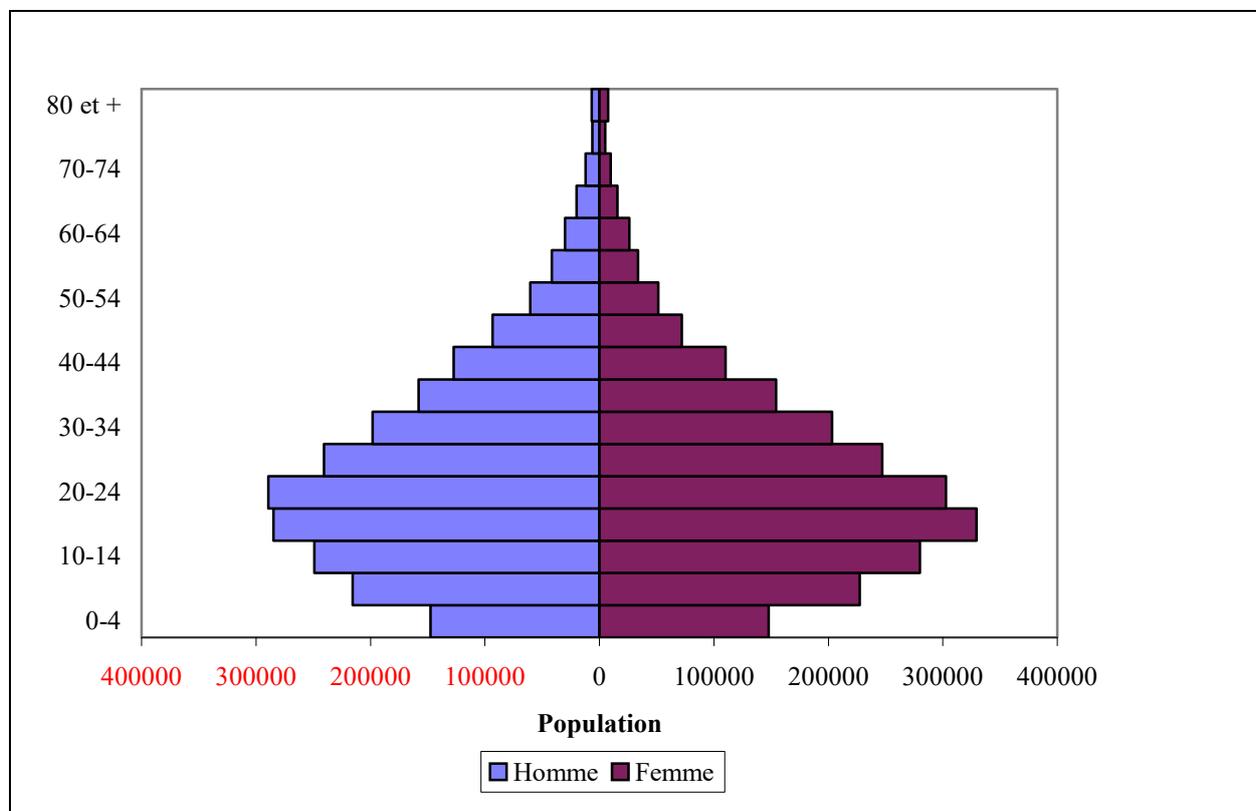


Figure 3.4 : Pyramide des âges des migrants internes urbains

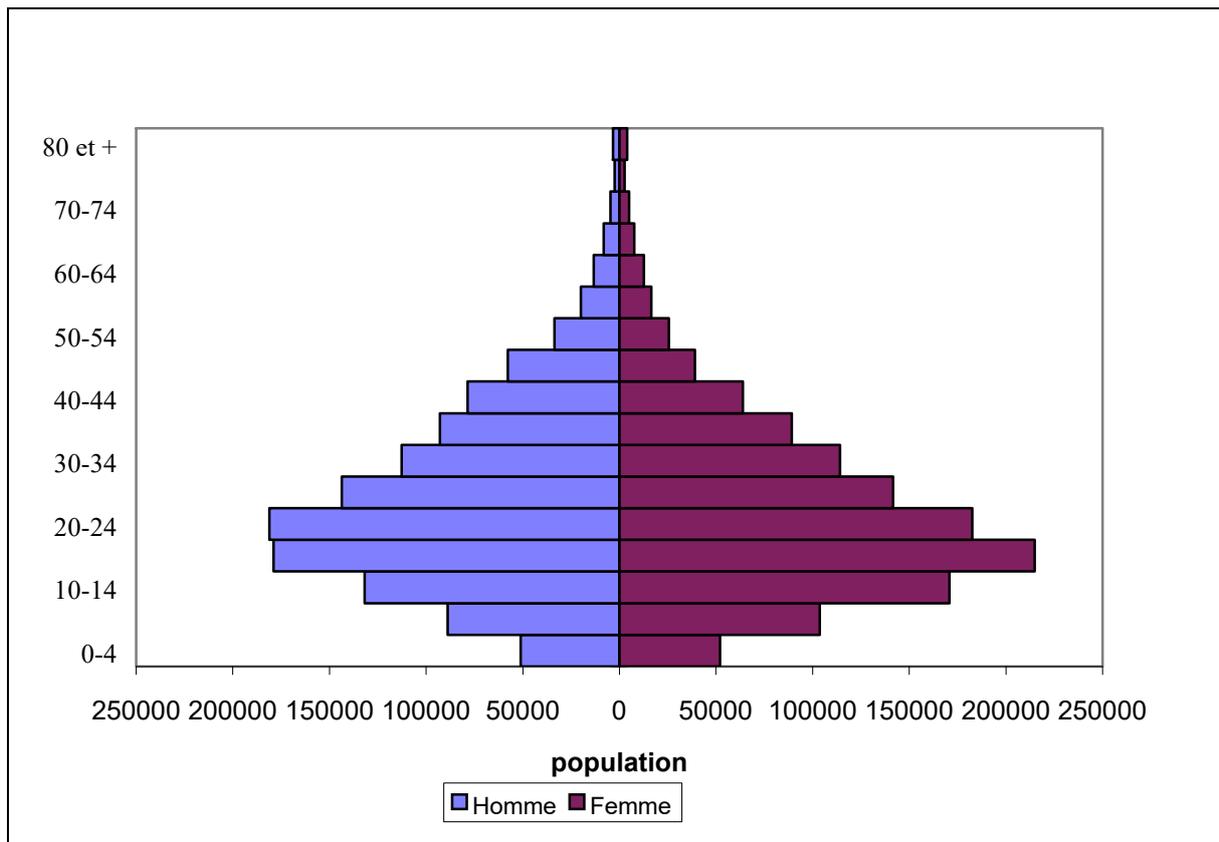


Figure 3.5 : Pyramide des âges des migrants internes de l'ensemble des ruraux

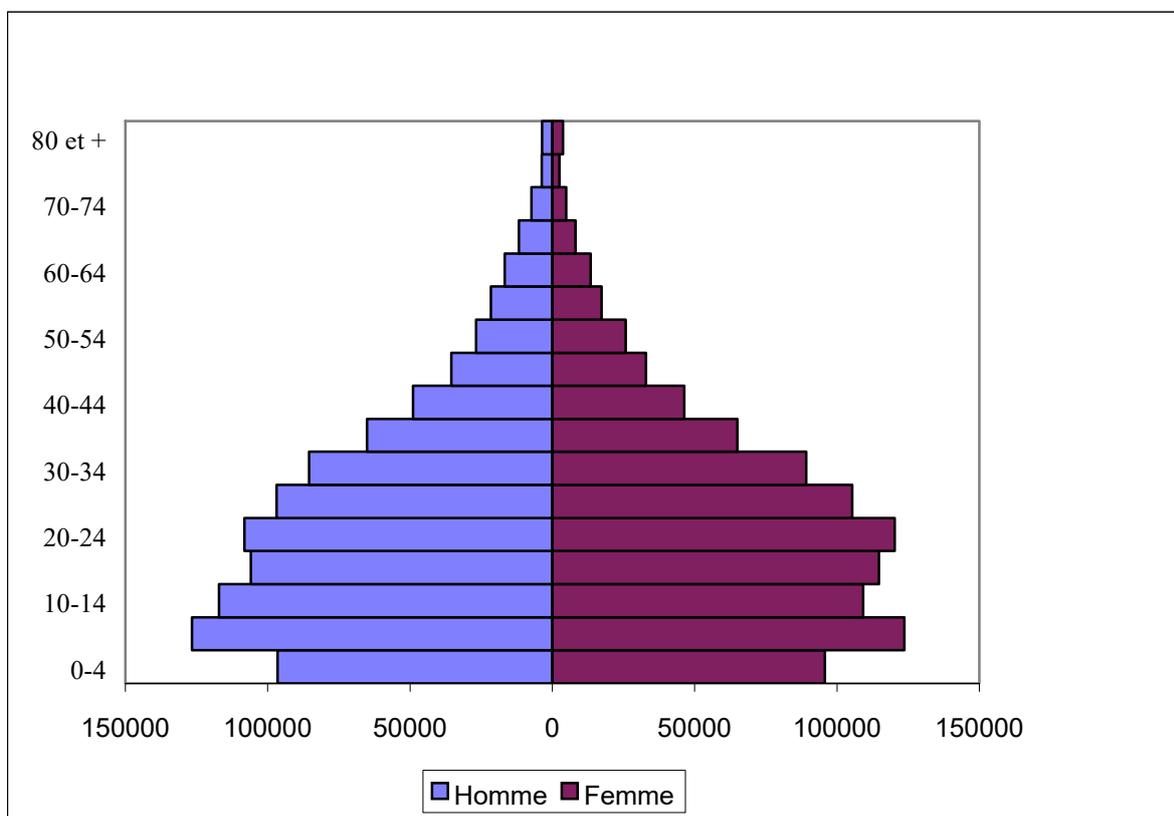
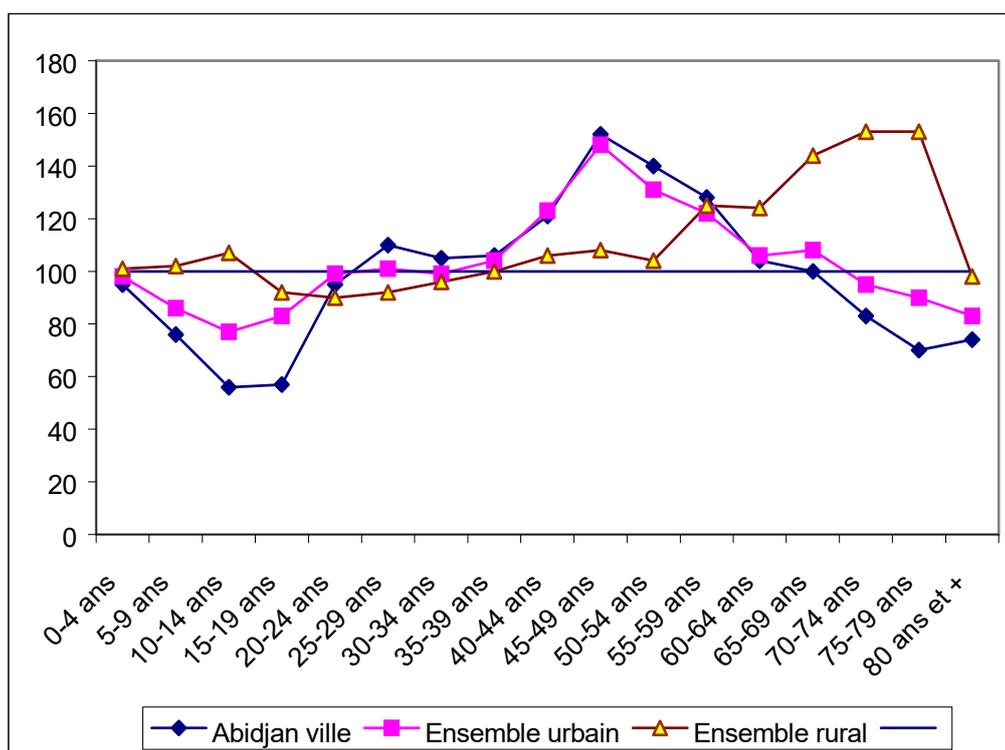


Tableau 3.13 : Rapport de masculinité des migrants internes par âge selon le milieu de résidence

Groupes d'âges	Ensemble Côte d'Ivoire	Abidjan ville	Ensemble urbain	Ensemble rural
0-4	100	95	98	101
5-9	95	76	86	102
10-14	89	56	77	107
15-19	86	57	83	92
20-24	96	95	99	90
25-29	97	110	101	92
30-34	97	105	99	96
35-39	102	106	104	100
40-44	116	121	123	106
45-49	130	152	148	108
50-54	117	140	131	104
55-59	123	128	122	125
60-64	115	104	106	124
65-69	126	100	108	144
70-74	124	83	95	153
75-79	120	70	90	153
80 et +	90	74	83	98
Total	98	91	97	100

Figure 3.6 : Les courbes des rapports de masculinité des migrants internes



3.3.2- Activités économiques des migrants internes

Au recensement de 1998, l'activité économique a été saisie pour les personnes de 6 ans et plus. Mais pour l'analyse de cette variable chez les migrants internes, nous ne considérons que les personnes de 12 ans et plus, ceci pour tenir compte du fait que la migration aux jeunes âges est faible. La première question sur l'activité « type d'activité » a permis de classer tout individu dans l'une des huit rubriques suivantes : occupé, chômeur, quête du premier, ménagère, élève, retraité, rentier et autres inactifs.

3.3.2.1 – Population potentiellement disponible pour l'activité économique

Pour mesurer l'activité, nous avons utilisé plusieurs indices dont le premier est le taux brut d'activité. Il se définit comme le rapport de la population active sur la population totale du même groupe d'âges. La population active est composée des personnes occupées, des chômeurs et des personnes en quête de leur premier emploi.

Le taux brut d'activité pour l'ensemble des migrants internes de 12 ans et plus est de 58,5 %. C'est-à-dire qu'il y a parmi les migrants internes, 58 personnes sur 100 qui sont disponibles pour exercer l'activité économique. Ce taux varie selon le sexe et le milieu de résidence.

S'agissant du sexe, les hommes sont une fois et demi plus disponibles que les femmes à exercer une activité économique : 72,8 % contre 44,3 %. Quant au milieu de résidence, c'est en milieu rural que le taux d'activité est le plus élevé (66,7 %) aussi bien pour les hommes que pour les femmes (tableau 3.13). L'écart entre les taux d'activité masculin et féminin est surtout important en milieu rural (86,5 % contre 47,1 %).

L'explication d'un tel écart est que d'une façon générale, l'activité de la femme est sous-estimée dans les opérations de collecte dans certains pays d'Afrique; et cela dépend à la fois des personnes enquêtées et des enquêteurs. Pour ce qui concerne les enquêtées, surtout en milieu rural, elles pensent que les activités non salariales ou rapportant peu de revenus ne doivent pas être déclarées. De ce fait, elles répondent négativement à la question sur leur occupation.

Quant aux agents enquêteurs, malgré la formation qu'ils reçoivent et le manuel d'instructions en leur possession, ils n'arrivent pas à se défaire de l'idée préconçue qui veut que la femme n'ayant pas une activité salariale soit considérée comme une ménagère. Cette position se trouve renforcée par le fait que sur la carte d'identité de ces personnes, il est inscrit ménagère en face de la profession. Sachant que cette pièce est remise au recenseur pendant la collecte, il y a de forte chance qu'elle contribue à sous-estimer l'activité de la femme.

Par rapport à l'écart entre les milieux de résidence, il faut retenir que l'économie ivoirienne étant encore dominée par l'agriculture, la presque totalité des ruraux à partir d'un certain âge s'adonne à l'agriculture qui s'apprend sur le tas, et qui n'a pas besoin d'une qualification préalable. Ce qui n'est pas le cas du milieu urbain qui renferme plusieurs structures de formation, lesquelles peuvent retenir les individus en leur sein jusqu'à des âges avancés. Il y a également le fait qu'en milieu urbain, tout le monde n'a pas accès à l'emploi pour diverses raisons, entre autres, il faut avoir une qualification, et l'emploi n'est pas disponible en nombre suffisant, etc).

Cette section nous a révélé que près de trois (3) migrants internes sur cinq (5) sont actifs et que le sexe comme le milieu de résidence discrimine cette population par rapport à l'activité

économique. Ainsi, 164 hommes contre 100 femmes sont actifs. De même, le taux d'activité est le plus élevé en milieu rural où l'activité est dominé par le secteur primaire, en particulier l'agriculture.

Tableau 3.14 : Répartition des migrants internes de 12 ans et plus par type d'activité selon le milieu de résidence et le sexe.

Type d'activité	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Occupé	585975	409603	995578	596350	329455	925805	1182325	739058	1921383
Chômeur	15428	5141	20569	2509	693	3202	17937	5834	23771
Quête	37374	17328	54702	5074	1418	6492	42448	18746	61194
Ménagère	3325	326660	329985	2560	297222	299782	5885	623882	629767
Elève	283740	162012	445752	45782	26921	72703	329522	188933	518455
Retraité	15804	2227	18031	586	71	657	16390	2298	18688
Rentier	2867	1125	3992	663	355	1018	3530	1480	5010
Autre inactif	63955	95789	159744	44670	47667	92337	108625	143456	252081
Non déclaré	11472	14234	25706	8263	9257	17520	19735	23491	43226
TOTAL	1019940	1034119	2054059	706457	713059	1419516	1726397	1747178	3473575
	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Occupé	57,5	39,6	48,5	84,4	46,2	65,2	68,5	42,3	55,3
Chômeur	1,5	0,5	1,0	0,4	0,1	0,2	1,0	0,3	0,7
Quête	3,7	1,7	2,7	0,7	0,2	0,5	2,5	1,1	1,8
Ménagère	0,3	31,6	16,1	0,4	41,7	21,1	0,3	35,7	18,1
Elève	27,8	15,7	21,7	6,5	3,8	5,1	19,1	10,8	14,9
Retraité	1,5	0,2	0,9	0,1	0,0	0,0	0,9	0,1	0,5
Rentier	0,3	0,1	0,2	0,1	0,0	0,1	0,2	0,1	0,1
Autre inactif	6,3	9,3	7,8	6,3	6,7	6,5	6,3	8,2	7,3
Non déclaré	1,1	1,4	1,3	1,2	1,3	1,2	1,1	1,3	1,2
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Taux brut d'activité	62,6	41,8	52,1	85,5	46,5	65,9	72,0	43,7	57,8

3.3.2.2 – Structure par âge de la population active

Nous avons constaté à la précédente section que l'activité économique est relativement intense au sein de la population migrante. Dans cette section, nous cherchons à savoir comment évolue l'activité avec l'âge, à partir de quand et jusqu'à quel âge se consacrent – ils à l'activité ? Pour répondre à ces préoccupations, nous allons nous baser sur les taux d'activité par groupe d'âges.

La population des migrants internes actifs (2 006 348 personnes), répartie par sexe (1 242 710 hommes et 763 638 femmes) et par milieu de résidence (1 070 849 urbains et 935 499 ruraux), constitue le contenu du tableau 3.15. Les données de ce tableau, illustrées par la figure 3.8, indiquent que l'activité économique ne commence véritablement chez les migrants internes qu'à partir de 15 ans. Avant cet âge, à peine deux personnes sur dix sont actives. A partir de 15 ans, le taux d'activité croît rapidement pour atteindre son maximum aux environs de 40 ans et décroître ensuite. Il est à remarquer que la participation à l'activité économique reste élevée à 70 ans où plus de la moitié de la population reste active. La poursuite tardive de l'activité s'explique par le fait que dans les pays essentiellement agricoles, les paysans, n'ayant pas de retraite, sont obligés, pour assurer leur survie, de travailler jusqu'à ce que leur force les lâche.

Ce constat fait au niveau de la population totale est aussi valable pour chacun des sexes. En effet, le schéma d'évolution des taux d'activité est le même pour les hommes et les femmes : l'activité entre 12 et 15 ans est presque au même niveau (19,9 % pour les hommes contre 19,1 % pour les femmes), elle évolue plus vite chez les hommes, mais les courbes représentatives des taux d'activité culminent au même âge (40-44 ans), et le taux d'activité au-delà de 70 ans est proche dans chacun des cas de la moyenne de tous les âges. Il est à noter que la courbe féminine des taux d'activité est en dessous de celle des hommes quelques soit l'âge sauf avant 15 ans.

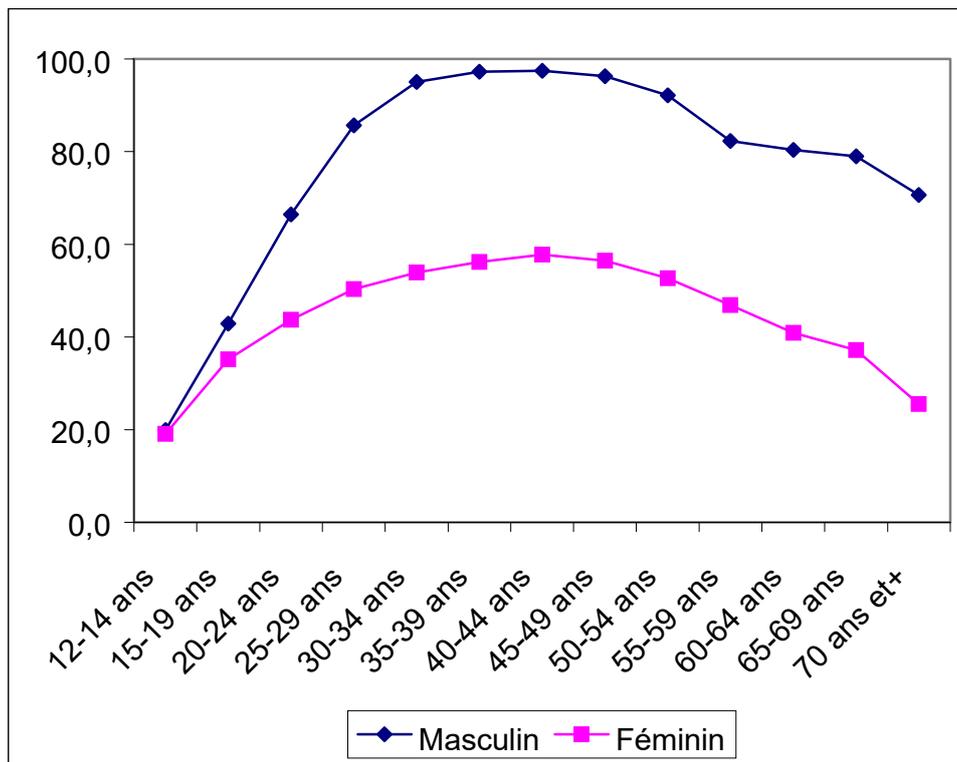
La différenciation entre milieux de résidence montre que l'activité est plus précoce et plus intense en milieu rural : déjà, entre 15 et 20 ans, près de six (6) personnes sur dix (10) sont actives contre moins de trois (3) personnes (28 %) sur dix (10) en milieu urbain. Aussi, à tous les âges sauf entre 30 et 45 ans, le taux d'activité est-il plus élevé en milieu rural (tableau 3.15). Le démarrage tardif de l'activité en milieu urbain est à mettre sur le compte de la scolarisation par laquelle la plupart des enfants sont retenus à l'école et ne rentrent en activité qu'au fur et à mesure qu'ils terminent leurs études. Ce qui n'est pas le cas en milieu rural où d'abord, la scolarisation est plus faible, et, ensuite, les enfants de ce milieu qui poursuivent leurs études vont le faire dans les villes, lieu de concentration des infrastructures scolaires.

Dans chacun des milieux de résidence, l'activité est plus élevée chez les hommes.

Tableau : 3.15 : Taux d'activité par groupe d'âges selon le milieu de résidence et le sexe

Groupes d'âge	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
12-14 ans	8,5	15,0	12,1	34,7	26,5	30,8	19,9	19,1	19,5
15-19 ans	24,4	31,1	28,0	74,4	42,9	58,0	42,9	35,2	38,7
20-24 ans	52,4	42,0	47,1	90,1	46,5	67,1	66,5	43,8	54,9
25-29 ans	79,2	51,6	65,5	95,2	48,6	71,0	85,7	50,4	67,8
30-34 ans	93,2	56,3	74,6	97,6	50,8	73,7	95,1	53,9	74,2
35-39 ans	96,4	58,7	77,9	98,5	52,7	75,7	97,3	56,2	77,0
40-44 ans	96,7	59,7	80,1	98,6	55,1	77,5	97,4	57,8	79,1
45-49 ans	94,9	56,9	79,6	98,5	55,9	78,1	96,3	56,5	79,0
50-54 ans	87,5	49,3	71,0	97,8	56,1	77,4	92,1	52,7	74,0
55-59 ans	66,1	37,6	53,3	97,3	55,7	78,9	82,3	46,9	66,5
60-64 ans	60,2	29,5	45,3	96,4	51,5	76,4	80,3	40,9	62,1
65-69 ans	56,7	23,7	40,9	94,6	49,7	76,3	79,0	37,2	60,6
70 ans et+	48,3	16,9	31,8	86,2	34,7	64,5	70,6	25,6	49,6
TOTAL	63,3	42,4	52,8	86,5	47,1	66,7	72,8	44,3	58,5

Figure 3.8 : Courbes des taux d'activité par groupe d'âges selon le sexe.



3.3.2.3 – Migrations internes et situation dans l'occupation

Sur les 2 006 348 migrants internes actifs, 1 889 498 exercent effectivement une activité, soit un taux d'occupation de 94,2 %. Dans l'ensemble, plus de neuf (9) sur dix (10) sont occupés. Ce taux varie légèrement d'un sexe à l'autre (93,8 % pour les hommes contre 94,8 % chez les femmes), et de façon plus importante d'un milieu de résidence à l'autre : 90,3 % seulement des actifs urbains sont occupés contre 98,7 % des ruraux. Cette différence est liée à la nature des deux milieux par rapport à l'activité économique. En milieu rural, l'agriculture fournit l'essentiel des activités qui sont pour la plupart du temps non salariales et « libérales », donc accessible à un grand nombre d'individus ; tandis qu'en milieu urbain, l'activité est en grande partie salariale, et quand elle ne l'est pas, il faut avoir les moyens de la créer, ce qui n'est pas à la portée de tous. C'est tout cela qui explique l'écart entre les deux milieux.

Pour connaître la situation de chacun des actifs occupés dans l'activité qu'il exerce, huit (8) rubriques ont été créées pour les distinguer. IL s'agit de : « Employeur » pour les personnes qui emploient des salariés dans leur propre entreprise, « Salarié du public », « Salarié du privé », « Travail à la tâche » pour ceux qui sont rémunérés au prorata de la tâche accomplie, « Membre de coopérative », « Travailleur indépendant » pour les personnes qui sont à leur propre compte, mais qui peuvent se faire aider par un ou plusieurs individus non rémunérés, « Aide familial », et « Apprenti ». Ces concepts sont définis plus en détail dans le volume 7 «activités économiques » des rapports du RGPH-98.

Il ressort de la répartition des actifs selon la situation dans l'occupation que la majorité d'entre eux sont des « indépendants » (45,6 %). Viennent ensuite, les salariés (du public et du privé réunis) (27,0 %) et les aides-familiaux (19,6). Ces trois (3) situations dans l'occupation représentent 92,2 % des actifs occupés. Les données traduisent le schéma classique de la

situation des personnes occupées dans leur activité, dans la plupart des pays africains au sud du Sahara. En effet, la prépondérance de l'agriculture et du secteur informel, transparait dans le poids des « indépendants » qui sont le plus souvent majoritaires. L'importante part prise par les aides-familiaux est liée aussi à la présence de ces deux secteurs : l'agriculture non mécanisée a besoin d'une importante main-d'œuvre qui provient d'abord des membres de la famille. Ceux-ci sont également sollicités dans les entreprises du secteur informel.

Globalement, le schéma d'ensemble est respecté au niveau des sexes, sauf que, chez les femmes, les aides-familiaux viennent en deuxième position avant les salariés. Le poids de ceux-ci est deux fois plus important chez les hommes (34,2 %) que chez les femmes (15,5 %). La comparaison entre milieu de résidence montre une grande différence de répartition entre les milieux urbain et rural. Dans le premier nommé, les indépendants (41,2 %) rivalisent avec les salariés (42,7 %) ; tandis qu'en milieu rural, ce sont les travailleurs indépendants (50,1 %) et les aides-familiaux (34,5 %) qui constituent 84,6 % de l'ensemble des travailleurs. Ces chiffres corroborent le fait que l'agriculture occupe une place importante dans l'économie du pays. Dans ce milieu, les salariés sont peu nombreux (10,6 %).

La proportion d'hommes salariés est deux fois et quatre fois plus importante que celle des femmes, respectivement en milieu urbain et dans la zone rurale.

Tableau 3. 16 : Répartition des migrants internes de 12 ans et plus par situation dans l'occupation selon le milieu de résidence et le sexe

Situation dans l'occupation	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Employeur	10146	4057	14203	16229	1946	18175	26375	6003	32378
Salarié du public	98264	26618	124882	22642	2824	25466	120906	29442	150348
Salarié du privé	213879	74009	287888	63500	8388	71888	277379	82397	359776
Travail à la tâche	10868	5820	16688	10321	1852	12173	21189	7672	28861
Membre de coop	3581	990	4571	3910	923	4833	7491	1913	9404
Travail indépendant	172126	226071	398197	317949	144795	462744	490075	370866	860941
Aide familiale	18154	33700	51854	154372	164194	318566	172526	197894	370420
Apprenti	42850	25385	68235	6443	2692	9135	49293	28077	77370
TOTAL	569868	396650	966518	595366	327614	922980	1165234	724264	1889498

Tab3.17 : Répartition des migrants internes de 12 ans et+ par situation dans l'occupation selon le milieu de résidence et le sexe

Situation dans l'occupation	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Employeur	1,8	1,0	1,5	2,7	0,6	2,0	2,3	0,8	1,7
Salarié du public	17,2	6,7	12,9	3,8	0,9	2,8	10,4	4,1	8,0
Salarié du privé	37,5	18,7	29,8	10,7	2,6	7,8	23,8	11,4	19,0
Travail à la tâche	1,9	1,5	1,7	1,7	0,6	1,3	1,8	1,1	1,5
Membre de coopération	0,6	0,2	0,5	0,7	0,3	0,5	0,6	0,3	0,5
Travail indépendant	30,2	57,0	41,2	53,4	44,2	50,1	42,1	51,2	45,6
Aide familiale	3,2	8,5	5,4	25,9	50,1	34,5	14,8	27,3	19,6
Apprenti	7,5	6,4	7,1	1,1	0,8	1,0	4,2	3,9	4,1
TOTAL	100,0								

Nous retenons de ce chapitre que les migrations internes sont nombreuses et variées. Représentant 67,1 % de l'ensemble des migrations, elles touchent inégalement toutes les régions du pays. Aux traditionnelles régions d'immigration (la région du Bas Sassandra, des Lagunes, du Moyen Cavally, du Fromager, etc) se sont ajoutées celles du Worodougou et du Bafing. Les régions du N'Zi Comoé, de la Vallée du Bandama et des Lacs, issues de l'ancienne région du Centre-Nord constituent les principales zones d'émigration.

Au point de vue structure par sexe et âge, les migrants internes sont dominés par les femmes (98 hommes pour 100 femmes).. Il apparaît une concentration de la population entre 15 et 40 ans avec 15-19 et 20-24 ans comme les groupes d'âges les plus significatifs.

Par rapport à l'activité économique, les migrants internes enregistrent un fort taux brut d'activité (58, %) qui reste élevé à 70 ans. Ce taux aurait pu être plus important si l'activité économique des femmes n'était pas sous-estimée. Les migrants internes sont soit des travailleurs indépendants, soit des salariés, soit encore des aides-familiaux. Ces trois catégories de travailleurs représentent 92 % des personnes occupées.

Chapitre 4 : **LES MIGRATIONS INTERNATIONALES**

Lors du recensement général de la population et de l'habitation de 1998 (RGPH-98), on a dénombré 2 163 644 migrants internationaux, soit 14,1 % de la population du pays. Leur nombre et proportion ont varié dans le temps. En effet, les migrants internationaux étaient au nombre de 1 777 487 individus et représentaient 16,4 % des résidents en 1988.

En 1998, les migrants internationaux se répartissent en 1 259 502 hommes et 904 142 femmes, soit 58,2 % et 41,8 % respectivement. Cinquante huit pour cent (58 %) de ces immigrants résident en milieu rural, soit 1 256 136 personnes, tandis que le milieu urbain abrite les 42 % restants (907 508). Le rapport de masculinité est sensiblement le même en milieu urbain (140) qu'en milieu rural (139). Cette population est constituée de deux sous-populations : les Ivoiriens au nombre de 43 185 (2,0 %) et les Non-Ivoiriens (98,0 %). Ces proportions étaient exactement les mêmes : 2,0% et 98,0 % en 1988. Qui sont ces migrants internationaux ? D'où viennent – ils ? Où sont –ils installés et que font – ils ? L'objectif de ce chapitre est de répondre à ces questions.

Les migrations internationales sont le fait des individus qui se déplacent d'un pays donné à un autre. On parle d'immigrants ou d'immigrés par rapport au pays d'accueil et d'émigrants ou d'émigrés par rapport au pays de départ.

Les immigrants dans le cas de ce recensement sont des personnes nées à l'étranger qu'elles soient d'origine ivoirienne ou étrangère et qui ont effectué le déplacement jusqu'en Côte-d'Ivoire. Ils sont constitués essentiellement de personnes d'origine étrangère.

L'étude des migrations internationales à partir des données d'un recensement ne peut se limiter qu'à l'immigration, puisque les déplacements vers l'extérieur ne sont pas saisis ou du moins dans le cas de ce recensement. Il s'agit ici de mesurer l'ampleur du phénomène, d'identifier les pays de provenance, les régions et départements d'installation, en distinguant l'urbain du rural. On s'est intéressé également à la structure démographique des immigrants ainsi qu'à leurs activités.

4.1- Aperçu historique de l'immigration et volume de la population étrangère

4.1.1- Rappel succinct de l'aperçu historique de l'immigration étrangère

Comme il est décrit dans le chapitre 1 (approche méthodologique), la Côte-d'Ivoire, colonie française à partir de 1893, avait un rôle important à jouer du fait de ses potentialités économiques. En effet, ce territoire dispose des ressources naturelles (bois, terre propice à la culture du café et du cacao) dont le colonisateur a besoin pour son développement et la mise en valeur de la colonie. Pour réaliser cet objectif, l'administration a besoin d'une main-d'œuvre disciplinée et en quantité suffisante, ce que ne dispose pas la colonie. Il a fallu donc la trouver là où elle existe, à savoir dans les colonies voisines de la Côte-d'Ivoire. C'est ainsi que naîtra le travail forcé qui a permis de déporter plusieurs milliers de personnes aussi bien de l'intérieur du territoire que de l'étranger vers la Côte-d'Ivoire. C'est le début de l'immigrations internationale des temps moderne.

4.1.2 - Volume et origine de la population immigrée

Par leur nombre et leur variété, les migrants internationaux, constitués essentiellement de personnes de nationalité non ivoirienne (98,0 %) sont une composante essentielle de la société ivoirienne. L'importance de ce poids des non-nationaux fait les migrants internationaux se confondre avec les immigrants étrangers.

À l'origine, l'immigration étrangère était un appoint de population dans les zones où la main-d'œuvre autochtone n'arrivait pas à satisfaire les besoins exprimés par l'économie. C'est ainsi que certaines activités urbaines sont devenues le fait de ces étrangers essentiellement. On les retrouve également dans les activités agricoles surtout au niveau des plantations agro-industrielles où ils constituent souvent la majorité du personnel d'exécution. Mais l'évolution de l'économie d'une part et la sédentarisation progressive des étrangers d'autre part, ont créé des comportements nouveaux en matière d'installation des étrangers sur le territoire.

Comme il a été indiqué au chapitre 1 (Approche méthodologique), pour des raisons historiques, certains pays sont plus impliqués que d'autres dans l'apport des immigrants.

Souvent, on utilise les concepts « étranger » et « immigré », pour désigner la même catégorie de population. Si cela est possible dans certains pays où la nationalité s'acquiert par le droit de sol, ce n'est pas le cas en Côte-d'Ivoire. Ici, les étrangers sont constitués des immigrants (personnes nées à l'étranger et ayant effectué le déplacement vers la Côte-d'Ivoire) et de leurs descendants nés en Côte-d'Ivoire quel que soit leur rang de génération. C'est pour cela que les chiffres qui suivent font la différence entre les étrangers et les immigrants. L'analyse des étrangers sera abordée plus en détail dans un autre chapitre du présent rapport.

Alors que la population étrangère était estimée, à travers les résultats des recensements, à 1 474 469, 3 039 035, 4 000 047 respectivement en 1975, 1988 et 1998, la population immigrée étrangère se chiffrait à 1 049 184, 1 804 700 et 2 120 459 aux mêmes dates, soit 70 %, 57,3 %, 53,0 % respectivement de l'ensemble des étrangers. C'est chez les hommes que la proportion des immigrants est encore plus importante (56,0 % des hommes étrangers sont des immigrants) ; alors que chez les femmes, elles représentent moins de la moitié des étrangères (49,3 %) en 1998. Si au niveau national, la situation des immigrants se présente comme décrite aux paragraphes précédents, qu'en est-il au niveau de chaque communauté ?

La proportion des immigrants dans la population de chaque communauté permet à la fois de mesurer l'ancienneté du courant d'immigration et la propension des immigrants à s'établir pour longtemps dans le pays. Plus cette proportion est faible, plus grande est l'ancienneté.

Les principaux pays de provenance des immigrants pour la Côte-d'Ivoire (tableau 4.1) ont des proportions d'immigrants se situant autour de 50 %. C'est le cas du Burkina Faso (51,3 %), du Mali (48,8 %) et de la Guinée (51,1 %). En d'autres termes, ces communautés comptent presque autant d'immigrants que de descendants d'immigrants nés dans le pays. La communauté nigériane est celle qui présente la plus faible proportion d'immigrants (47,8 %) suivie de celles du Mali (48,8 %) et du Bénin (50,3 %). Est-ce à dire que la communauté nigériane est la plus ancienne ? Les données en présence ne nous permettent pas de répondre de façon formelle à cette question. Cependant, comme l'a écrit F. DUREAU à propos des Nigériens, « ils tiennent souvent des fonds de commerce, et l'importance de leurs investissements leur interdit des déplacements rapprochés dans le temps ». La proportion des migrants internationaux dans cette communauté ne signifie donc pas qu'elle est la plus anciennement installée, mais plutôt

la plus stable, puisqu'elle effectue moins de déplacements. Quant aux Maliens, l'on sait qu'ils font partie des premiers migrants de la Côte-d'Ivoire. A l'opposé, les Ghanéens, les Mauritanais et les Sénégalais sont peu stables.

Tableau 4.1 : Proportion (en %) des étrangers nés à l'extérieur de la Côte-d'Ivoire par rapport à l'ensemble des étrangers selon la périodes

Pays	1975	1988	1998
Burkina Faso	70,1	55,4	51,5
Mali	65,5	53,2	48,9
Guinée	65,5	53,2	51,2
Ghana	88,4	81,9	73,1
Bénin	71,6	74,5	50,4
Togo	-	71,0	68,0
Sénégal	77,1	69,9	67,6
Mauritanie	-	78,2	75,5
Nigeria	62,0	43,1	47,9
Autres Afrique	-	-	59,2
Non-afrique	-	77,5	63,5
Total	70,0	57,3	53,0

Les immigrations ghanéennes et mauritanienne sont assez particulières : la première est essentiellement féminine et la seconde est essentiellement masculine. Cette caractéristique implique que les migrants internationaux de ces pays sont instables. Quant aux Sénégalais, spécialisés dans le commerce ambulante, viennent généralement seuls et ne sont pas trop liés à des investissements lourds.

La plus importante des communautés, celle des Burkinabè, n'apparaît pas comme stable ; alors que les Burkinabè font partie des premiers migrants vers la Côte-d'Ivoire. L'explication possible est que les ressortissants Burkinabè sont composés de plusieurs types de migrants. Il y a des migrants de longue date qui ont investi dans divers domaines. A côté de ceux-là se trouve une autre catégorie de migrants qui, bien qu'ayant des activités permanentes, retournent périodiquement au pays natal. D'autres, plus mobiles, effectuent des « courts » séjours en Côte-d'Ivoire. Les résultats que nous observons sont la résultante de tous ces comportements.

C'est seulement parmi les Nigériens que la proportion d'immigrés a connu un accroissement sur les 10 dernières années, passant de 43,1 % à 47,9 % entre 1988 et 1998, alors que toutes les autres communautés ont vu cette proportion décroître. La baisse la plus importante est enregistrée chez les Béninois dont la part des immigrés est passée de 74,5 % (1988) à 50,4 % (1998), soit 24 points de baisse.

En 1975, plus de la moitié des immigrants internationaux étrangers (52,3 %) étaient originaires du Burkina Faso. Le Mali venait en deuxième position avec 22,5 % des immigrants. Ces deux pays contribuaient pour près de 75 % des immigrants internationaux. Loin derrière eux venaient la Guinée (6,3 %) et le Ghana (4,2 %). L'ordre ainsi établi n'a presque pas changé en 1988 si ce n'est que la Guinée et le Ghana qui ont permuté leur place. Mais ce qui a été le plus remarquable, c'est le poids de chacun des deux premiers pays qui a baissé respectivement à 49,7 % et 21,8 %.

En 1998, la situation se présente autrement. En effet, le Burkina Faso a conforté à nouveau sa position par rapport à son apport en migrants internationaux (54,5 %) au détriment des autres

voisins de la Côte-d'Ivoire. Ceux-ci ont vu leur part réduite de 36,6 % à 28,6 % par rapport à la situation de 1988.

Tableau 4.2 : Répartition des migrants internationaux de nationalité étrangère par Nationalité.

Pays	1975		1988		1998	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Burkina Faso	548242	52,3	866547	49,7	1152189	54,3
Mali	235683	22,5	379401	21,8	387493	18,3
Guinée	66522	6,3	120147	6,9	117886	5,6
Ghana	44021	4,2	137340	7,9	97444	4,6
Benin	27685	2,6	45987	2,6	54199	2,6
Niger	27543	2,6	64332	3,7	74401	3,5
Togo	9915-	1,0	30285	1,7	49619	2,3
Sénégal	16575	1,6	27786	1,6	29190	1,4
Mauritanie	-	-	13022	0,7	13698	0,6
Nigeria	26422	2,5	22777	1,3	34155	1,6
Libéria	-	-	-	-	65626	3,1
Autres Afrique	-	-	9975	0,6	14609	0,7
Non-afrique	-	-	25040	1,4	21196	1,0
Autres	46 576	4,4			8754	0,4
Total	1 049 184	100,0	1 742 664		2120459	100,0

Sources : RGP-75, RGPH-88, EIMU-93, RGPH-98

La répartition de l'ensemble des migrants internationaux (Ivoiriens et Non-Ivoiriens confondus) (tableau 4.3) par pays de provenance nous donne à peu près la même distribution que celle des immigrants étrangers par pays d'origine. En effet, le Burkina Faso détient la plus forte proportion (54,3 %) suivi de loin par le Mali (18,2 %), la Guinée (5,5 %) et le Ghana (4,9 %), pour ne citer que les provenances les plus représentées. Ceci montre que la plupart des ivoiriens nés à l'étranger le sont dans les pays de la sous-région.

Tableau 4.3 : Migrants internationaux (Ivoiriens et Non-Ivoiriens) par pays de provenance selon le sexe

Pays	Masculin	Féminin	Total	% du total	RM
Burkina Faso	682094	491793	1173887	54,3	138,7
Mali	232835	159837	392672	18,2	145,7
Guinée	68033	51761	119794	5,5	131,4
Ghana	50151	56819	106970	4,9	88,3
Bénin	32514	23109	55623	2,6	140,7
Niger	56935	17455	74390	3,4	326,2
Togo	28776	21218	49994	2,3	135,6
Sénégal	23527	7959	31486	1,5	295,6
Mauritanie	11991	1609	13600	0,6	745,2
Nigéria	18022	15985	34007	1,6	112,7
Libéria	31454	37595	69049	3,2	83,7
Autres Afrique	9386	7595	16981	0,8	123,6
Non Afrique	13621	11263	24884	1,2	120,9
Non déclaré	163	144	307	0,0	113,2
TOTAL	1259502	904142	2163644	100,0	139,3

4.2- Structure par sexe et âge des migrants internationaux

Les migrants internationaux, au nombre de 2 163 644 individus, se composent de 1 259 502 hommes (58,2 %) et 904 142 femmes (41,8 %), soit 139 hommes pour 100 femmes. Ces données sont caractéristiques d'une population migrante où les hommes sont largement

majoritaire. La concentration de la population aux âges actifs est aussi une caractéristique des migrants ; puisque la migration internationale est guidée dans la plupart des cas par des raisons économiques, les personnes touchées sont celles qui ont l'âge de travailler. Ainsi, on enregistre dans le cas présent, 62,8 % de la population entre 15 et 40 ans contre 26,9 % pour les non-migrants et 53,2 % chez les migrants internes. La prédominance des personnes d'âges actifs est perceptible aussi bien chez les hommes (60,1 % ont entre 15 et 40 ans) que chez les femmes (66,7).

Ces déséquilibres se traduisent par une pyramide des âges à base rétrécit (figure 4.1), un milieu gonflé, plus accentué du côté des hommes et un sommet effilé. La courbe des rapports de masculinité est largement au dessus de la barre d'ordonnée 100 au delà de 20 ans.

La structure par sexe et âge des migrants internationaux était déjà déséquilibrée en 1988. En effet, à cette date, on comptait 59,2 % d'hommes avec un rapport de masculinité de 145. Les personnes de 15 à 39 ans représentaient 69,4 % de l'ensemble des migrants internationaux. La pyramide des âges avait aussi une base rétrécie, d'autant plus que les enfants de moins de 15 ans ne représentaient que 10,9 % de la population.

Figure 4.1 : Pyramide des âges des migrants internationaux en 1988

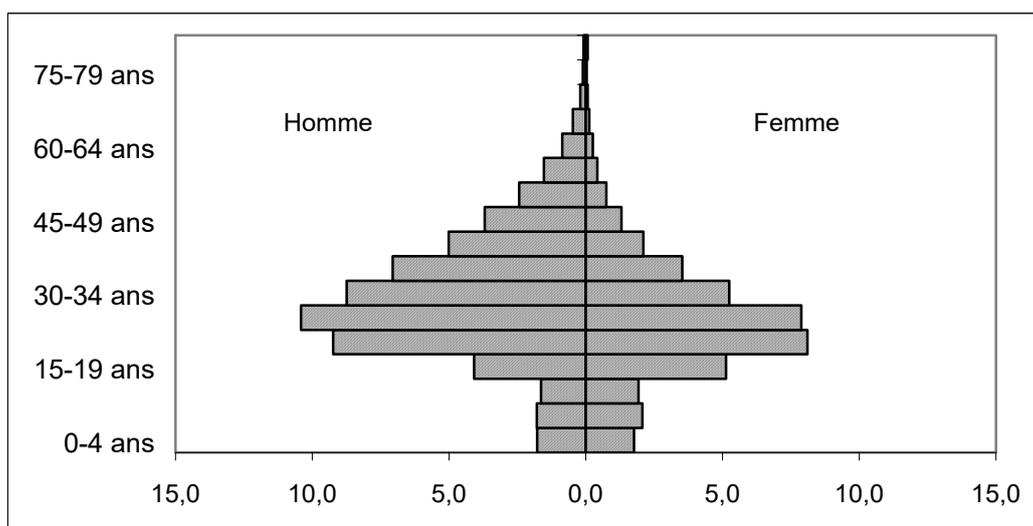


Figure 4.2 : Pyramide des âges des migrants internationaux en 1998

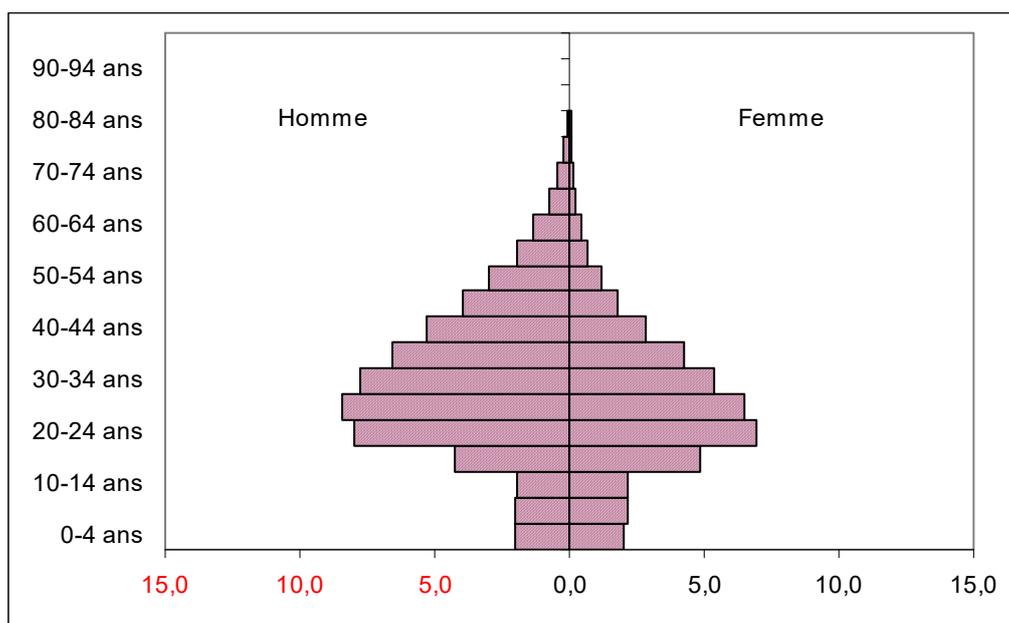
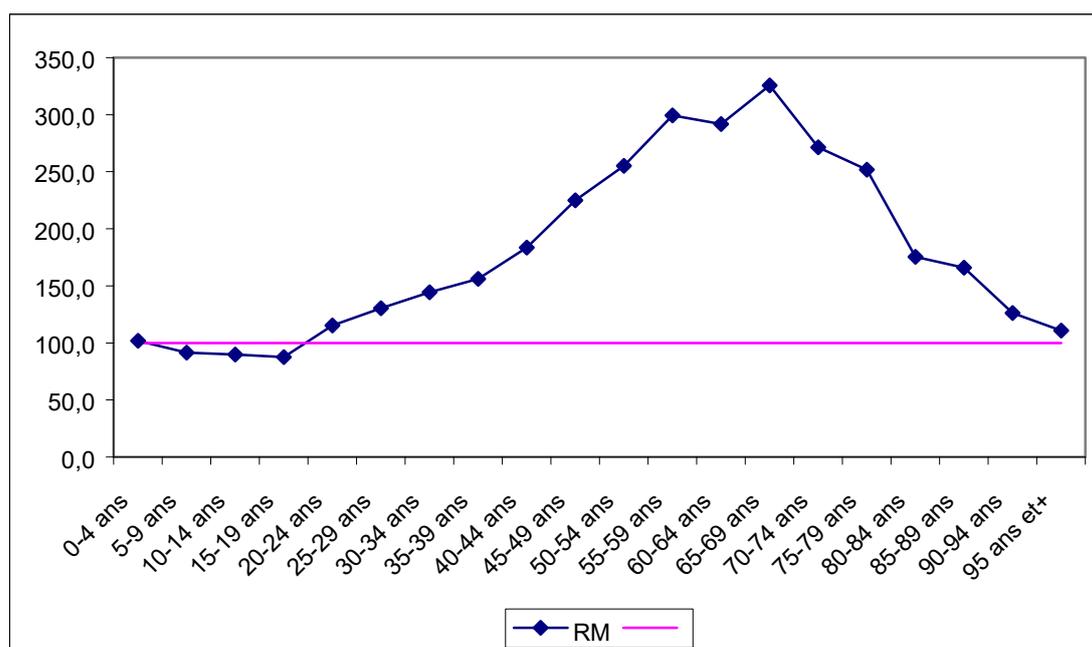


Figure 4.3 : Courbe des rapports de masculinité des migrants internationaux en 1998



4.3– Région d'installation des migrants internationaux

Il s'agit dans cette section d'analyser la répartition spatiale des migrants internationaux par région de résidence au moment du recensement.

Les migrants internationaux se retrouvent dans toutes les régions du pays, mais à des degrés divers. L'indicateur que nous utilisons pour apprécier cette présence est le rapport de l'effectif des migrants internationaux sur la population totale des résidents. Cette valeur relative permet de connaître la part des migrants internationaux parmi les résidents.

Cet indice varie de 25,0 % à 4,0 %, avec une moyenne nationale de 14,1 %. Les régions à forte proportion d'immigrants internationaux sont celles d'immigration d'une façon générale déjà rencontrées au chapitre 3. Il s'agit des régions du Sud-Comoé (25,0%), du Bas-Sassandra (24,7 %), du Moyen-Cavally (22,4 %), du Moyen-Comoé (22,1 %), et du Haut-Sassandra (17,6 %). Quatre de ces cinq régions ont plus d'un cinquième de leur population constitué d'immigrants internationaux. La particularité de ces régions est qu'elles appartiennent toutes à la zone forestière. Elles se répartissent entre l'Est, le Sud, le Sud-Ouest, le Centre-Ouest et l'Ouest.

Les régions ayant les plus faibles proportions d'immigrants internationaux sont dans l'ordre croissant, celles du Denguélé (4,0 %), du Bafing (4,5 %), du Zanzan (4,9 %), de la Vallée du Bandama (6,4 %), du N'Zi-Comoé (6,9 %), des Savanes (7,0 %). Ce sont des régions du Centre et du Nord du pays qui appartiennent à la zone savanicole.

Par rapport à leur effectif absolu, les immigrants internationaux se retrouvent par ordre d'importance dans les régions des Lagunes, du Bas-Sassandra, du Haut-Sassandra, du Sud-Bandama, du Sud-Comoé, du Moyen-Cavally (tableau 4.4).

Dans chacune de ces régions, les migrants internationaux sont dominés par les hommes, avec des rapports de masculinité allant de 112,8 dans la région des Savanes à 191,0 dans celle du Worodougou.

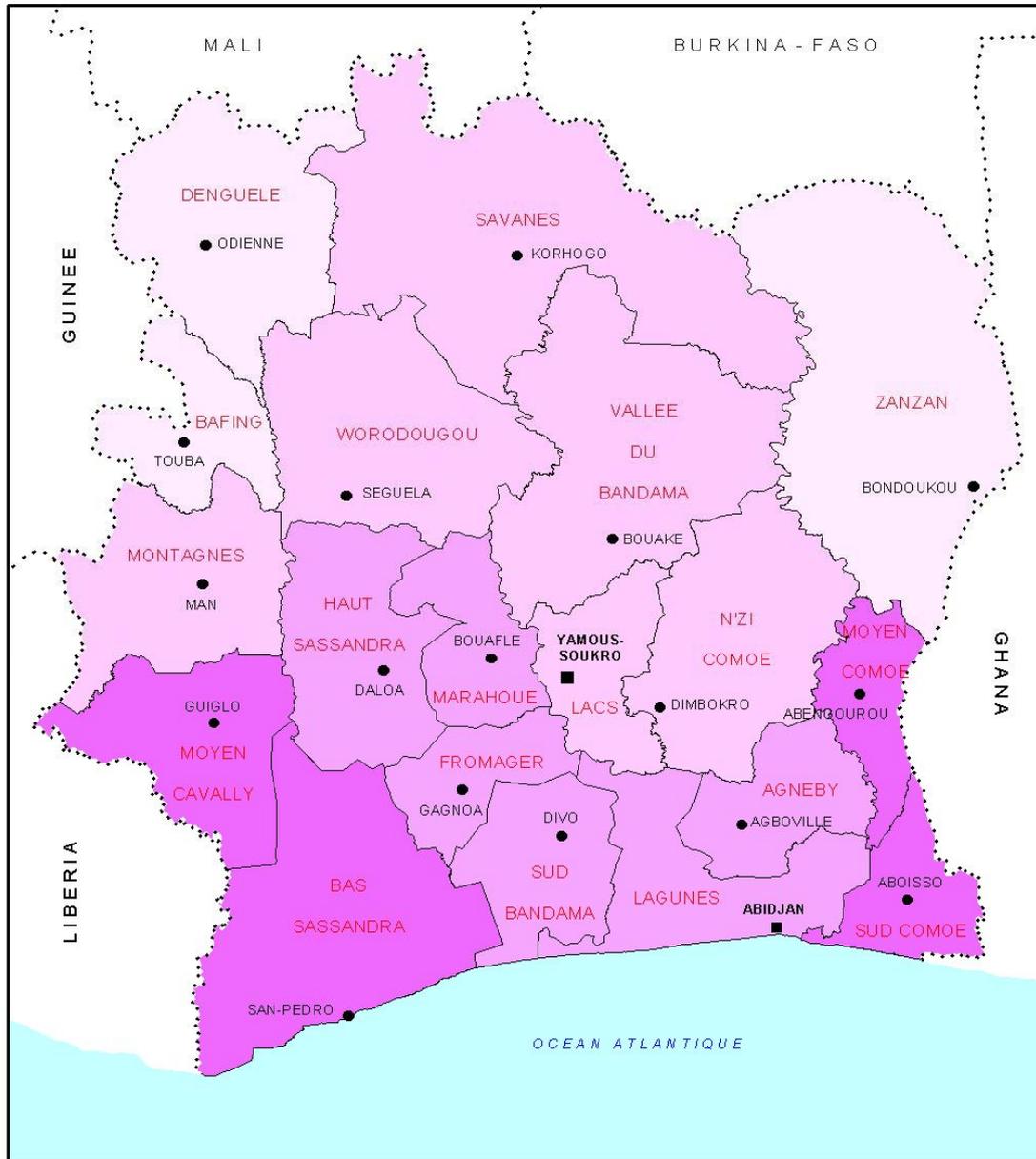
L'installation des migrants internationaux obéit à des opportunités qu'offre chaque région. Ainsi, leur forte concentration dans la région des Lagunes s'explique par la présence de la Ville d'Abidjan qui offre des possibilités variées d'emplois. Quant à leur présence dans les autres régions, elle s'explique par les possibilités d'emplois agricoles salariés et non salariés de ces régions.

Tableau 4.4 : Répartition des migrants internationaux par région

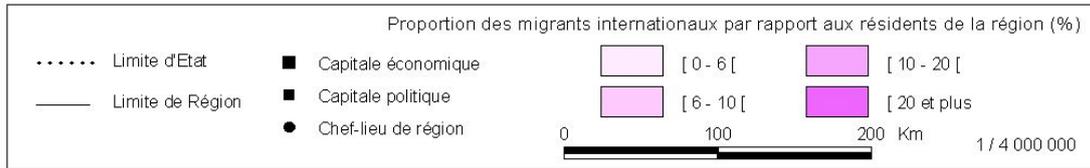
Régions de résidence en 1998	Population résidente de la région	Migrants internationaux	% migrants internationaux par rapport aux résidents	Rapport de masculinité
Région du Sud-Comoé	459 487	114843	25,0	138,0
Région du N'Zi Comoé	633927	43503	6,9	128,8
Région du Zanzan	701006	34616	4,9	114,5
Région des Lacs	476235	35880	7,5	160,4
Région du Moyen-Comoé	394761	83247	21,1	135,9
Région de la Vallée du Bandama	1080509	68701	6,4	139,9
Région des Lagunes	3733413	622372	16,7	142,7
Région du Moyen-Cavally	508733	113772	22,4	130,1
Région des Montagnes	936510	70579	7,5	136,1
Région Agneby	525211	62190	11,8	139,4
Région du Sud-Bandama	682021	123718	18,1	131,0
Région de la Marahoue	554807	63553	11,5	146,3
Région des Savanes	929673	65370	7,0	112,8
Région du Bas-Sassandra	1395251	344727	24,7	142,6
Région du Denguélé	222446	8881	4,0	133,5
Région du Worodougou	378463	31089	8,2	191,0
Région du Bafing	139251	6308	4,5	129,3
Région du Haut Sassandra	1071977	188859	17,6	140,4
Région du Fromager	524992	81436	15,5	144,5
Total Côte d'Ivoire	15366672	2163644	14,1	139,3



Carte 7 : MIGRANTS INTERNATIONAUX PAR RAPPORT AUX RESIDENTS DE LA REGION



Source : RGPH 98



Reproduction interdite

Edition Juin 2001

Réalisation : I N S, Division Cartographie Tel (225) 20 21 40 08 / 20 21 05 38 / 20 21 51 87 Fax (225) 20 21 44 01

4.4 – Solde migratoire entre 1997 et 1998

Au chapitre 3, nous avons étudié les migrations internes en considérant les entrants et les sortants de chacune des régions du pays. A ce niveau, les mouvements sur les douze (12) mois précédant le recensement ont été abordés. Les sortants et les entrants sont égaux à 420 234 personnes, puisque tous ceux qui partent d'une région sont rentrés dans d'autres régions du pays ; ce qui conduit à un solde migratoire nul pour l'ensemble des régions.

Dans la présente section, en plus des résidents de 1997 qui ont changé de région, nous considérons les personnes venant de l'extérieur. Dans ces conditions, les entrants sont nécessairement plus nombreux que les sortants, puisque ceux qui sont partis à l'extérieur du pays n'ont pas été comptabilisés. Les données du tableau 4.6 faisant la part entre les sortants et les entrants révèlent que les entrants de toutes les régions surpassent les sortants de 140 973. Cette différence correspondrait à l'apport migratoire externe à la Côte-d'Ivoire.

Le taux net de migration, résultant de l'immigration et de l'émigration est de 1,0 % pour l'ensemble du pays. Cette valeur est un peu plus faible que celle enregistrée en 1988 (1,4 %). C'est un résultat qui va dans le même sens que celui obtenu à l'enquête migration de 1993 et qui était de 1,06 entre 1988 et 1992.

Tableau 4.6 : Taux d'immigration et d'émigration en % (1997-98)

Régions de résidence en 1997	Entrants	Sortants	Taux d'immigration	Taux d'émigration	taux net de migration
Région du Sud-Comoe	25852	12060	6,0	2,8	3,2
Région du N'Zi Comoe	20152	33943	3,2	5,5	-2,2
Région du Zanzan	15154	19696	2,2	2,9	-0,7
Région des Lacs	21528	20704	4,7	4,5	0,2
Région du Moyen-Comoe	19414	15311	5,2	4,1	1,1
Région de la Vallée du Bandama	35363	47185	3,3	4,5	-1,1
Région des Lagunes	131097	85224	3,6	2,4	1,3
Région du Moyen-Cavally	24431	12433	5,1	2,6	2,5
Région des Montagnes	25565	18892	2,8	2,1	0,7
Région Agneby	16848	14641	3,3	2,9	0,4
Région du Sud-Bandama	23281	19744	3,6	3,0	0,5
Région de la Marahoue	17129	14545	3,2	2,7	0,5
Région des Savanes	20006	20704	2,2	2,3	-0,1
Région du Bas-Sassandra	73759	25240	5,6	1,9	3,7
Région du Denguélé	5734	5922	2,7	2,8	-0,1
Région du Worodougou	16343	7537	4,5	2,1	2,4
Région du Bafing	8638	4893	6,5	3,7	2,8
Région du Haut Sassandra	38283	26154	3,7	2,6	1,2
Région du Fromager	22630	15406	4,3	3,0	1,4
Total Côte d'Ivoire	561207	420234	3,8	2,8	1,0

Par rapport aux migrations internes, les taux nets de migration varient de -2,5 % à 2,4 %, avec dix (10) régions sur dix neuf (19) ayant des taux négatifs, c'est à dire, enregistrant plus d'émigrés que d'immigrants. Les principales régions gagnantes sont celles du Bafing, du Worodougou, du Bas-Sassandra, du Moyen-Cavally.

Avec l'apport extérieur, presque toutes les régions ont vu leur taux net de migration se modifier positivement. Ainsi, les taux des régions suivantes ont augmenté comme ci-dessous

indiqué : Sud-Comoé (de 0,8 % à 3,2 %), Bas-Sassandra (de 1,9 % à 3,7 %), Worodougou (de 1,8 % à 2,4 %), Haut-Sassandra (de 0,0 % à 1,2 %), Moyen-Cavally (de 1,1 % à 2,5 %), pour ne citer que celles-là. L'apport migratoire extérieur a donc bénéficié à la plupart des régions en influençant fortement les taux nets de migration. Cependant, cinq régions continuent d'enregistrer des taux nets de migration négatifs (tableau 4.6).

Commencé de façon significative depuis l'époque coloniale, les migrations internationales ne font que croître au point qu'au recensement de 1998, les immigrants internationaux ont atteint 2 163 644 individus, alors qu'ils étaient au nombre de 1 049 184 vingt trois (23) ans plus tôt, soit un accroissement annuel moyen de 3,1 %.

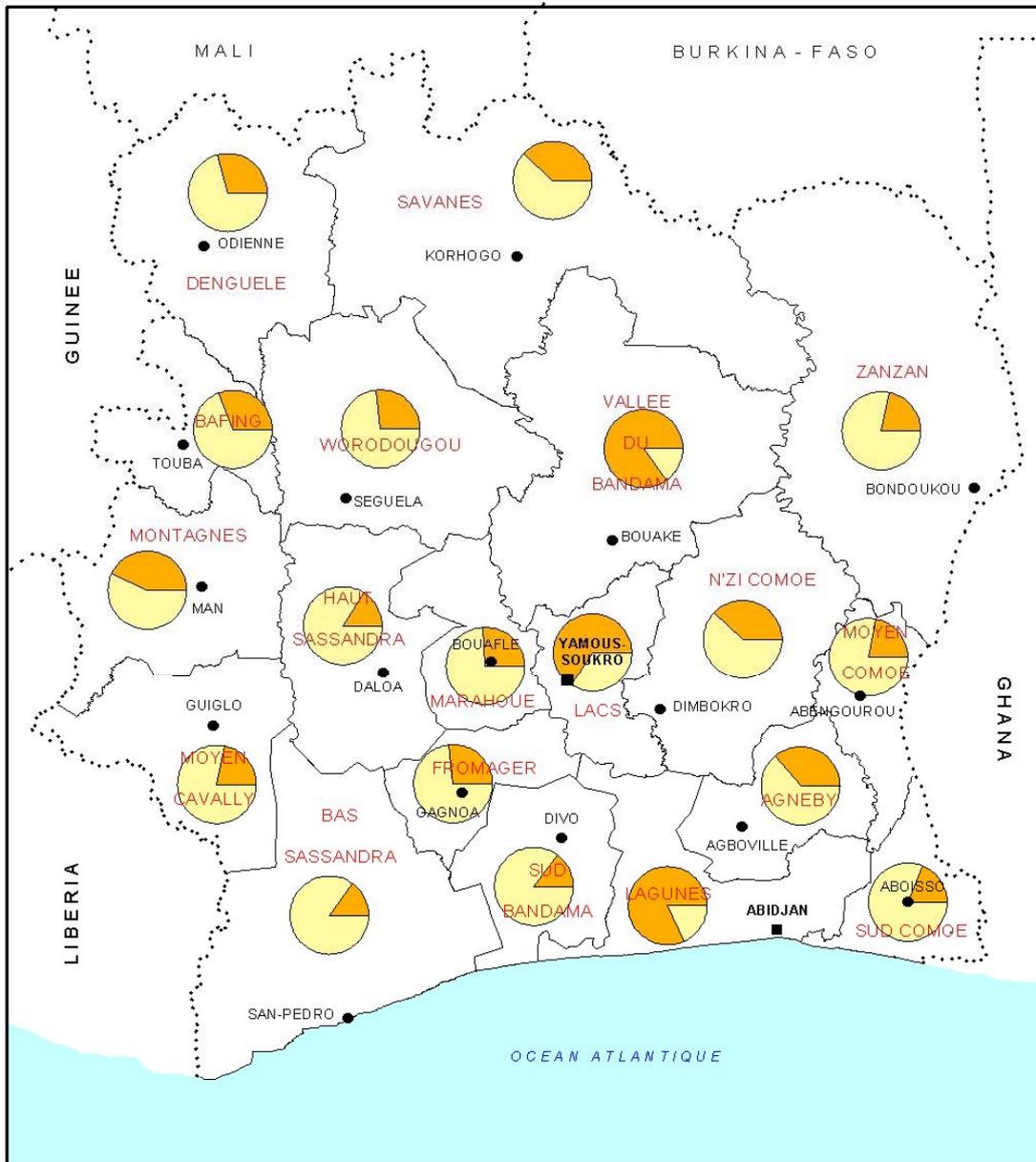
Les migrants internationaux sont essentiellement des non-nationaux (98,0 %) d'âges actifs : plus de 60 % ont entre 15 et 39 ans. Ils sont dominés par les hommes (139 hommes pour 100 femmes) et proviennent par ordre d'importance du Burkina Faso (54,3 %), du Mali (18,1 %), de la Guinée (5,5 %), du Ghana (4,9 %), etc.

Ils se sont installés dans les différentes régions du pays selon les opportunités d'emploi qu'offrent ces régions. Les principales régions d'accueil sont les régions des Lagunes, du Bas-Sassandra, du Haut-Sassandra, du Sud-Bandama, du Sud-Comoé.

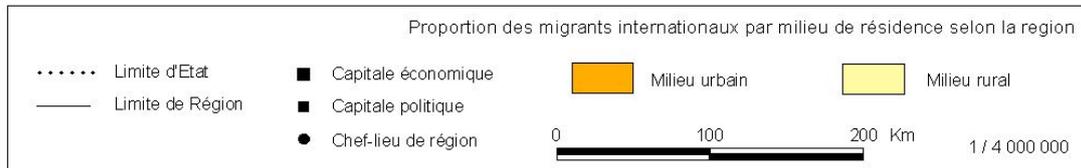
L'importance des migrations internationales est visible à travers les taux nets de migrations qui ont augmenté considérablement quand on passe des migrations internes à l'ensemble des migrations, incluant les mouvements en provenance de l'extérieur.



Carte 8 : PROPORTION DES MIGRANTS INTERNATIONAUX PAR MILIEUX DE RESIDENCE SELON LA REGION



Source : RGPH 98



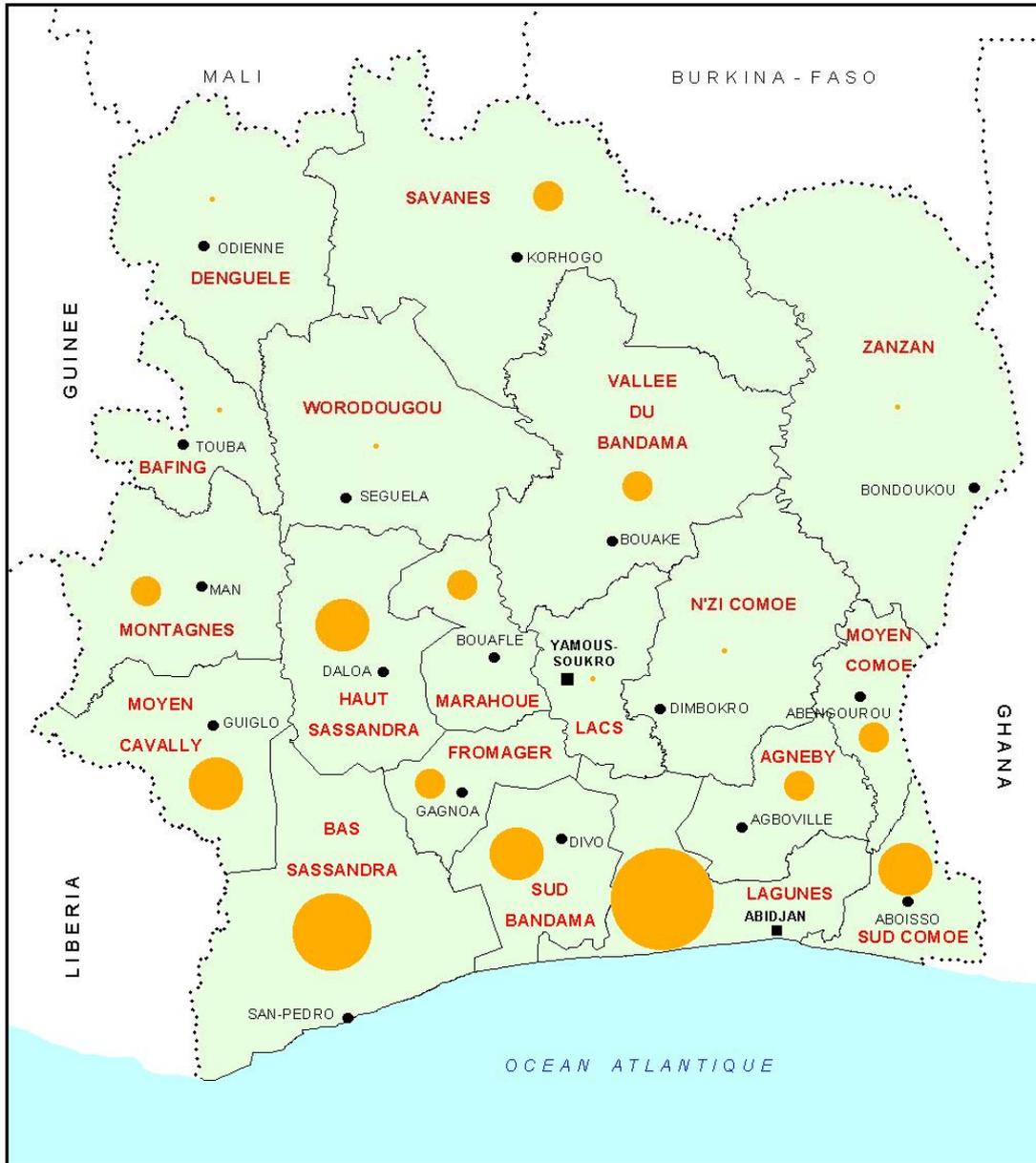
Reproduction interdite

Edition Juin 2001

Réalisation : I N S, Division Cartographie Tel (225) 20 21 40 08 / 20 21 05 38 / 20 21 51 87 Fax (225) 20 21 44 01



Carte 9 : MIGRANTS INTERNATIONAUX PAR REGION



Source : RGPH 98



Reproduction interdite

Edition Juin 2001

Réalisation : I.N.S, Division Cartographie Tel (225) 20 21 40 08 / 20 21 05 38 / 20 21 51 87 Fax (225) 20 21 44 01

Chapitre 5 :

CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES ET SOCIO-CULTURELLES DE LA POPULATION ETRANGERE

Ce chapitre qui porte sur les caractéristiques démographiques et socio-économiques de la population étrangère tente de décrire la structure par sexe, âge, état matrimonial, niveau d'instruction, nationalité, religion et activité économique de cette population. Une distinction sera faite au besoin entre étrangers et ivoiriens ou étrangers nés en Côte-d'Ivoire.

5.1 - Volume et nationalité de la population étrangère : *une population en constante croissance dominée par les burkinabè*

La population étrangère au nombre 4 000 047 personnes (immigrants et leurs descendants confondus) représente 26 % de la population totale de la Côte-d'Ivoire en 1998. Cette population est composée à majorité d'hommes (55,3 %) contrairement à la population de nationalité ivoirienne qui ne compte que 98,3 % d'hommes. Globalement, les pays africains fournissent presque la totalité des étrangers de la Côte-d'Ivoire : 99,2 % de cette population. La proportion des africains était presque semblable en 1988 où ils représentaient 99,9 % des étrangers.

Parmi les Africains, les Burkinabè sont largement majoritaires avec plus de la moitié de l'effectif (56,0 %), soit 2 238 548 individus. Loin derrière le Burkina Faso, trois autres pays suivent. Par ordre d'importance, ce sont le Mali (19,8 %), la Guinée (5,8 %) et le Ghana (3,3 %). A eux seuls, les voisins immédiats de la Côte-d'Ivoire (les quatre pays cités plus le Libéria) fournissent 86,8% de la population étrangère. Il n'en demeure pas moins que des pays africains n'ayant pas de frontière avec la Côte-d'Ivoire regroupent une communauté de 514 919 personnes, soit 12 % des étrangers.

Sur le plan régional, plus de 95 % de ces étrangers proviennent des pays de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Cela montre que le rayonnement de la Côte d'Ivoire ne s'arrête pas à ses frontières.

Se référant aux résultats des recensements et enquêtes précédents, l'on s'aperçoit que l'ordre d'importance des différentes communautés étrangères est respecté à travers les données du RGPH-98. En effet, aussi bien en 1975, qu'en 1988 et 1993 (EIMU-93), les ressortissants Burkinabè représentent plus de la moitié des étrangers en Côte-d'Ivoire, suivis des Maliens, des Guinéens et des Ghanéens. Ce qui diffère les données de 1998 des autres, c'est le renforcement du poids des Burkinabè au détriment des autres communautés comme l'indique le tableau 5.1

Tableau 5.1 : Répartition de la population étrangère par pays d'origine aux différents recensements et à l'enquête migration

Pays	1975	1988	1993	1998	
	%	%	%	Effectif	%
Burkina Faso	52,5	51,5	52,9	2238548	56,0
Mali	24,0	23,5	22,2	792258	19,8
Guinée	6,7	7,4	8,2	230387	5,7
Ghana	3,2	5,5	-	133221	3,3
Benin	2,6	2,8	-	107499	2,7
Togo	0,9	1,4	-	72892	1,8
Sénégal	1,4	1,3	2,5	43213	1,1
Mauritanie	-	0,5	0,5	18152	0,5
Nigeria	2,9	1,7	1,5	71355	1,8
Autres Afrique	3,3	6,5	11,9	201808	5,0
Non-afrique	2,5	-	0,3	32699	0,8
Non Déclarés	-	-	-	58015	1,5
Total	100,0	100,0	100,0	4000047	100,0
Effectif	1474469	3039037	3310 000	4000047	-

Sources : RGP75, RGPH88, EIMU93, RGPH98

5.2- déséquilibres des structures démographiques de la population étrangère : une majorité d'hommes et de personnes d'ages actifs.

La population étrangère, rappelons-le est composée d'immigrants étrangers et des descendants de ces immigrants. L'étude de la structure par sexe et âge des migrants internationaux au chapitre 4 a montré que celle-ci s'est modifiée avec le temps. Ici, nous voulons connaître quels sont l'état et l'évolution de la structure de la population étrangère dans son ensemble.

5.2.1 – Pyramide des âges :une structure par sexe et âge en voie de régularisation

La pyramide des âges de la population étrangère est la résultante des structures de deux sous-populations : celle des personnes nées dans leur pays d'origine, et la structure des enfants des immigrants nés en Côte-d'Ivoire. Prises séparément, ces deux structures devraient présenter des caractéristiques différentes : pour les immigrants, selon que les migrations concernent un sexe plutôt que l'autre ou revêt un caractère individuel ou familial plus ou moins prononcé, on assisterait à un double déséquilibre entre les sexes et entre les groupes d'âges ; quant aux descendants des immigrants, ils devraient avoir une structure jeune (d'autant plus jeune que le courant est plus récent et/ou que la durée de séjour des parents est en moyenne plus courte), mais à peu près équilibrée selon le sexe (sauf dans le cas où l'on renvoie au pays d'origine, les enfants d'un sexe plutôt que l'autre) (Fargues, 1981).

Qu'en est il des structures par sexes et âge des deux sous-populations étrangères en 1998 ? Pour ce qui concerne les immigrants, rappelons-le, ils ont effectivement une pyramide des âges déséquilibrée en faveur des hommes : le rapport de masculinité est supérieur à 100 (varie de 102 à 335) dans tous les groupes quinquennaux d'âges sauf entre 5-9 ans, 10-14 ans et 15-19 ans, trois groupes d'âges peu touchés par l'immigration qui n'est sensible qu'à partir de 20 ans. Pour l'ensemble des communautés, toutes nationalités confondues, on compte 140 hommes pour 100 femmes. C'est la preuve que beaucoup d'hommes migrent seuls sans être accompagnés par une femme. Le rapport de masculinité devient plus important quand on ne considère que des personnes d'âges actifs (20-59 ans) : il varie de 116 à 309 avec une moyenne de 153,8.

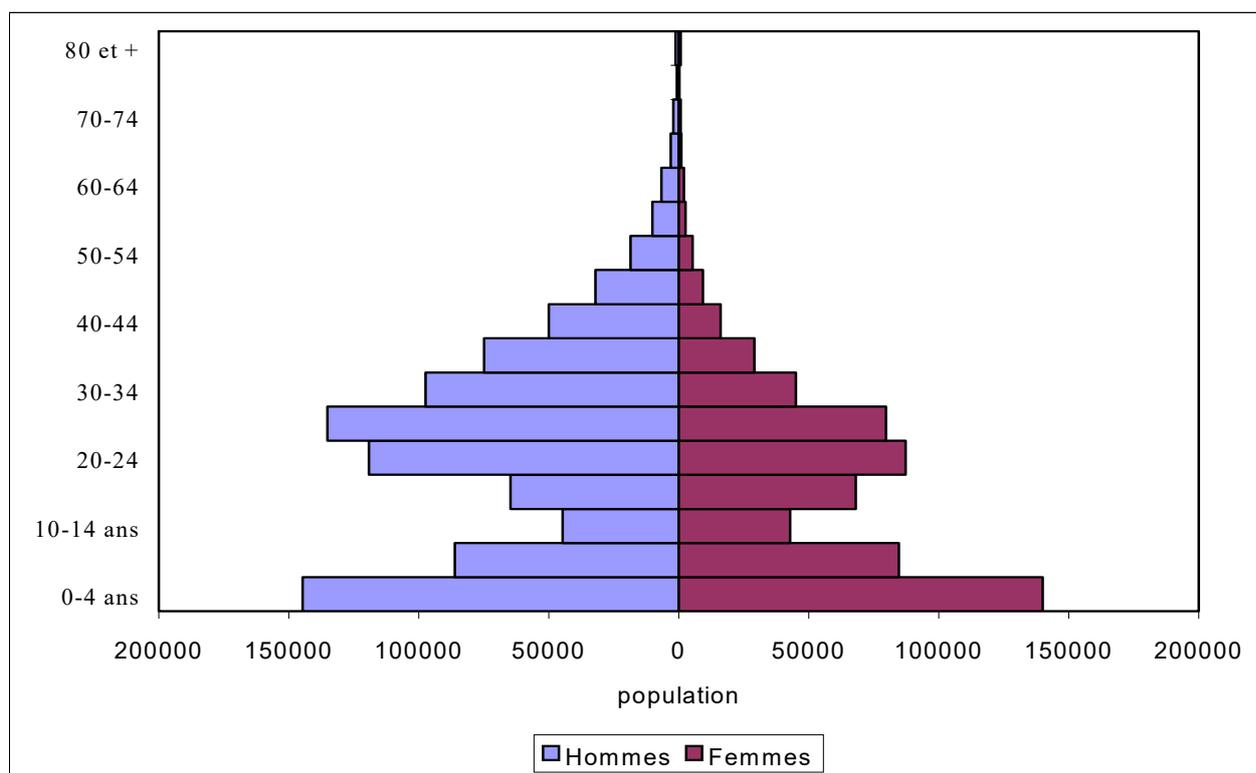
Tableau 5.2 : Répartition de la population étrangère par âge selon le lieu de naissance et le sexe

Age (ans)	Nés en Côte d'Ivoire				Nés hors Côte d'Ivoire			
	HOMMES	FEMMES	TOTAL	RM	HOMMES	FEMMES	TOTAL	RM
0'-4	163,5	156,1	319,6	104,7	20,2	19,8	40,0	101,8
5'-9	133,9	124,9	258,8	107,2	19,9	21,7	41,6	91,3
10'-14	84,4	80,4	164,8	105,0	19,3	21,4	40,8	90,1
15-19	56,3	52,2	108,5	107,7	42,5	48,4	90,9	87,7
20-24	34,2	29,1	63,2	117,5	80,4	69,6	150,0	115,6
25-29	19,7	17,6	37,3	112,3	85,3	65,1	150,4	131,1
30-34	10,4	9,4	19,8	110,9	78,3	53,9	132,1	145,3
35-39	5,6	5,6	11,1	100,4	66,5	42,2	108,7	157,7
40-44	3,0	2,8	5,9	108,6	53,0	28,5	81,5	186,2
45-49	1,7	1,5	3,1	111,7	39,7	17,4	57,1	229,0
50-54	1,0	1,0	2,0	97,7	30,2	11,6	41,7	261,0
55-59	0,7	0,6	1,2	116,1	19,5	6,3	25,8	309,0
60-64	0,6	0,5	1,1	115,1	13,4	4,4	17,9	303,1
65-69	0,4	0,3	0,7	121,9	7,7	2,3	10,0	335,1
70-74	0,3	0,3	0,6	120,8	4,2	1,5	5,7	282,4
75-79	0,2	0,2	0,4	109,9	2,0	0,8	2,7	258,5
80-84	0,2	0,2	0,4	92,3	0,9	0,5	1,4	177,1
85-89	0,2	0,2	0,4	101,5	0,3	0,2	0,5	173,2
90-94	0,3	0,3	0,5	106,8	0,3	0,2	0,5	128,0
95 & +	0,3	0,3	0,6	103,4	0,3	0,3	0,6	111,8
ND	0,0	0,0	0,0	500,0	0,1	0,1	0,2	114,7
TOTAL	516,8	483,2	1000,0	106,9	583,9	416,1	1000,0	140,3

La population née en Côte-d'Ivoire est également à majorité masculine. On y compte 107 hommes pour 100 femmes. Presque tous les groupes d'âges à l'exception de deux (50-54 ans et 80-84 ans), renferment plus d'hommes que de femmes. Mais, à la différence des immigrés, l'écart entre hommes et femmes est moindre : pas de rapport de masculinité supérieur à 122. Ici, c'est aux jeunes âges que se concentre la population, donnant un âge médian de 8,5 ans contre 29,5 ans pour la population immigrée.

Prise dans son ensemble, la population étrangère présente une pyramide des âges peu perturbée (figure 5.2). En effet, en dehors d'une échancrure entre 10 et 20 ans, remarquable surtout du côté des hommes, et le déséquilibre entre les sexes au profit des hommes, la pyramide a la forme caractéristique d'une population à forte natalité et d'une mortalité sensible aux jeunes âges.

Figure 5.1 : Pyramide des âges de la population étrangère en 1975



La pyramide des âges de la population étrangère n'avait pas la même forme vingt trois ans plus tôt. En effet, en 1975, à l'époque où les flux migratoires étaient plus abondants et moins stables, on avait à faire à une population composée de travailleurs isolés (surtout des jeunes gens plus nombreux) et des travailleurs accompagnés de leur famille ou conjointe. Le rapport de masculinité des personnes de 15 à 59 ans était de 177 contre 136,6 en 1998.

Il apparaît nettement sur cette pyramide des âges (figure 5.1), une échancrure entre 5 et 20 ans, plus accentuée entre 10 et 15 ans. Ce creux est remarquable au niveau des deux sexes et fait une démarcation entre la population immigrée et leurs descendants nés en Côte-d'Ivoire. Le creux au niveau des 15-20 ans indique le début encore timide de l'immigration étrangère qui concerne plus les bras valides, tandis que celui de 5-10 ans est le fait de quelques enfants qui ont subi la migration (migrants passifs) ou nés des immigrés.

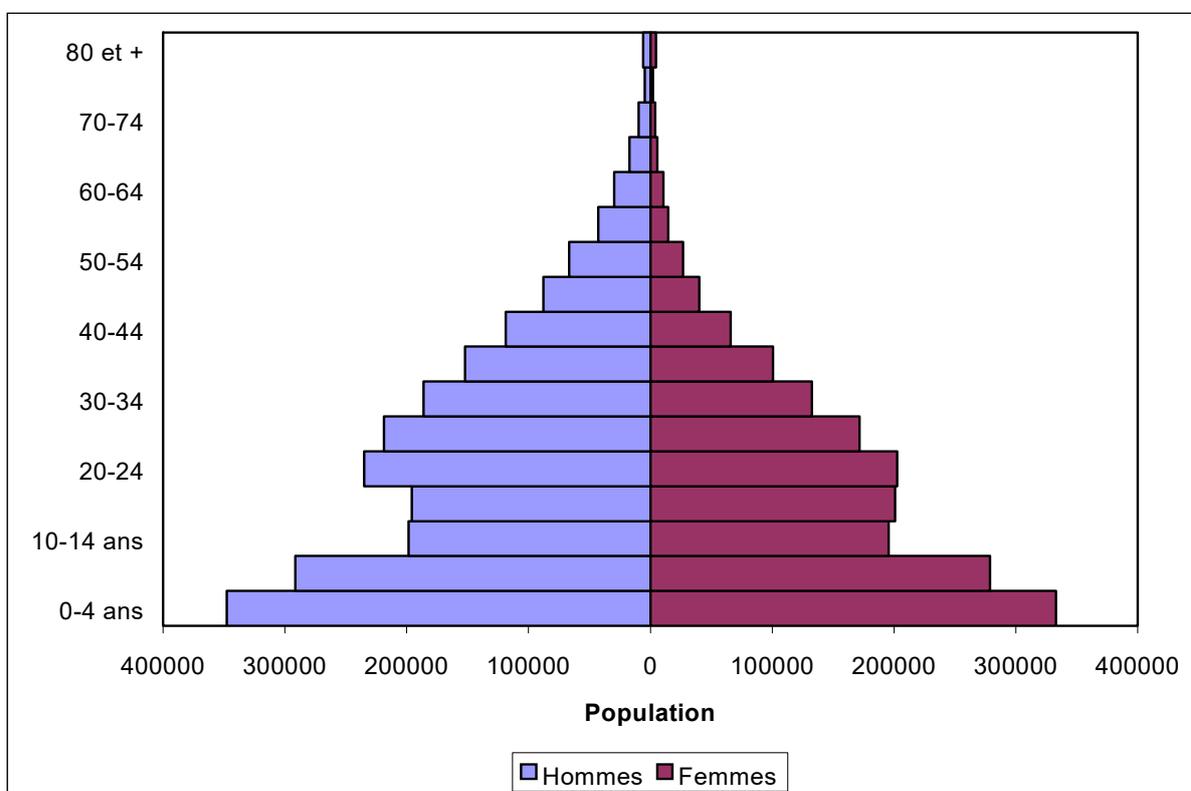
En 1998, l'importance de ce creux et la valeur du rapport de masculinité varient beaucoup selon la nationalité. Il n'existe pratiquement pas chez les Guinéens, les Maliens et les Béninois pour ne citer que les groupes les plus importants. C'est la preuve que l'immigration de ces communautés est très ancienne et les descendants des immigrés, en nombre important, confèrent à ces communautés une structure démographique stable.

Dans d'autres communautés, l'échancrure existe sur les pyramides des âges, comme c'est le cas des Burkinabè, Ghanéens, Nigériens, Nigériens Sénégalais et Togolais, pour ne citer, une fois de plus, que les groupes les plus importants. Pour certains de ces groupes, bien que la migration soit ancienne, on assiste à des renvois des jeunes de 10-19 ans vers le pays d'origine. Les raisons le plus souvent invoquées sont : la scolarisation (certains parents pensent que l'enseignement secondaire coûte trop cher en Côte-d'Ivoire pour leur bourse ; de ce fait, après l'école primaire, ils préfèrent envoyer leurs enfants poursuivre les études dans

leur pays d'origine (Zanou et al, 2000)) ; le mariage : c'est généralement le cas des filles (Fargues, 1981).

La répartition de la population par grands groupes d'âges en 1998 indique que les étrangers se concentrent majoritairement dans les groupes d'âges actifs. En effet, toutes les communautés sans exception aucune enregistrent plus de 50 % des leur dans le groupe d'âges 15-49 ans. Ainsi, 70,8 % des Mauritanien, 66 % des Sénégalais, 65 % des Nigériens, 64 % des Ghanéens et 61 % des Togolais se retrouvent dans cette tranche d'âges. Cette situation semble indiquer que l'immigration vers la Côte-d'Ivoire est un phénomène économique. Une autre caractéristique de cette population étrangère est la faible proportion des personnes de plus de 50 ans : 6 % seulement de la population se retrouve au-delà de 50 ans. Cela montre que malgré l'ancienneté des migrations et la stabilité des migrants en Côte-d'Ivoire, la plupart des étrangers vont terminer leur vieux jours dans leur pays d'origine.

Figure 5.2 : Pyramide des âges de la population étrangère en 1998



Alors que la population de la Côte-d'Ivoire dans son ensemble compte 104 hommes pour 100 femmes, la population étrangère en compte 124 contre 98 pour la population de nationalité ivoirienne. La surmasculinité est une caractéristique de la population étrangère. En effet, toutes les communautés, sauf trois (Ghana, Libéria et Cape Vert), comptent plus d'hommes que de femmes. Cependant, il existe une diversité de situations selon le pays d'origine. C'est ainsi que les ressortissants de certains pays sont fortement masculinisés comme les Mauritanien (354 hommes pour 100 femmes), les Nigériens (227 hommes pour 100 femmes) et les Sierra-Léonais (214 hommes pour 100 femmes). Ces communautés, surtout les deux premières citées, sont connues comme celles dans lesquelles les hommes, non seulement migrent seuls, mais se marient rarement dans le milieu d'accueil.

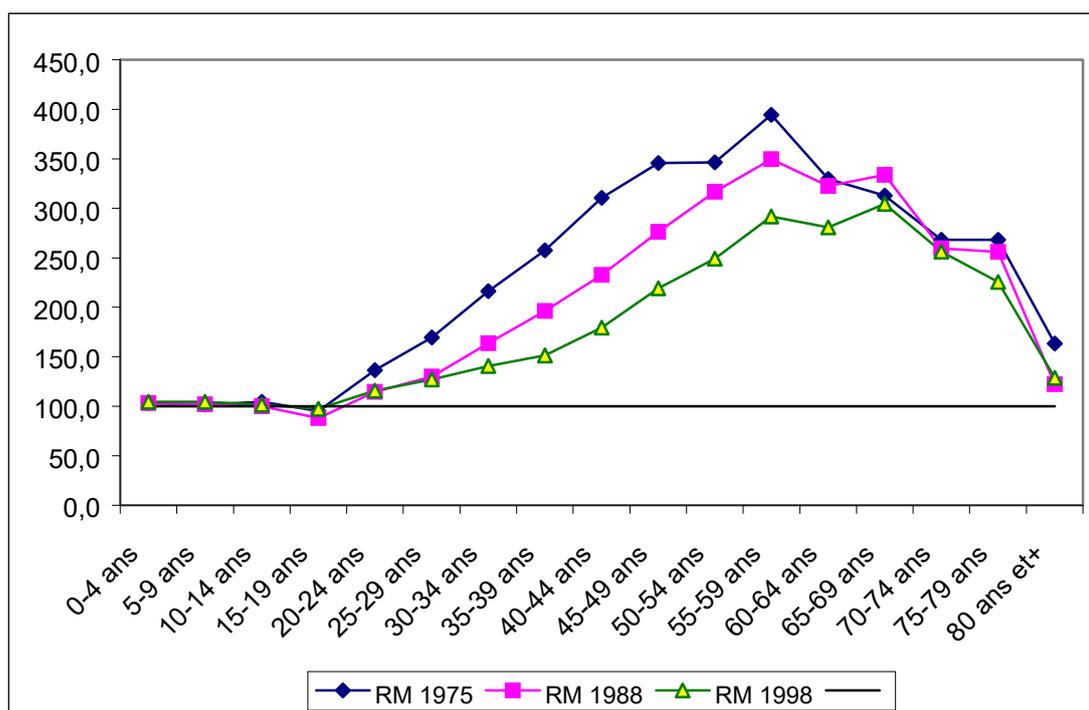
A l'opposé de celles-ci, les Ghanéens et les Libériens affichent une prédominance des femmes (respectivement 108,5 et 115 femmes pour 100 hommes). Il s'agit de ressortissants des pays anglophones. Si pour les Ghanéens le phénomène dure depuis les premières opérations menées en Côte-d'Ivoire (en 1975, le rapport de masculinité était de 67,8 et en 1988 de 61) et ne s'explique que par la particularité de cette population, pour les Libériens, la situation de guerre que vit leur pays depuis 1989, a amené les femmes à migrer avec les enfants, laissant les hommes au front.

En dehors des deux extrêmes, d'autres communautés sont surmasculinisées et le nombre d'hommes pour 100 femmes varie de 107 à 174 avec une moyenne de 124 pour l'ensemble des étrangers. La plupart des pays de cette catégorie sont en dessous de la moyenne nationale. Mais le Burkina Faso, le plus grand fournisseur des étrangers a le même rapport de masculinité que la moyenne nationale.

Tableau 5.2 : Rapport de masculinité de la population étrangère par nationalité selon le groupe d'âges

Pays	Groupes d'âges							Total
	0-14 ans	15-19 ans	20-29 ans	30-39 ans	40-49 ans	50-59 ans	60 ans et+	
Burkina Faso	104,9	101,8	120,5	144,1	204,3	309,1	298,5	123,8
Mali	102,2	94,5	122,8	136,8	186,5	238,2	270,8	122,2
Guinée	107,1	84,5	100,8	138,7	196,3	233,7	244,5	119,0
Ghana	92,0	66,6	84,4	95,8	112,3	133,9	135,1	92,1
Bénin	104,1	111,2	121,3	139,4	166,8	279,0	264,4	122,2
Niger	101,4	116,1	254,6	422,0	624,6	749,1	731,8	227,2
Togo	93,8	89,0	128,3	187,0	201,4	284,4	203,3	123,3
Sénégal	103,4	117,4	266,2	329,2	442,6	453,9	354,3	214,0
Mauritanie	101,2	206,5	620,1	737,5	816,5	669,5	516,7	353,8
Nigéria	102,9	81,0	101,5	124,2	116,9	149,7	184,6	107,0
Libéria	98,2	80,2	79,9	78,0	81,7	78,2	84,8	86,8
Autres Afrique	102,0	86,5	109,7	154,2	175,2	233,3	156,3	121,2
Non Afrique	113,0	102,4	106,8	126,3	137,5	135,7	111,2	117,6
ND	109,7	97,7	95,4	104,2	102,6	185,0	95,2	106,4
Total	103,8	97,6	121,2	145,3	194,6	264,2	251,7	123,5

Figure 5.3 : Rapport de masculinité de la population étrangère par période



5.3 – Religion : l'islam, la religion dominante chez les étrangers

La communauté étrangère en Côte-d'Ivoire est adepte des différentes religions rencontrées dans le pays, mais elle les pratique à des degrés divers. En effet, les étrangers sont majoritairement adeptes de l'islam et du christianisme : plus de deux personnes sur trois (71,1 %) se sont déclarées musulmans, alors que les chrétiens, toutes tendances confondues représentent 20,4 %. Ainsi donc, neuf(9) étrangers sur dix sont soit musulmans soit chrétiens.

La prédominance des musulmans au sein de la communauté étrangère n'est pas un fait de hasard. En effet, comme il est apparu plus haut, les étrangers proviennent en grande majorité des pays de la sous-région, et particulièrement des voisins immédiats de la Côte-d'Ivoire qui en fournissent près de 86 %. Parmi ces derniers, le Burkina Faso, le Mali et la Guinée qui fournissent les plus forts contingents sont des pays fortement islamisés : le Mali compte 90,6 % de musulmans dans sa population, le Burkina Faso, 52 %. Il ne faut pas oublier que le Niger et le Sénégal sont également des pays fortement islamisés. En Côte-d'Ivoire, 70 % des Burkinabè, 91 % des Guinéens et 96,8 % des Maliens sont des musulmans. Ce sont donc ces pays qui impriment leur croyance religieuse à l'ensemble de la communauté étrangère.

Tableau 5.3 : Répartition en % de la population étrangère par pays selon la religion.

Pays	Catholique	Protestant	Harriste	Autres Chrétiens	Musulman	Animiste	Autres religions	Sans religion	Total
Burkina Faso	20,0	1,3	0,1	0,9	70,0	2,1	0,4	5,1	100,0
Mali	0,9	0,4	0,1	0,1	96,8	0,3	0,1	1,4	100,0
Guinée	3,7	0,4	0,1	0,3	91,0	1,0	0,2	3,3	100,0
Ghana	21,9	12,9	1,9	16,5	12,5	6,8	8,1	19,3	100,0
Bénin	48,6	6,0	0,5	7,3	11,9	7,9	3,0	14,8	100,0
Niger	0,6	0,2	0,1	0,2	97,9	0,1	0,1	0,9	100,0
Togo	40,5	6,8	0,5	7,5	14,3	6,3	3,6	20,7	100,0
Sénégal	3,2	0,6	0,2	0,3	93,3	0,4	0,2	1,8	100,0
Mauritanie	0,8	0,1	0,1	0,1	97,7	0,2	0,0	0,9	100,0
Nigéria	8,5	10,0	0,5	5,9	69,0	0,4	2,8	3,0	100,0
Libéria	13,5	16,7	1,0	29,7	4,3	3,0	14,1	17,8	100,0
Autres Afrique	34,8	14,1	3,6	6,1	31,7	1,1	3,0	5,7	100,0
Non Afrique	28,6	4,4	6,7	1,9	46,1	1,7	2,0	8,7	100,0
ND	19,8	5,8	1,2	3,3	40,2	13,8	1,9	13,9	100,0
Total	15,6	2,3	0,3	2,2	71,1	2,1	1,0	5,4	100,0

5.4- L'état matrimonial : une majorité de mariés surtout chez les femmes et peu de célibat définitif.

La population étrangère de 12 ans et plus est majoritairement mariée (52,5 %). Le célibat concerne un peu plus de 2 personnes sur cinq (41,3 %). Ainsi, 93,8 % des étrangers de 12 ans et plus sont soit mariés soit célibataires, les autres modalités de l'état matrimonial ne représentant qu'à peine 6 %. Comparativement à la population de nationalité ivoirienne, les expatriés comptent plus de mariés et moins de célibataires (52,5 % contre 39,5% et 41,3 % contre 48,1% .

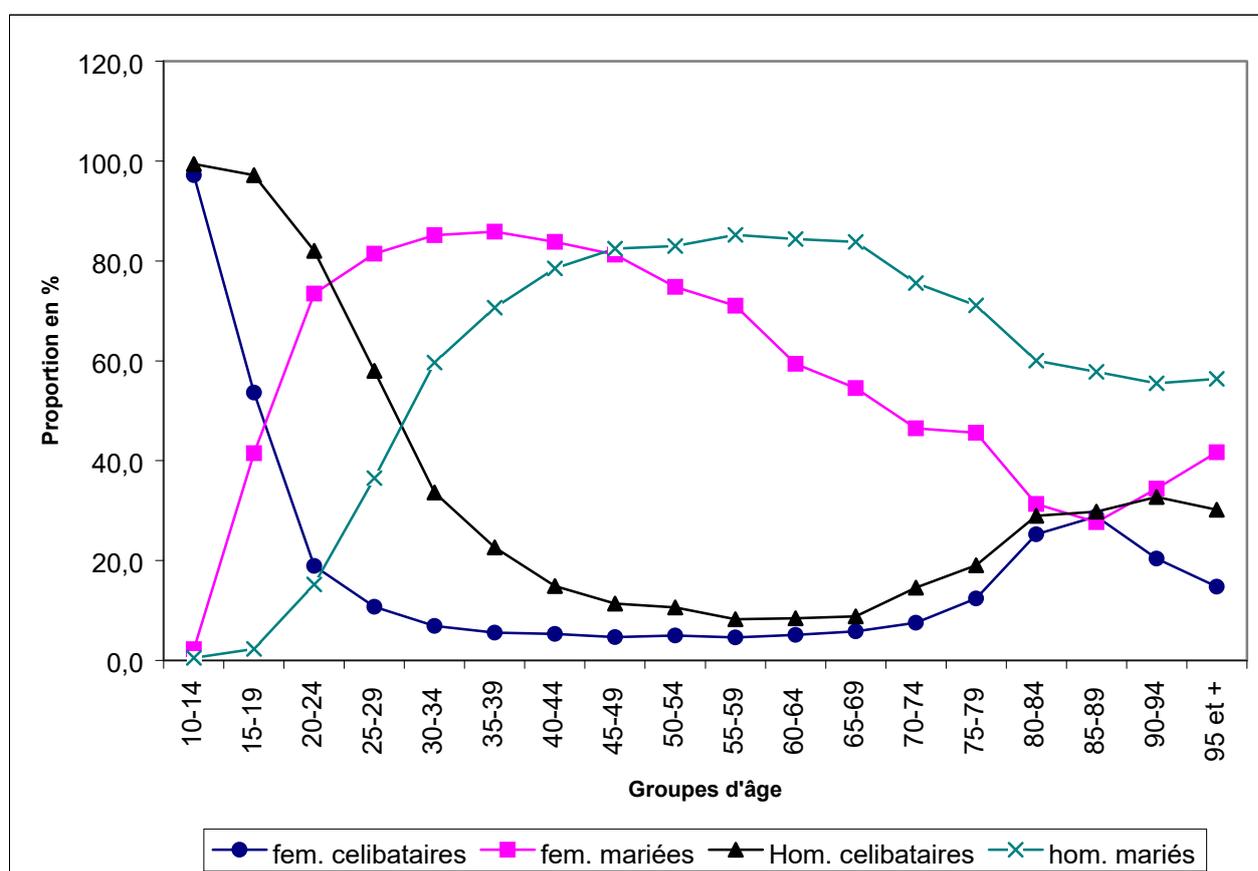
Constitués en grande majorité de monogames (81,0 %), les hommes mariés comptent également 20,0 % de polygames. Ces derniers se composent des polygames avec 2 femmes, 3 femmes et 4 femmes et plus. Les bigames sont les plus nombreux des polygames (81,9 % des polygames ont 2 femmes). La polygamie est plus répandue chez les étrangers que chez les nationaux, puisqu'elle est de 19 % dans l'ensemble de la population. Cette différence de situation peut être liée à l'organisation sociale des étrangers dont l'un des déterminants est la religion. En effet, la religion musulmane dont une grande partie des étrangers sont pratiquants est favorable à la polygamie.

En observant la situation matrimoniale de certaines communautés, en l'occurrence les Burkinabè et les Maliens, l'on s'aperçoit qu'elles renferment moins de célibataires (39,7 % et 40,6 % respectivement), et plus de mariés que l'ensemble des étrangers (tableau 43). Les polygames sont aussi en proportion plus importante (27,7 % pour les Burkinabè contre 26 % pour les Maliens).

Tableau 5.4 : Répartition en % de la population étrangère par situation matrimoniale selon le pays (sexes confondus).

Etat matrimonial	Pays											
	Ensemble			Burkina Faso			Mali			Autres pays		
	H	F	E	H	F	E	H	F	E	H	F	E
Célibataires	51,7	27,3	41,3	51,5	23,5	39,7	50,7	27,0	40,6	53,0	35,7	45,2
Union libre	3,7	5,1	4,3	3,3	4,3	3,7	2,6	3,2	2,8	5,5	8,2	6,8
Mariés 1 femme	35,4	44,3	39,3	35,3	46,2	39,9	36,7	44,7	40,1	34,8	40,4	37,4
Mariés 2 femmes	6,8	15,2	10,3	7,4	17,5	11,6	7,7	16,9	11,6	4,8	9,1	6,5
Mariés 3 femmes	1,2	3,7	2,3	1,4	4,7	2,8	1,1	3,5	2,2	0,8	1,9	1,3
Mariés 4 femmes et +	0,3	1,2	0,7	0,4	1,6	0,9	0,2	0,7	0,4	0,2	0,6	0,4
Sous-total mariés	43,7	64,5	52,5	44,5	70,0	55,2	45,7	65,8	54,2	40,6	51,9	45,5
Séparés/divorcés	0,3	0,5	0,4	0,3	0,3	0,3	0,3	0,5	0,4	0,4	0,9	0,7
Veufs	0,5	2,6	1,4	0,5	2,0	1,1	0,7	3,5	1,9	0,5	3,2	1,8
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Figure 5.5 : Proportion des célibataires et des mariés de la population étrangère par sexe en 1998



Chez les étrangers autres que les Burkinabè et les Maliens, on observe une situation tout à fait différente de celle de ces deux communautés. En effet, les « autres expatriés » enregistrent autant de célibataires (45,2 %) que de mariés (45,5 %). Ils comptent également moins de polygames (18,0 %).

Par rapport au sexe, la population féminine étrangère renferme 64,5 % de mariées et 27,3% de célibataires contre 43,7 % et 51,7 % respectivement pour la population masculine. Cet important écart entre les sexes s'explique par le fait que les femmes étrangères migrent dans

leur majorité en compagnie de leur conjoint ; celles qui se déplacent en tant que célibataires trouvent à se marier dans leur lieu d'accueil soit avec des étrangers comme elles, soit avec des nationaux. Quant aux hommes, il est montré par ailleurs qu'ils migrent d'abord seuls, la plupart du temps célibataires (vu leur jeune âge), et ce n'est qu'après qu'ils se marient. S'agissant des mariés, l'on se rend compte que 81,0 % des hommes mariés sont monogames, alors que les femmes qui déclarent vivre dans un ménage monogamique représentent 68,7 % des mariées. 3,7 % des hommes contre 5,1 % des femmes vivent en union libre. On observe également 5 fois plus de veuves que de veufs (2,6 % contre 0,5 %). Cet écart est justement le fait de la polygamie. En effet, une femme qui perd son conjoint est une veuve ; alors qu'un polygame qui perd l'une de ces femmes reste marié.

Les courbes représentatives des proportions de célibataires décroissent rapidement à partir de 12 ans (99,4 %) pour atteindre leur minima aux environs de 55 ans. La décroissance est la plus rapide chez les femmes qui n'enregistrent que 10,8 % de célibataires à 30 ans. Cette valeur est atteinte chez les hommes à 50 ans. Cet écart entre les deux sexes explique la différence de calendrier de nuptialité entre eux.

L'intensité de la nuptialité n'est pas la même non plus pour les hommes et les femmes. En effet, alors que 8,3 % des hommes restent célibataires à 60 ans, ce sont 4,7 % seulement des femmes qui sont dans cet état à 50 ans.

La remontée des courbes après les minima est à mettre sur le compte des déclarations erronées. En effet, les personnes de plus de 50 ans ou de 60 ans qui ne vivent plus avec un conjoint, soit parce qu'elles l'ont perdu, soit parce qu'elles sont divorcées ou séparées, soit encore que le conjoint réside ailleurs, se considèrent comme célibataires. Ces déclarations erronées sont relativement importantes dans le cas présent comme le montre la figure 5.5.

La proportion des mariés étant à peu de chose près le complément à un (1) des célibataires, les courbes des deux statuts matrimoniaux évoluent en sens inverse et sont presque symétriques. De ce fait, nous ne nous attardons là-dessus. Cependant, il faut signaler le décalage entre les courbes masculine et féminine des mariés, signe de la précocité et de l'intensité du mariage des femmes par rapport aux hommes.

5.5- Niveau d'instruction : plus de trois personnes sur quatre ne sont pas à mesure de lire ou d'écrire une correspondance.

L'une des caractéristiques principales de la population étrangère est son niveau élevé d'analphabétisme. En effet, 76,9 % de cette population ne savent ni lire ni écrire une correspondance. En d'autres termes, 3 personnes sur quatre sont analphabètes ; alors que la population de nationalité ivoirienne ne compte que 57,0 % d'analphabètes en son sein. Cette situation est liée à la composition des expatriés qui sont dominés par des communautés peu scolarisées. C'est le cas des Burkinabè qui, représentant 56 % des étrangers, ne comptent que 19 % de personnes alphabétisées. Les Maliens et les Guinéens avec respectivement 25 % et 16 % d'alphabètes se trouvent dans la même situation que les Burkinabè.

Parmi les personnes alphabétisées de l'ensemble des communautés, la majorité (83,9 %), n'a que le niveau d'enseignement primaire, et 16,1 % le niveau secondaire ou plus. Cette situation d'ensemble cache les diversités par pays qui font que certaines communautés (bien sûr de moindre importance numériquement) enregistrent des taux d'alphabétisation supérieurs ou

égaux à 50 %. C'est le cas des Béninois (56 %), Nigériens (50,2 %), des Sierra Léonnais (72,8 %) et des ressortissants des autres pays de l'Afrique et du reste du monde.

Globalement, 1,2 % des expatriés ont atteint le niveau d'enseignement supérieur. Là aussi, les diversités sont grandes. En fait, la proportion des personnes ayant fait des études supérieures varie de 0,4 % parmi les Burkinabè à 42,2 % chez les ressortissants de l'Afrique Centrale. Ceux-ci sont généralement des cadres travaillant dans les chancelleries ou dans les organismes régionaux ou internationaux.

Tableau 5.5 : Répartition en % de la population étrangère par pays selon le niveau d'instruction.

Pays	Néant	Primaire	Secondaire	Supérieur	Total
Burkina Faso	81,0	14,6	4,1	0,3	100,0
Mali	83,7	11,4	4,5	0,5	100,0
Guinée	75,1	16,1	7,8	1,0	100,0
Ghana	75,7	12,6	10,6	1,1	100,0
Bénin	44,0	34,0	19,1	3,0	100,0
Niger	84,1	9,5	5,4	1,1	100,0
Togo	50,5	27,7	19,5	2,3	100,0
Sénégal	54,4	21,6	19,4	4,6	100,0
Mauritanie	72,1	10,9	13,9	3,2	100,0
Nigéria	50,2	27,3	19,4	3,1	100,0
Libéria	48,8	22,0	27,0	2,2	100,0
Autres Afrique	24,1	15,0	30,9	30,1	100,0
Non Afrique	28,7	16,0	34,0	21,3	100,0
ND	74,6	14,0	9,7	1,8	100,0
Total	76,8	15,1	6,9	1,2	100,0

5.6 - activités économiques : les activités agricoles, centre d'intérêt des actifs étrangers

5.5.1 – Des hommes nettement plus actifs que les femmes

Les déséquilibres démographiques constatés précédemment sont le signe d'une population étrangère composée à majorité d'actifs parmi les personnes d'âges actifs. En effet, le taux d'activité mesuré au sein des individus de 6 ans et plus est de 57,8 % (75,1 % chez les hommes et 35,6 % chez les femmes). L'écart entre les deux sexes ne reflète certainement pas la réalité. Il est plausible qu'il provienne d'une erreur de collecte. En effet, la communauté étrangère de Côte-d'Ivoire étant analphabète dans sa majorité (aussi bien les hommes que les femmes), se livre à des activités agricoles et à d'autres activités du secteur informel. Nous y reviendrons. Dans ces conditions, rien n'explique que les hommes soient largement plus actifs que les femmes, puisque les deux sexes ont accès aux mêmes secteurs d'activités.

Ce qui a pu arriver est que soit les Agents recenseurs ont mal posé la question et les répondants (femmes ou leur représentants) ont pensé que les activités féminines ne sont pas à prendre en compte ; soit que de leur propre chef, certains recenseurs ont décidé de classer les femmes non salariées dans le groupe des ménagères suivant leur propre interprétation de l'activité féminine. La femme rurale est active. On sait qu'elle mène les mêmes activités que l'homme, même si parfois, c'est à une échelle plus réduite.

Par rapport à la population de nationalité ivoirienne, la communauté étrangère a une participation plus active à l'économie nationale au niveau quantitatif puisque son taux d'activité est de 57,9 % contre 47,7% pour la population ivoirienne. Cependant, en considérant séparément les sexes, l'on observe que les femmes ivoiriennes sont plus actives que les femmes étrangères (38,9 % contre 35,5 %), alors que c'est le contraire qui s'observe chez les hommes (56,8 % contre 75,2 %).

Cette situation a été déjà observée en 1975 où les hommes ivoiriens, avec un taux brut d'activité de 64,6 % étaient nettement moins actifs que les étrangers qui avaient un taux d'activité de 85,4 %, soit 20 points d'écart ; tandis que les ivoiriennes étaient plus actives que les étrangères (39,3 % contre 26,2 %).

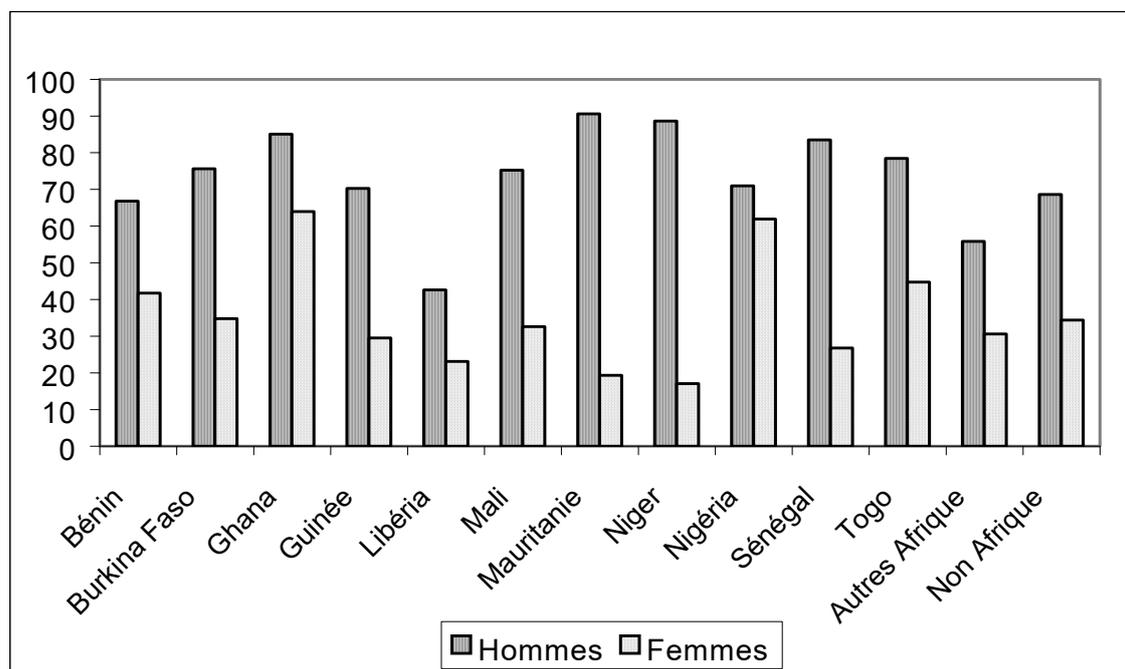
Il est connu que le taux brut d'activité est un indice dépendant de la structure par âge de la population à laquelle il s'applique. Pour ce qui nous concerne, la population étrangère est majoritairement d'âges actifs (de part sa nature de population à majorité migrante) et peu scolarisée, contrairement à la population ivoirienne qui a une proportion non négligeable de personnes de 6 ans et plus à l'école et une structure par sexe et âge régulière. L'écart entre nationaux et étrangers à propos de la participation à l'activité est probablement tributaire du milieu de résidence. Mais, ne disposant pas des données pouvant nous éclairer sur ce point, nous en dirons pas plus.

Si globalement, 57,9 % des non nationaux sont disponibles pour l'activité économique, des diversités existent quand on passe d'une nationalité à une autre. Ainsi, en considérant les communautés les plus représentées, le taux brut d'activité varie de 32,0 % chez les Libériens à 77,3 % dans la communauté Mauritanienne. Les Burkinabè (57,9 %), Maliens (56,5 %) et les Guinéens (52,0 %) se situent aux environs de la moyenne. Quelle que soit leur nationalité, les femmes sont moins disposées à exercer une activité économique que les hommes. Cependant, dans certaines communautés, l'activité féminine est particulièrement intense comme chez les Ghanéennes (64,0 %) et les Nigériennes (61,9 %). D'autres communautés moins actives ont franchi le taux d'activité de 40 %. C'est le cas des Togolaises (44,8 %) et des Béninoises (41,7).

Tableau 5.4 : Taux brut d'activité par sexe selon la nationalité

Pays	Hommes	Femmes	Ensemble
BENIN	66,8	41,7	55,7
BURKINA-FASO	75,6	34,8	57,9
GHANA	85,0	64,0	73,9
GUINEE	70,3	29,5	52,0
LIBERIA	42,6	23,1	32,0
MALI	75,2	32,6	56,5
MAURITANIE	90,6	19,3	77,3
NIGER	88,6	17,1	69,3
NIGERIA	71,0	61,9	66,6
SENEGAL	83,5	26,8	66,9
TOGO	78,4	44,8	63,7
AUTRES AFRIQUE	55,8	30,6	44,6
RESTE DU MONDE	68,6	34,4	53,1
ENSEMBLE ETRANGERS	75,2	35,5	57,9
ENSEMBLE IVOIRIENS	56,8	38,9	47,7

Figure 5.6 : Taux d'activité de la population étrangère par pays d'origine selon le sexe



5.5.2 – La presque totalité des actifs sont occupés

Si le taux brut d'activité permet de mesurer la disponibilité de la main-d'œuvre sur le marché du travail, il n'indique pas avec précision l'absorption de cette main-d'œuvre par l'économie. C'est pour cela qu'il est intéressant de connaître les personnes effectivement occupées par rapport aux actifs. Au recensement de 1998, presque la totalité des personnes actives (99 %) sont occupées. Ce niveau d'occupation est le même quel que soit les sexe. Il ne varie pas beaucoup non plus selon la nationalité des expatriés. Parmi les communautés les plus significatives, il est presque identique (98 % ou 99 %). En d'autres termes, seulement un (1) actif sur 100 n'a pas d'emploi, c'est dire que malgré les difficultés que connaît l'économie ivoirienne ces dernières années, elle assure presque le plein emploi aux étrangers. Cette contradiction apparente mérite quelques commentaires. En effet, comme nous le verrons plus loin, les étrangers sont présents dans le secteur informel et sont par conséquent dans une bonne proportion leur propre employeur. De plus, ils occupent des emplois délaissés par les nationaux, sans oublier que certains sont arrivés en Côte-d'Ivoire sur des postes qu'ils occupaient dans des organismes régionaux ou internationaux. C'est la conjugaison de ces différentes situations qui leur assure pratiquement le plein emploi.

Que font les personnes occupées serait-on tenté de demande ?

5.5.3 – Prépondérance des étrangers dans deux secteurs d'activités

La répartition des étrangers par secteur d'occupation montre que ceux-ci se concentrent particulièrement dans deux secteurs :

- les activités productives du secteur primaire (agriculture, élevage, pêche et exploitation forestière) qui sont en général des activités non qualifiantes et pouvant être exercés par des personnes sans instruction ;
- les activités distributives et productives du secteur tertiaire à connotation informelle (personnel commercial et vendeur).

Ainsi donc, plus de la moitié des non nationaux se retrouvent dans les activités du secteur primaire (56,9 %), mais spécifiquement dans l'agriculture, et 20,3 % travaillent dans le tertiaire. Cette observation n'est pas valable pour toutes les nationalités. Des diversités apparaissent quand on passe de l'une à l'autre même si les deux secteurs précités restent majoritaires pour la plupart des communautés.

Les Burkinabè sont spécialisés dans les travaux agricoles (73,5 %). Cette proportion est plus importante chez les hommes (75,1 %) que chez les femmes (68,6 %). Quel que soit le sexe, plus de deux (2) Burkinabè sur trois (3) travaillent dans l'agriculture. En dehors de l'agriculture, les Burkinabè se rencontrent dans le commerce 9,9 % et parmi les ouvriers non agricoles (6,6 %). Cet ordre n'est pas respecté par les deux sexes : après l'agriculture, les hommes sont d'abord des ouvriers non agricoles (8,7 %) avant d'être des travailleurs de maison (5,0 %) où ils occupent une place importante, alors que les femmes, après l'agriculture, se retrouvent dans le commerce.

Les emplois qu'occupent les Burkinabè sont en relation avec leur niveau d'instruction, mais aussi avec les causes premières de leur migration vers la Côte-d'Ivoire. En effet, étant analphabètes à 81 %, les Burkinabè ne peuvent occuper des emplois nécessitant un certain niveau de qualification. Cet handicap que constitue l'analphabétisme est accentué par le fait que les Burkinabè, dans la première phase de leur migration étaient destinés aux travaux manuels, en particulier les travaux agricoles. Depuis ce temps, ils n'ont pas pu se départir fondamentalement de cette tâche pour d'autres activités plus qualifiantes.

Contrairement aux Burkinabè, les Maliens sont présents dans trois secteurs de façon plus prononcée. Bien sûr que l'agriculture occupe plus de personnes actives (48,0 %), mais le commerce et les activités d'ouvriers non agricoles occupent respectivement 26,5 % et 12,4 % des Maliens. Si l'agriculture est l'activité première des hommes (49,2 %), elle vient en deuxième position chez les femmes (44,5 %) après le commerce (47,2 %). Tout se passe comme si les hommes et les femmes sont complémentaires par rapport à ces deux activités. La vocation commerciale des Maliens (surtout des Maliennes) fait partie de leur culture et c'est l'une des raisons de leur migration de la zone Sahélienne vers la côte.

Comme la plupart des communautés étrangères, les Ghanéens sont occupés majoritairement dans le secteur primaire (41,9 %), surtout dans la pêche artisanale qu'ils pratiquent tout au long de la côte ivoirienne, suivi du commerce (34,9 %). Mais ils exercent également comme des travailleurs spécialisés dans les services (8,5 %), des artisans (5,5 %) et comme des ouvriers non agricoles (6,3 %). Alors que les hommes Ghanéens se retrouvent principalement dans les activités du secteur primaire (61,6 %), dans le commerce (12,2 %) et comme ouvriers non agricoles (11,0 %), ce sont 61,9 % des femmes Ghanéennes qui pratiquent le commerce, 18,4 % qui sont dans le secteur primaire et 14,1 % qui sont spécialisées dans les services.

Tableau 5.5 : Répartition (en %) de la population étrangère par profession selon la Nationalité

Pays	PROFESSION												total
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
Bénin	0,6	1,6	0,2	3,3	0,8	24,2	5,7	11,9	24,4	24,8	0,2	2,2	100
Burkina Faso	0,1	0,1	0,1	0,5	0,2	9,9	4,6	2,4	6,6	73,5	0,4	1,8	100
Ghana	0,1	0,2	0,1	0,5	0,2	34,9	8,5	5,5	6,3	41,9	0,3	1,4	100
Guinée	0,2	0,3	0,1	0,9	0,4	36,1	4,4	9,7	19,7	25,6	0,1	2,6	100
Liberia	0,4	1,4	0,7	4,3	0,5	18,9	3,6	2,5	6,7	56,7	0,2	4,3	100
Mali	0,1	0,2	0,1	0,7	0,3	26,5	6,1	3,8	12,4	48,0	0,2	1,8	100
Mauritanie	0,1	0,3	0,1	0,3	0,6	70,4	1,8	1,8	6,1	14,3	0,1	4,1	100
Niger	0,1	0,1	0,1	0,5	0,2	67,0	6,8	2,7	6,0	14,2	0,1	2,2	100
Nigeria	0,2	0,5	0,5	3,6	0,2	51,0	7,1	12,7	10,7	10,7	0,1	2,7	100
Sénégal	0,9	1,3	0,1	2,2	0,8	48,2	4,8	19,0	10,4	9,7	0,2	2,4	100
Togo	0,5	1,0	0,2	2,0	0,6	17,9	7,1	7,1	22,3	39,4	0,3	1,7	100
Autres Afrique	4,2	11,5	2,4	9,0	3,1	21,4	6,5	8,3	10,1	18,8	0,9	3,8	100
Reste du Monde	8,9	12,8	2,5	10,3	2,7	20,7	3,9	2,6	4,9	25,2	0,6	5,0	100
Etranger	0,2	0,4	0,1	0,9	0,3	20,3	5,2	4,0	9,3	56,9	0,3	2,0	100
Ensemble	0,3	0,9	0,1	2,6	1,2	14,8	4,0	4,5	8,3	58,9	0,7	3,9	100

- 1 membre de l'exécutif et dirigeant
- 2 profession intellectuelle et scientifique
- 3 personnel de culte
- 4 professions intellectuelle et scientifique et technique.
- 5 employés de type administratif
- 6 personnel commercial et vendeurs
- 7 travailleurs spécialisés dans les services
- 8 artisanat d'art et de production
- 9 ouvriers non agricoles
- 10 agriculture, élevage et pêche
- 11 Armée police et sécurité
- 12 professions non classées ailleurs

A la différence des trois précédentes communautés, plus de 2/3 des Mauritanien (70,4 %) et des Nigériens (67,0 %), exercent dans le commerce. Les Nigériens (51,0 %) et les Sénégalais (48,2 %) sont aussi occupés majoritairement dans le commerce. Pour toutes ces communautés, les activités du secteur primaire viennent généralement en deuxième position après le commerce. Les détails supplémentaires qui donnent les informations sont consignés dans le tableau 5.5

Au terme de ce chapitre, on peut retenir que la population étrangère, estimée à 1 474 469 habitants au recensement de 1975 est passée à 4 000 047 en 1998. Composée à majorité de migrants internationaux (70,0 %) en 1975, elle voit aujourd'hui la part des descendants des immigrants passer à 47,0%. Dans son ensemble, la population étrangère est dominée par les personnes d'âges actifs ; mais sa composante née en Côte-d'Ivoire est beaucoup plus jeune, avec un âge médian de 8,5 ans, contre 29,5 ans pour les immigrants. Cette population est également dominée par les hommes qui en constituent 55,4 %.

Sur le plan religieux, les étrangers sont dans leur majorité adeptes de la religion musulmane (71,1 %) avec des proportions allant au-delà de 90 % pour certaines communautés. Peu de personnes de 6 ans et plus ont eu accès à l'éducation, de telle sorte que près de 4 personnes sur 5 ne sont pas à mesure de lire ou d'écrire une correspondance. Malgré ce faible niveau d'alphabétisation, les étrangers participent efficacement à l'activité économique. Ils sont

prépondérants dans le secteur primaire et dans le commerce: deux secteurs dans lesquels ils représentent respectivement 56,9 % et 20,3 %.

Chapitre 6 :

LES ECHANGES MIGRATOIRE DE LA VILLE D'ABI DJAN

Vu l'importance économique et démographique de la ville d'Abidjan, il est nécessaire d'accorder une attention particulière à ses échanges migratoires avec le reste du pays d'une part, et avec l'extérieur d'autre part.

Capitale administrative et économique de la Côte-d'Ivoire depuis 1934, Abidjan a été et demeure le moteur de l'économie ivoirienne, malgré le transfert de la capitale administrative à Yamoussoukro en 1983. La concentration de la plupart des entreprises du pays à Abidjan en est un témoignage.

Sur le plan démographique, la ville d'Abidjan a connu un accroissement exceptionnel (10 % environ) de 1955 aux environs de 1980. Sur cette période, sa population est passée de 120 000 habitants à 1 200 000 habitants. Cette croissance est essentiellement due à l'apport migratoire puisque le taux d'accroissement naturel n'excédait pas 2,5 %. Depuis les années 1980, la croissance d'Abidjan s'est tassée, compte tenu de la crise économique que connaît le pays et qui est fortement ressentie au niveau de la ville (compression du personnel, fermeture de certaines entreprises). Cette crise a réduit les flux migratoires en direction de la ville.

6.1 - Les échanges migratoires de la ville d'Abidjan avec les régions du pays : *Abidjan, pole d'attraction des migrants internes*

La ville d'Abidjan abrite 2 877 948 personnes au moment du RGPH98. Parmi ces résidents, 1 665 042 soit 57,9 % sont nés en dehors de la ville. Certains d'entre eux sont nés en Côte-d'Ivoire (41,3 % de l'ensemble) tandis que d'autres sont nés à l'extérieur du pays (16,5 %). En se référant aux informations des opérations passées, l'on se rend compte que l'accroissement du nombre des natifs de la ville s'est réduit ces dernières années. En effet, au RGPH88, la proportion des natifs était de 41 % ; elle est 42,1 % aujourd'hui, alors qu'en 1975, sur les 951 216 habitants de la ville, seulement 30,8 % y étaient nés. En moins d'un quart de siècle, la proportion des natifs s'est accrue de 37 %.

Pour aborder dans le détail la nature des échanges que la ville d'Abidjan entretient avec les autres régions, nous avons considéré d'une part les migrations durée de vie et les migrations des douze (12) derniers mois précédant le recensement.

6.1.1 - Les échanges migratoires durée de vie de la ville d'Abidjan avec les autres régions du pays

En comparant les 275 182 natifs de la ville d'Abidjan qui vivent dans les différentes régions de la Côte-d'Ivoire y compris la région des Lagunes au moment du recensement au 1 189 269 ressortissants des autres régions qui vivent à Abidjan, l'on se rend compte de la forte attraction qu'exerce la ville d'Abidjan sur le reste du pays. Celle-ci s'exerce différemment selon la région. Pour la mesurer, nous avons utilisé les échanges d'individus entre Abidjan et les régions. Globalement, la Ville d'Abidjan a accueilli 1 189 289 personnes venant des régions, soit 4,3 fois le nombre de ces natifs qui vivent dans ces régions. De ce fait, pour la plupart de celle-ci, les échanges se font en faveur d'Abidjan.

Il apparaît dans les détails que l'indice d'efficacité qui rend compte de l'importance du solde migratoire net par rapport à l'ensemble des entrées et des sorties est positif pour toutes les régions. En d'autres termes, toutes les régions ont envoyé plus de personnes sur Abidjan qu'elles n'en ont reçu de cette ville. De plus l'indice d'efficacité moyen est de 0,62, ce qui veut dire que le solde migratoire moyen représente plus de la moitié des échanges, ce qui est important. En dehors des régions du Bas-Sassandra (10 %) et des Lagunes(49 %), toutes les autres régions affichent un indice d'efficacité avec la ville d'Abidjan supérieur à 50 %. Les valeurs les plus élevées sont relevées dans le Zanzan (81 %), le Denguélé (81 %) et le N'Zi Comoé (79 %).

La proportion des émigrés d'une région allant vers la ville d'Abidjan par rapport à l'ensemble des sortants de cette région est une information qui permet d'appréhender également les relations entre la ville et cette région. En effet, il apparaît que certaines régions envoient plus de la moitié de leurs sortants sur Abidjan (tableau . Il s'agit des régions du : Sud-Comoé (56 %) et de l'Agnéby (54,5 %). Ce sont deux régions frontalières de celle d'Abidjan et dont les chefs-lieux se situent à une centaine de kilomètres de la ville d'Abidjan. Ceci explique certainement cela. Mais en dehors de celles-là, une autre catégorie de régions envoie au moins le tiers de ses émigrés durée de vie sur Abidjan. On retrouve dans ce groupe, les régions du Fromager (46,0 %), Moyen-Comoé (40,8 %), des Lagunes (39,7 %), du Sud-Bandama (39,7 %), des Montagnes (38,9 %), du Moyen-Cavaly (37,2 %), de la Marahoué (36,3 %), du Haut-Sassandra (35,6 %), du Worodougou (35,5 %). On constate ici que la distance ne joue pas sur l'aire d'appel des populations par Abidjan, puisque la région du Fromager qui achemine la plus forte proportion de ses émigrés à Abidjan n'est pas la plus proche de cette ville. Elle devance toutes les régions plus proches, y compris celle des Lagunes dont la ville d'Abidjan est la capitale. La région la plus éloignée, celle des Montagnes, se situe en cinquième position sur les neuf (9). La plus faible proportion d'émigrés provient de la région des Savanes (22,6 %) dont le chef-lieu est à six cent (600) kilomètres environ d'Abidjan.

En 1988, ce sont les régions du Sud (chef-lieu Abidjan), du Centre-Nord (chef-lieu Bouaké) et du Centre-Ouest (chef-lieu Daloa) qui avaient envoyé les plus forts contingents de migrants internes à destination d'Abidjan.

Tableau 6.1 : Flux migratoires durée de vie entre la ville d'Abidjan et les régions

Région d'origine	Emigrés de la région (1)	Emigrés de la région vers Abidjan (2)	Proportion des Emigrés vers Abidjan (2)/(1)	Emigrés d'Abidjan vers les régions	Solde migratoire net	Indice d'efficacité En %
1 - Sud-Comoe	106552	60912	57,2	18531	42381	0,53
2 - N'Zi Comoe	363547	96801	26,6	11579	85222	0,79
3 - Zanzan	205353	63946	31,1	6816	57130	0,81
4 - Lacs	244864	60402	24,7	14156	46246	0,62
5 - Moyen-Comoe	85701	35613	41,6	6554	29059	0,69
6 - Vallé du Bandama	507635	125319	24,7	29360	95959	0,62
7 - Lagunes	313812	140438	44,8	47918	92520	0,49
8 - Moyen-Cavally	72758	27826	38,2	9094	18732	0,51
9 - Montagnes	192158	76492	39,8	14759	61733	0,68
10 - Agneby	171012	94967	55,5	14863	80104	0,73
11 - Sud-Bandama	135461	55209	40,8	12760	42449	0,62
12 - Marahoue	135001	49927	37,0	9550	40377	0,68
13 - Savanes	267708	57592	21,5	10586	47006	0,69
14 - Bas-Sassandra	93351	29386	31,5	24090	5296	0,10
15 - Denguélé	101055	29646	29,3	3139	26507	0,81
16 - Worodougou	97126	35042	36,1	5764	29278	0,72
17 - Bafing	49697	13188	26,5	3815	9373	0,55
18 - Haut Sassandra	182704	66418	36,4	17099	49319	0,59
19 - Fromager	149094	70145	47,1	14749	55396	0,65
Total	3474589	1189269	34,2	275182	914087	0,62

6.1.2 – Echanges migratoires entre 1997-1998

Au cours des 12 mois précédant le recensement, 84 409 personnes ont migré des différentes régions du pays vers Abidjan ; pendant la même période, 88722 individus sont sortis d'Abidjan en direction des régions, ce qui donne un solde migratoire net négatif de 4 313 individus. Il ressort donc de ces informations que la ville d'Abidjan est perdante dans ces échanges avec les régions du pays au cours des 12 derniers mois précédant le recensement.

Alors que la principale destination des émigrés de la ville d'Abidjan est le milieu rural (51 %), la provenance des immigrants de la ville est le milieu urbain. Il a été observé entre 1987 et 1988 que sur les 83 201 individus qui ont fait une migration des régions vers Abidjan, 88 % provenaient du milieu urbain. La ville d'Abidjan a donc été et demeure un pôle d'attraction pour les autres villes du pays. Cette position a été confirmée par les données de l'enquête migration à partir desquelles 67,9 % des immigrants internes de 15 ans et plus provenaient des villes de l'intérieur du pays. La faible proportion des personnes en provenance directe du milieu rural montre que les migrations vers Abidjan se font par étape : du rural vers les villes moyennes et de celles-ci vers les métropoles régionales et Abidjan.

Les migrants internes entre 1997 et 1998 sont dominés par les femmes : 128 femmes pour 100 hommes. Déjà en 1988, on observait un sex-ratio en faveur des femmes (116 contre 100). La ville d'Abidjan serait – elle plus attractive pour les femmes que pour les hommes ? Les données en présence le montrent bien comme à l'enquête migration où la ville d'Abidjan constituait la principale destination des femmes. Pour toutes les 19 régions sans distinction aucune, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à venir à Abidjan. La proportion

des femmes immigrées à Abidjan varie selon la région de 51,9 % à 66,7 %. Cet engouement des femmes pour la capitale économique se justifierait-elle par des raisons matrimoniales et familiales ? L'analyse approfondie des données de l'enquête migrations permettra de répondre à cette question.

Les immigrants internes de la période 1997-98 à Abidjan proviennent principalement de la région des Lagunes (15,1 %) de la Vallée du Bandama (11,0 %), du N'Zi-Comoé (8,5 %), de la région de l'Agnéby (6,5 %), du Moyen-Comoé (6,2 %) et du Sud-Comoé (6,0%).

Une autre façon de mesurer la contribution des régions aux migrations vers Abidjan, est de rapporter les migrants vers Abidjan de la période 1997-98 à l'ensemble des sortants de la région pendant la même période. Cette opération permet de s'apercevoir que toutes les régions envoient au moins 13 % de leurs sortants vers la ville d'Abidjan (tableau 6.1).

6.2 - Les échanges migratoires de la ville d'Abidjan avec l'étranger

Parmi les résidents de la ville d'Abidjan en 1998, 475 773 sont nés à l'étranger, soit 16,5 % de la population totale de la ville, 28,6 % de ceux qui sont nés hors de la ville et 22 % de l'ensemble des étrangers nés à l'étranger et vivant en Côte-d'Ivoire. Cette population se compose d'Ivoiriens (2,2 %) et de Non-Ivoiriens (97,8%). Par rapport au passé, la proportion des personnes nées à l'étranger est en baisse. En effet, les résidents nés à l'étranger représentait 23 % et 29 % respectivement en 1988 et 1975. Même en valeur absolue, elle a très peu augmenté, passant de 442 937 en 1988 à 475 773 en 1998. Cette régression en valeur relative est en relation logique avec la diminution des migrations en provenance de l'étranger suite aux problèmes économiques, que connaît la Côte-d'Ivoire depuis les années 1980, mais elle est due aussi et surtout à l'accroissement des natifs de la ville.

L'une de ses caractéristiques est sa sur-masculinité : comme toute population migrante, celle en présence affiche un rapport de masculinité de 142 ; c'est à dire 142 hommes pour 100 femmes. Les pays de provenance de ces immigrants sont par ordre d'importance, le Burkina Faso (31,3 %), le Mali (19,4 %), la Guinée (8,7 %) le Ghana (6,8 %) et le Niger (6,8 %). Ce schéma de répartition ressemble fort bien à une reproduction de la répartition des immigrants internationaux suivant le pays de provenance.

On a enregistré aussi des arrivées de l'étranger vers Abidjan au cours des douze (12) mois précédant le recensement (1997-1998). Ce sont 29 499 personnes qui ont effectué le déplacement de l'étranger vers Abidjan. Rapportées aux habitants de la ville en 1997, elles représentent 1,1 %. Cette proportion peut être considérée comme une probabilité de migrer de l'extérieur de la Côte-d'Ivoire vers Abidjan. Quant au taux d'immigration étrangère, il est calculé en rapportant les immigrants internationaux à la demi somme des populations de 1997 et 1998. Sa valeur est de 1 %.

Les migrants récents se composent de 16 500 hommes et 12 999 femmes, soit un rapport de masculinité de 127. Une fois de plus, l'immigration internationale touche plus d'hommes que de femmes. Ces immigrants proviennent proportionnellement des traditionnels pays d'immigration pour la Côte-d'Ivoire que sont le Burkina Faso, le Mali, la Guinée, le Ghana, etc.

Retenons en guise de conclusion que la ville d'Abidjan, 18,7 % de la population de Côte-d'Ivoire et 44,0 % de la population urbaine, est un pôle d'attraction aussi bien pour les ivoiriens que pour les ressortissants des pays de la sous-région. En 1998, elle compte 57,9 % de non-natifs dans sa population. Les immigrants proviennent en partie des régions du pays et en partie de l'extérieur. Les principales régions pourvoyeuses de migrants pour la ville

d'Abidjan se recrutent à travers tout pays, la distance n'étant pas une variable discriminante. Les pays de provenance des migrants internationaux pour la Côte-d'Ivoire sont les mêmes qui alimentent la ville d'Abidjan en immigrants durée de vie et récents. Autant les migrations internes sont dominées par les femmes, autant celles en provenance de l'extérieur sont dominées par les hommes.

Tableau 6.2 : Répartition des résidents immigrants internationaux durée de vie par pays de provenance selon le sexe en 1998

Pays de provenance	Hommes	Femmes	Total	RM
Burkina Faso	85 853	60 346	148 199	142
Mali	54 637	35 547	90 184	154
Guinée	24 929	16 856	41 785	148
Ghana	13 068	19 961	33 029	65
Bénin	11 478	9 185	20 663	125
Togo	11 983	11 544	23 527	104
Sénégal	15 257	5 298	20 555	288
Mauritanie	4 207	539	4 746	781
Nigéria	12 935	10 914	23 849	119
Niger	25 403	7 052	32 455	360
Libéria	1 970	2 281	4 251	86
Autres Afrique	7 252	8 204	15 456	88
Non-Afrique	10 162	8 807	18 969	115
Non Déclaré	55	46	101	120
Total	279 189	196 580	475 769	142

CONCLUSION

Les courants migratoires en Côte-d'Ivoire sont les conséquences des choix économiques. Ce choix a été fait par le colonisateur quand il a décidé de développer les pays côtiers en puisant les forces vives des colonies sahéliennes. C'est en faisant de l'agriculture non mécanisée, le cheval de bataille du développement que les autorités ivoiriennes d'après l'indépendance ont suscité et encouragé les déplacements à l'intérieur du pays et de l'extérieur vers la Côte-d'Ivoire. Ces mouvements se font des zones défavorisées vers le sud forestier, propice à la culture des produits d'exportation.

Ainsi entretenues, les migrations ont connu un accroissement spectaculaire au cours des années 1960 et 1970 en même temps que la croissance rapide de l'économie du pays, les deux étant interdépendants. Mais, au cours des deux dernières décennies, on a assisté à un ralentissement des mouvements migratoires, lié surtout à la dégradation de l'environnement économique, mais aussi à un nationalisme naissant qui s'affirme de plus en plus depuis les années 1990.

Comme aucune politique à proprement parler ne sous-tend ces migrations, il se révèle qu'elles obéissent à leur propre dynamique qui ne tient plus seulement compte des choix économiques qui les ont créées.

L'une des conséquences des migrations est la présence en 1998 de quatre millions de personnes de nationalités étrangères sur le territoire ivoirien ; c'est aussi le fait que plus de deux personnes sur trois sont recensées dans une sous-préfecture autre que celles de leur naissance.

Au niveau interne, certaines zones sont connues pour la propension à migrer de leurs habitants, tandis que d'autres sont des zones d'arrivée. Les premières se situent au Centre et au Nord du pays, en particulier, les régions du N'Zi-Comoé, de la Vallée du Bandama, du Worodougou et des Savanes. Les principales régions d'accueil sont celles du Bas-Sassandra, du Moyen-Cavally, du Sud-Comoé et du Bafing.

De l'extérieur, les principaux pays pourvoyeurs de migrants pour la Côte-d'Ivoire n'ont pas varié depuis les quarante (40) dernières années. Il s'agit du Burkina Faso, du Mali, de la Guinée et du Ghana qui fournissent plus de 85 % des immigrants étrangers.

Par son importance économique, la ville d'Abidjan a été un pôle d'attraction aussi bien pour les migrants internes que pour les migrants internationaux. Cinquante huit pour cent (58 %) de sa population en 1998 sont nés hors de la ville. Les immigrants internes et externes représentent respectivement 72 % et 28 % des non natifs de la ville. Malgré leur importance relative, les non-natifs sont en régression. En effet, de 69% en 1975, ils ne représentent que 58% aujourd'hui.

Depuis une dizaine d'années, les échanges migratoires entre la ville d'Abidjan et le reste du pays se font en faveur de ce dernier.

Après avoir passé en revue les principaux résultats de cette étude, il faut nous interroger sur l'avenir des migrations en Côte-d'Ivoire eu égard à l'évolution des facteurs qui les régissent.

Au niveau interne, deux principaux facteurs peuvent être retenus :

- développement différentiel entre la moitié nord du pays et le sud forestier ;
- inégalité de développement et d'opportunité entre la campagne et la ville.

Sur le plan international, l'immigration étrangère est régit par :

- inégalité de développement et d'opportunités économiques entre la Côte-d'Ivoire et les autres pays de la sous-région ;
- politique économique de la Côte-d'Ivoire basée sur le libéralisme ;
- existence d'un marché d'emploi demandeur de la main-d'œuvre ;
- possibilité d'accéder à la terre pour pratiquer de l'agriculture ;
- problèmes politiques des pays voisins au cours des deux premières décennies d'après l'indépendance.

Quelle a été dans un passé récent, l'évolution de ces facteurs et quelle sera leur évolution probable dans l'avenir ?

L'écart de développement entre le Nord et le Sud n'est pas un élément nouveau. Des dispositions avaient été prises pour le réduire (le développement de la culture du coton et la création des complexes sucriers à partir des années 1970, l'introduction de la culture du soja dans les activités agricoles des paysans du Nord). Les complexes sucriers n'ont pas été un succès en soit (le prix de revient du sucre lié au coût de production est prohibitif sur le marché international), et l'Etat s'en est désengagé au cours des années 1990. Comme les autres produits agricoles d'exportation, le coton a subi ces dernières années, le contre coup des soubresauts du marché mondial de sorte que les producteurs du coton ne sont plus satisfaits des fruits de leur travail. Dans ces conditions, la disparition des écarts de développement entre le Nord et le Sud, n'est pas pour demain, même si, le Sud commence par connaître des problèmes économiques avec la mévente du café et du cacao et le prix peu rémunérateur auquel ces produits sont achetés. Les populations du Centre et du Nord, auxquelles s'ajoutent progressivement depuis quelques années celles de l'Est, continueront de penser que partir est la solution pour juguler la pauvreté.

L'école ivoirienne est plus que jamais en crise. Depuis le milieu des années 1980, les programmes d'ajustement structurel liés à la crise économique ont amené l'Etat à réduire son intervention dans le secteur de l'éducation : le montant de la bourse des étudiants a diminué, les enseignants recrutés depuis 1992 n'ont pas les mêmes salaires que leurs prédécesseurs. Parallèlement, la demande d'éducation ne fait que s'accroître, alors que les infrastructures scolaires ne suivent pas. Les conditions de travail sont devenues plus difficile, aussi bien pour les élèves que pour les enseignants. Les conséquences de cette situation sont des grèves à répétition , des années scolaires de plus en plus incomplètes, les déperditions scolaires en augmentation.

Les flux migratoires internes continueront d'être alimentés en partie par les déscolarisés pour qui la ville est un eldorado. Ainsi, les mouvements migratoires se poursuivront des campagnes et des petites villes vers les métropoles régionales et nationales et vis versa.

Il ressort de ce qui précède que les facteurs favorisant les migrations n'ont pas changé, au contraire, certaines situations ce sont empyrées. Ce ne sont pas les conflits fonciers à répétition de la dernière décennie qui vont enrayer les migrations des Ivoiriens des régions de savane vers le milieu rural forestier. De plus, même si le café et le cacao se vendent mal et que les cours mondiaux ne remontent pas d'ici là, les terres du sud du pays restent cependant plus fertiles que celles du nord et du centre et, pour les candidats à la migration, les cultures vivrières auront de meilleurs rendements dans la zone forestière actuelle que dans la zone de savane.

La situation économique va certainement s'améliorer avec le temps et les centres urbains resteront les premiers bénéficiaires de cette reprise. De ce fait, les jeunes, en particulier les déscolarisés continueront de croire que la ville peut offrir de l'emploi à tout le monde.

Depuis 1990, la Sous-région Ouest-africaine comme les autres parties de l'Afrique baigne dans un environnement politique emprunt de la démocratie. Cette évolution politique a certainement eu des répercussions sur la situation socio-économique dans pays voisins de la Côte-d'Ivoire. De plus, cette dernière a été le théâtre des soubresauts politiques au cours des deux années avec en toile de fond, un nationalisme de plus en plus prononcé. Ainsi, on a assisté à des conflits entre les Burkinabè principalement, et les autochtones Krou au Sud-Ouest de la Côte-d'Ivoire en novembre 1999 et septembre 2 000. Les élections présidentielles d'octobre 2 000, le rejet de la candidature du président du Rassemblement des Républicains (RDR) aux élections législatives de novembre 2 000, ainsi que d'autres événements politiques ont été l'occasion de manifestations contre la présence des étrangers.

Par ailleurs, l'accès à la terre pour l'exploitation agricole devient de plus en plus difficile pour les étrangers. Les conflits fonciers des Sous-Préfectures de Tabou (1999), de San Pédro (2 000) cités plus haut ainsi que ceux de Bloléquin (2001) sont les manifestations vivantes de ces difficultés. Ceux des étrangers qui possèdent des portions de terre et qui les ont déjà mis en valeur, sont parfois contraints de les abandonner et d'autres payent des redevances pour pouvoir les garder. On a connu également des conflits entre autochtones et étrangers à plusieurs endroits du pays à cause de la pêche dans les eaux ivoiriennes.

Il est à noter également que la loi sur le foncier rural ne favorise pas non plus l'accès à la terre aux étrangers.

Chacune de ces manifestations a été l'occasion du départ de plusieurs dizaines ou même milliers d'étrangers dans leur pays d'origine. Il est donc probable que les flux internationaux à destination de la Côte-d'Ivoire poursuivent leur décroissance comme il a été observé depuis le début des années 1980, si aucun événement d'envergure ne vient bouleverser la situation politique et/ou économique telle qu'elle se présente dans les pays limitrophes de la Côte-d'Ivoire. Cependant, le nombre d'étrangers continuera de croître par le biais des immigrants de deuxième et troisième générations. Les opérations futures permettront d'être mieux informés pour une meilleure prise en compte des migrations dans les politiques de développement.

BIBLIOGRAPHIE

AMIN (S.), 1974 ; *Les migrations contemporaines en Afrique de l'Ouest* Londres, Oxford University Press.

- AMIN (S), 1974 ; *Modern migrations in western Africa*, International African Institute, Oxford University press,
- AMSELLE (J.L), 1976 ; *Migrations africaines, réseaux et processus migratoires*, Paris Maspéro, 126 p.
- ANTOINE (PH.), Coulibaly (S.), 1989 ; *L'insertion des migrants en milieu urbain en Afrique* CRDI, ORSTOM, URD, Lomé 10 - 14 février 1987 242 p.
- BA (A.), SARR, 1989 ; *Migration et Urbanisation au Sénégal Dakar*, Bureau National de Recensement du Sénégal, 97 p multi.
- BOUTILLIER (JL), QUESNEL (A), VAUGALADE, 1975 ; *Enquête sur les mouvements de population à partir du pays mossi Ouagadougou*, Ministère Travail et Fonction Publique 50 p. multi.
- BOUTILLIER (JL), QUESNEL (A), VANGELADE, 1977 ; *Systèmes socio économiques mossi et migrations* - Orstom Cah. Sc. Hum. Vol XIV n° 4 pp. 361-383.
- CAPREN (J.), Kolher (JM), 1976 ; *Migrations de travail vers l'étranger et développement national en Haute Volta in Actes "Séminaire sur les méthodes de planification du développement rural"* Paris, Ministère Coopération pp 51-56
- CERPOD, Pop Sahel n°16, 1991 ; *La migration comme stratégie de survie*, 1991.
- CHRISTOPHER (G), 1978 ; *Education, revenus et exode rural vers les petits centres urbains de Côte d'Ivoire Abidjan*, CIRES Cah n° 18
- COULIBALY (F) et al ; *Les migrations voltaïques : Tome II Mesure de la migration, 1969-1973 Tome IV caractéristiques des migrants et des non-migrants République de Haute-Volta*, Institut National de la Statistique et de la Démographie - 64 + 111 pages.
- COULIBALY (S), GREGORY (J), PICHE (V), 1980 ; *Les migrations voltaïques*, Ouagadougou CVRS - INED 9 tomes.
- COURGEAU (D), 1988 ; *Méthodes de mesure de la mortalité spatiale, Migrations internes, Mobilité temporaire, navettes.*
- COURGEAU (D), 1988 ; *Méthodes de mesure de la mortalité spatiale, Migrations internes, mobilité temporaire, navettes.* Edition de l'Institut National d'Etudes Démographiques
- DUCHEMIN (P.), PESDAY (M.), RICHARD, 1979 ; *Etudes régionalisées des migrations rurales en Côte d'Ivoire*, Abidjan, Ministère Economie, Finances et du Plan; Sedes 3 tomes.
- DUREAU (F), 1987 ; *Migration et Urbanisation, le cas de la Côte d'Ivoire*. Editions de l'ORSTOM, collection Etudes et Thèses Paris ; 654 p.
- DUREAU (F), 1982 ; *Analyse quantitative de la migration en Côte d'Ivoire*; Mémoire de D.E.A. de démographie ; Paris, 255 p.

- FARGUES (Ph.), 1981 ; *Les migrations en Côte d'Ivoire d'après le recensement de 1975* Abidjan, CIRES, Doc. de travail n° 37 185 p.
- FARGUES (Ph.), 1982 ; "*Les migrations en Côte d'Ivoire d'après le recensement de 1975*" in *cahier du CIRES n°s 31-32*, Abidjan, 204 p.
- FRANQUEVILLE (A), HAERINGER (PH), VERNIÈRE (M), 1973 ; *Migrations et déséquilibres villes - campagnes* ; Paris, OrstomCah. Sc. hum. Vol x n° 2 - 3.
- HAERINGER (Ph), 1973 ; *Cheminements migratoires maliens, voltaïques et nigériens en Côte d'Ivoire* ; Abidjan, Orstom Cah. Sc. hum. Vol x 4° 2 - 3 ; pp 95 - 201.
- HAUHOUOT (A), ATTA (K), KOBAY (A), 1984 ; *De la savane à la forêt, étude des migrations des populations du Centre Bandama*, IGT-CRDI Doc. MR101 f 222 p.
- Institut National de la Statistique, 1992 ; *Recensement Général de la population et de l'Habitat 1988, Répartition spatiale de la population et Migration, Analyse des résultats définitifs*, Tome 2, volume 3, Abidjan, 201 p.
- KOLHER (JM), 1972 ; *Les migrations des mossi de l'Ouest Paris*, Orstom Trava. et Doc. n° 18, 106 p.
- KOSSI GAYE GUINGNIDO, 1992 ; *Croissance urbaine, migrations et population au Bénin* Etudes du CEPED N°5 . Paris, 1992, 114 pages.
- KOSSI GAYE GUINGNIDO, 1993 ; *Migrations et Evolution des ménages au Bénin*, Académia, Louvain-la-Neuve 1993, 216 pages.
- LAT Soukabe Mbow, 1992 ; *Dakar croissance et mobilité urbaine* thèse Doct. d'Etat Université Paris X Nanterre Dépt. Géographie.
- LESOURD (M), 1982 ; *l'émigration baoulé vers le Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire*.
Thèse Doct. 3e cycle Université Paris X. Lesourd (M), 1985 ; *Migrations et développement rural en Côte d'Ivoire*. Cah. Géogr. de Rouen n° 24 98 p.
- MARGUERAT YVES, 1975 ; *Analyse numérique des migrations vers les villes du Cameroun* ; Paris, Orstom, Trav. et Doc. n° 40.
- MARGUERAT YVES, 1979 ; *Des ethnies et des villes : analyse des migrations vers les villes de Côte d'Ivoire* ; Abidjan, Orstom Doc. de travail multi.
- Martinet (F.), 1975 ; *L'immigration étrangère dans la région de Soubré*. Abidjan - Orstom Sc. hum. multi. 68 p.
- Ministère Plan CI, 1972 ; *Migrations et Urbanisation* ; Abidjan, Ministère du Plan Service Autonome Action Régionale. 54 p.
- MUUS (Ph. J.), 1994 ; *La migration internationale dans et vers la région économique européenne (REE). Tendances passées et prévisions pour la future migration internationale*. Colloque Européen sur la sécurité sociale en Europe ; égalité entre nationaux et non nationaux, du 10 au 12 novembre 1994 à Porto (Portugal) - 26 pages.

- OBERAI (A.S), 1989 ; *Migration, Urbanisation et développement*.
- Programme mondial de l'emploi. *Document pour la formation en matière de population, ressources humaines et planification du développement*. Document n°5, BIT, Genève, 85 p.
- OUATTARA (S.S), 1981 ; *La migration des Sénoufo en Basse Côte d'Ivoire*. Thèse de Doctorat de 3^e cycle. IEDES/ Université de Paris I, 1981.
- PICOUET (M), 1972 ; *Influence de la migration sur la croissance de l'agglomération de Tunis* ; Paris, Orstom Cah. Sc. hum n° 2.
- ANTOINE (Ph), Herry (Cl), 1983 ; *Urbanisation et Dimension du Ménage- Le cas d'Abidjan*, Cahiers ORSTOM, série sciences humaines, Vol. XIX, n°3, pp 295-310.
- POULAIN (M), 1982 ; *L'analyse spatiale d'une matrice de migration interne : l'exemple des migrations inter-provinciales de six provinces du Canada pour les périodes 1956-1961, 1966-1971 et 1971 et 1971-1976* cahiers québécois de démographie, vol 11, pages 49 à 68.
- République de Côte d'Ivoire, Ministère du Plan ; *Analyse des facteurs affectant les mouvements démographiques en Côte d'Ivoire*. Groupe de réflexion Prospective Côte d'Ivoire 2000.
- République de Côte d'Ivoire, Ministère du Plan (1995); *Enquête Ivoirienne sur les Migrations et l'Urbanisation* ; Rapport National descriptif. INS, CIRES, ITG, IES. ; 202 pages.
- ROCHETAU (Q), 1975 ; *Société Wolof et mobilité* ; Paris, Orstom Cah. Sc. hum Vol XII n°1 pp 3 - 19.
- ROUSSEL (L), TURLOT (F), VAURS (R), 1968 ; *La mobilité de la population urbaine en Afrique : deux essais de mesure à Abidjan et à Yaoundé*. Paris, Rev. Population n°2.
- ROUSSEL (L), 1967 ; Côte d'Ivoire 1965, *Population, Etudes régionales 1962-1965 synthèse*, Ministère du Plan, pp.208
- TOURÉ (M), OUATTARA (S), ANNAN YAO (E), 1993 ; *Dynamique de population et stratégie de développement en Côte d'Ivoire*. in "*Migrations et Urbanisation au sud du Sahara. Quels impacts sur les politiques de population et de développement ?*". Sous la direction de Moriba Touré et T.O. Fadayomi. CODESRIA, Dakar, 1993.
- TOURÉ (M), 1982 ; *Migrations, urbanisation et développement urbain en Côte d'Ivoire*. IES, Abidjan, janvier 1982.
- Université de Montréal, Démographie n° 215 ; *Structure démographique des ménages et comportement migratoire en Haute-Volta*, Collection de tirés à part, pp. 112 à 141.
- YEO SOULEYMANE et al, 1996 ; Rapport de la commission II : *Migration et urbanisation*, Document de travail, 44 p.
- ZACHARIAH (K.C), 1978 ; *La migration en côte d'Ivoire*. Banque Mondiale, Washington, pp. 162

- ZANOUE (B), 1983 ; *Croissance urbaine en Côte d'Ivoire : Cas des villes de l'intérieur*. Mémoire de D.E.A de démographie, Université de Paris I 124 p.
- ZANOUE (B), 1987 ; *Quelques aspects de la migration en Côte d'Ivoire : Synthèse des données disponibles* ; Direction de la Statistique, Abidjan, Juin 1986, 63 p.
- ZANOUE (B), 1991 ; *Les Migrations en Côte d'Ivoire in Actes Séminaire Nationale de présentation des résultats du RGPH 1988*, 18 - 21 Novembre 1991 13 p. rapport mult.
- ZANOUE (B), 1992 ; *Les Migrations en Côte d'Ivoire in Actes Séminaire "Perspectives démographiques de la Côte d'Ivoire. 1988 - 2028"* 18 - 20 Nov. 1992 rapport multi. 17 p.
- ZANOUE (B), 1994 ; *Aspects démographiques et socio-économiques des migrations burkinabè vers la Côte d'Ivoire* ; Institut National de la Statistique, Abidjan, 99 p.
- ZANOUE (B), et al 1999 ; *Scolarisation des enfants en milieu immigrés : stratégie de retour ou facteur d'intégration*, INS, à paraître.
- ZANOUE (B), 2001 ; *Niveau et tendance de l'immigration internationale en Côte-d'Ivoire* ; quatrième atelier du projet d'analyse des recensements africains (ACAP), Dakar 15-17 janvier 2001, 9 p.

TABLE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES

TABLEAUX :

Tableau 1 : Répartition des migrants Voltaïques en Côte-d'Ivoire de 1933 à 1946.....	19
Tableau 2 : Volume des migrations voltaïques vers la Côte d'Ivoire: 1947-1959 (recrutés par les services para-officiels).....	20
Tableau 2.1a: Répartition de la population résidente par milieu de résidence selon le sexe et le statut migratoire.	23
Tableau 2.1b : Répartition de la population résidente par milieu de résidence selon le sexe et le statut migratoire.	23
Tableau 2.2 : Répartition de la population résidante par groupe d'âges et milieu de résidence selon le statut migratoire et le sexe.	26
Tableau 2.3 : Répartition de la population résidante de 15 ans et plus par groupe d'âges et par milieu de résidence selon le statut migratoire et le sexe.....	27
Tableau 2.3 : Répartition de la population résidante de 15 ans et plus par situation matrimoniale et milieu de résidence selon le statut migratoire et le sexe.....	28
Tableau 2.4 : Répartition de la population résidante de 15 ans et plus par niveau d'instruction et milieu résidence selon les statut migratoire et le sexe.....	30
Tab 2.5 Répartition de la population résidente par ethnie ou nationalité et milieu de résidence selon le sexe et le statut migratoire	34
Tableau 3. 1 : Répartition de la population résidente née en Côte-d'Ivoire par comparaison du lieu de naissance et du lieu de résidence par sexe en 1998	36
Tableau 3.2 : Répartition de la population résidente née en Côte-d'Ivoire par comparaison du lieu de naissance et du lieu de résidence par milieu de résidence en 1998.....	37
Tableau 3.3 : Population (en %) par année selon le statut migratoire	37
Tableau 3.4 : Matrice de migration interne durée de vie par région	40
Tableau 3.5 : Matrice de migration interne durée de vie par région	41
Tableau 3.6 : Répartition de la population par statut migratoire selon la région en 1998.....	45
Tableau 3.7 : Proportion de migrants internes par rapport aux migrants de la région selon le lieu de résidence.....	47
Tableau 3.8 : Indices de migration durée de vie par région en 1998.....	47
Tableau 3.9 : Echanges migratoires entre une région et les autres au cours des 12 mois précédant le recensement (1997-1998)	50
Tableau 3.10 : Taux d'immigration et d'émigration internes en % (1997-1998).....	51
Tableau 3.11 : Indices de migrations internes entre 1997 et 1998	52
Tableau 3.12 : Répartition des migrants internes par groupe d'âges selon le sexe	57
Tableau 3.13 : Rapport de masculinité des migrants internes par âge selon le milieu de résidence.....	59
Tableau 3.14 : Répartition des migrants internes de 12 ans et plus par type d'activité selon le milieu de résidence et le sexe.....	61
Tableau : 3.15 : Taux d'activité par groupe d'âges selon le milieu de résidence et le sexe	62
Figure 3.8 : Courbes des taux d'activité par groupe d'âges selon le sexe.	63
Tableau 3. 16 : Répartition des migrants internes de 12 ans et plus par situation dans l'occupation selon le milieu de résidence et le sexe.....	64
Tab3.17 : Répartition des migrants internes de 12 ans et+ par situation dans l'occupation	

selon le milieu de résidence et le sexe	64
Tableau 4.1 : Proportion (en %) des étrangers nés à l'extérieur de la Côte-d'Ivoire par rapport à l'ensemble des étrangers selon la périodes.....	68
Tableau 4.2 : Répartition des migrants internationaux de nationalité étrangère par Nationalité.....	69
Tableau 4.3 : Migrants internationaux (Ivoiriens et Non-Ivoiriens) par pays de provenance selon le sexe	69
Tableau 4.4 : Répartition des migrants internationaux par région	72
Tableau 4.6 : Taux d'immigration et d'émigration en % (1997-98)	74
Tableau 5.1 : Répartition de la population étrangère par pays d'origine aux différents recensements et à l'enquête migration	79
Tableau 5.2 : Répartition de la population étrangère par âge selon le lieu de naissance et le sexe	80
Tableau 5.2 : Rapport de masculinité de la population étrangère par nationalité selon le groupe d'âges	83
Tableau 5.3 : Répartition en % de la population étrangère par pays selon la religion.....	85
Tableau 5.4 : Répartition en % de la population étrangère par situation matrimoniale selon le pays (sexes confondus)	86
Tableau 5.5 : Répartition en % de la population étrangère par pays selon le niveau d'instruction.	88
Tableau 5.4 : Taux brut d'activité par sexe selon la nationalité.....	89
Tableau 5.5 : Répartition (en %) de la population étrangère par profession selon la Nationalité	91
Tableau 6.1 : Flux migratoires durée de vie entre la ville d'Abidjan et les régions	96
Tableau 6.2 : Répartition des résidents immigrants internationaux durée de vie par pays de provenance selon le sexe en 1998.....	98

GRAPHIQUES :

Figure 2.1 : Pyramide des âges de la population des non-migrants et migrants.....	25
Figure 2.2 : Courbes des rapports de masculinité des non-migrants et migrants.....	26
Figure 3.1 Indices de sortie et indices d'entrée par région	48
Figure 3.2 : Indices de sortie et indices d'entrée par région (1997-1998).....	52
Figure 3.3 : Pyramide des âges de l'ensemble des migrants internes de la Côte d'Ivoire	57
Figure 3.4 : Pyramide des âges des migrants internes urbains	58
Figure 3.5 : Pyramide des âges des migrants internes de l'ensemble des ruraux	58
Figure 3.6 : Les courbes des rapports de masculinité des migrants internes	59
Figure 4.1 : Pyramide des âges des migrants internationaux en 1988.....	70
Figure 4.2 : Pyramide des âges des migrants internationaux en 1998.....	71
Figure 4.3 : Courbe des rapports de masculinité des migrants internationaux en 1998 Nés en Côte d'Ivoire Nés hors Côte d'Ivoire	80
Figure 5.1 : Pyramide des âges de la population étrangère en 1975.....	81
Figure 5.2 : Pyramide des âges de la population étrangère en 1998.....	82
Figure 5.3 : Rapport de masculinité de la population étrangère par période	84
Figure 5.5 : Proportion des célibataires et des mariés de la population étrangère par sexe en 1998	86
Figure 5.6 : Taux d'activité de la population étrangère par pays d'origine selon le sexe.....	90

ANNEXES

A1 : Population totale résidente par région et département selon le milieu de résidence

Régions	Départements	Ensemble urbain	Ensemble rural	TOTAL	Rapport de masculinité
LAGUNES	Abidjan	2993440	132450	3125890	102,0
	Grand-lahou	24718	61263	85981	115,3
	Tiassalé	23571	152478	176049	111,6
	Alépé	6491	89728	96219	104,4
	Dabou	65453	130950	196403	108,7
	Jacqueville	12182	40689	52871	102,9
	Total Région	3125855	607558	3733413	103,1
HAUT SASSANDRA	Daloa	190719	333495	524214	110,0
	Issia	56844	204737	261581	110,7
	Vavoua	26224	259958	286182	113,2
	Total Région	273787	798190	1071977	111,1
SAVANES	Boundiali	42260	121165	163425	96,2
	Ferké	73010	176592	249602	99,4
	Korhogo	164401	288605	453006	95,1
	Tengrela	22327	41313	63640	96,7
	Total Région	301998	627675	929673	96,5
VALLEE DU BANDAMA	Béoumi	21484	97844	119328	93,7
	Bouaké	481638	131153	612791	95,8
	Dabakala	9915	93668	103583	98,2
	Katiola	92230	73422	165652	102,9
	Sakassou	12018	67137	79155	93,3
	Total Région	617285	463224	1080509	96,7
MOYEN COMOE	Abengourou	92821	195410	288231	110,9
	Agnibilékrou	33061	73469	106530	106,2
	Total Région	125882	268879	394761	109,6
MONTAGNES	Bangolo	12642	120300	132942	108,9
	Biankouma	22552	99672	122224	96,2
	Danané	74344	240084	314428	99,5
	Man	142187	224729	366916	104,1
	Total Région	251725	684785	936510	102,1
LACS	Toumodi	37090	68565	105655	100,7
	Yamoussoukro	161354	137889	299243	98,8
	Tiébissou	15501	55836	71337	97,6
	Total Région	213945	262290	476235	99,0
ZANZAN	Bondoukou	44335	249081	293416	96,1
	Bouna	23503	155266	178769	94,1
	Tanda	26965	201855	228820	96,0
	Total Région	94803	606202	701005	95,6
BAS SASSANDRA	San-Pédro	131800	290404	422204	117,0
	Sassandra	25436	181942	207378	116,2
	Soubré	89182	539410	628592	114,9
	Tabou	22498	114579	137077	114,2
	Total Région	268916	1126335	1395251	115,6
DENGUELE	Odienné	43131	179315	222446	98,9
	Total Région	43131	179315	222446	98,9
N'ZI COMOE	Bongouanou	68803	178832	247635	97,8
	Daoukro	41830	70358	112188	99,9
	Dimbokro	46683	34475	81158	101,0
	M'bahiakro	16774	92133	108907	93,4
	Bocanda	8430	75609	84039	86,8
	Total Région	182520	451407	633927	96,3

A1 (suite): Population totale résidente par région et département selon le milieu de résidence

Régions	Départements	Ensemble Urbain	Ensemble rural	TOTAL	Rapport de masculinité
MARAHOUE	Bouaflé	76081	160231	236312	109,0
	Sinfra	49297	120718	170015	112,4
	Zuénoula	33618	114862	148480	105,4
	Total Région	158996	395811	554807	109,0
SUD COMOIE	Aboisso	47343	174710	222053	111,7
	Adiaké	17352	83093	100445	106,7
	Grand-Bassam	85093	51896	136989	104,7
	Total Région	149788	309699	459487	108,5
WORODOUGOU	Mankono	25455	180650	206105	104,2
	Séguéla	50881	121477	172358	109,1
	Total Région	76336	302127	378463	106,4
SUD BANDAMA	Divo	120053	414227	534280	110,7
	Lakota	30154	117587	147741	109,0
	Total Région	150207	531814	682021	110,3
AGNEBY	Adzopé	104070	176276	280346	102,1
	Agboville	82216	162649	244865	104,9
	Total Région	186286	338925	525211	103,4
FROMAGER	Gagnoa	123832	243159	366991	110,9
	Oumé	45354	130647	176001	112,2
	Total Région	169186	373806	542992	111,3
MOYEN CAVALLY	Guiglo	64094	196000	260094	111,3
	Duékoué	37374	160673	198047	111,2
	Toulépleu	11443	39149	50592	94,4
	Total Région	112911	395822	508733	109,4
BAFING	Touba	25581	113670	139251	96,7
	Total Région	25581	113670	139251	96,7
Ensemble Côte d'Ivoire		6529138	8837534	15366672	104,3

A2 : Population résidente par groupe d'âges selon le milieu de résidence et le sexe

Groupe d'âges	Urbain			Rural			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
0-4 ans	401184	386092	787276	796317	771807	1568124	1197501	1157899	2355400
5-9 ans	425616	426036	851652	782616	713239	1495855	1208232	1139275	2347507
10-14 ans	431586	459643	891229	545698	459684	1005382	977284	919327	1896611
15-19 ans	442521	472617	915138	402587	405225	807812	845108	877842	1722950
20-24 ans	386923	378298	765221	387047	392474	779521	773970	770772	1544742
25-29 ans	308953	290521	599474	337650	338078	675728	646603	628599	1275202
30-34 ans	245095	228000	473095	287148	290570	577718	532243	518570	1050813
35-39 ans	196947	177533	374480	225762	228379	454141	422709	405912	828621
40-44 ans	159250	125496	284746	175877	176684	352561	335127	302180	637307
45-49 ans	116621	80368	196989	138005	133532	271537	254626	213900	468526
50-54 ans	76838	56856	133694	113002	116624	229626	189840	173480	363320
55-59 ans	49364	38042	87406	93842	87875	181717	143206	125917	269123
60-64 ans	35426	30459	65885	81318	78002	159320	116744	108461	225205
65-69 ans	23073	18979	42052	60890	52048	112938	83963	71027	154990
70-74 ans	13606	12393	25999	41212	35117	76329	54818	47510	102328
75-79 ans	7093	6830	13923	23021	18735	41756	30114	25565	55679
80-84 ans	3893	4202	8095	10840	10796	21636	14733	14998	29731
85-89 ans	1888	2130	4018	4645	4917	9562	6533	7047	13580
90-94 ans	1809	1988	3797	3360	3791	7151	5169	5779	10948
95 ans & +	1832	2312	4144	3430	4899	8329	5262	7211	12473
ND	426	399	825	412	379	791	838	778	1616
TOTAL	3329944	3199194	6529138	4514679	4322855	8837534	7844623	7522049	15366672

A3 : Population ivoirienne par groupe d'âges selon le sexe et le milieu de résidence

Groupe d'âges	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
0-4 ans	273646	265422	539068	576166	559622	1135788	849812	825044	1674856
5-9 ans	314512	316675	631187	602169	543831	1146000	916681	860506	1777187
10-14 ans	346368	367420	713788	432263	356467	788730	778631	723887	1502518
15-19 ans	362494	381727	744221	286814	295406	582220	649308	677133	1326441
20-24 ans	293296	293836	587132	245634	274365	519999	538930	568201	1107131
25-29 ans	213826	216513	430339	214237	240455	454692	428063	456968	885031
30-34 ans	158898	169227	328125	187020	216890	403910	345918	386117	732035
35-39 ans	124666	130528	255194	145886	174833	320719	270552	305361	575913
40-44 ans	101234	93986	195220	115260	142146	257406	216494	236132	452626
45-49 ans	74640	60727	135367	92099	113073	205172	166739	173800	340539
50-54 ans	46157	43541	89698	76976	103160	180136	123133	146701	269834
55-59 ans	30009	30605	60614	70401	80647	151048	100410	111252	211662
60-64 ans	22300	25124	47424	64614	72718	137332	86914	97842	184756
65-69 ans	15368	16047	31415	51361	49319	100680	66729	65366	132095
70-74 ans	9258	10532	19790	35868	33195	69063	45126	43727	88853
75-79 ans	5106	5825	10931	20374	17686	38060	25480	23511	48991
80-84 ans	2865	3441	6306	9553	10011	19564	12418	13452	25870
85-89 ans	1397	1719	3116	3976	4495	8471	5373	6214	11587
90-94 ans	1277	1496	2773	2635	3200	5835	3912	4696	8608
95 ans et +	1278	1749	3027	2703	4258	6961	3981	6007	9988
ND	34	20	54	36	14	50	70	34	104
Total	2398629	2436160	4834789	3236045	3295791	6531836	5634674	5731951	11366625

A4 : Population non-migrante par groupe d'âge selon le milieu de résidence et le sexe

Groupe d'âges	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
0- 4 ans	335550	319627	655177	670240	647030	1317270	1005790	966657	1972447
5- 9 ans	321121	303859	624980	627995	560394	1188389	949116	864253	1813369
10-14 ans	283703	265747	549450	402367	326499	728866	686070	592246	1278316
15-19 ans	234115	217500	451615	234163	225891	460054	468278	443391	911669
20-24 ans	143984	141399	285383	167828	176553	344381	311812	317952	629764
25-29 ans	89276	93094	182370	133792	148249	282041	223068	241343	464411
30-34 ans	56263	64647	120910	109891	134255	244146	166154	198902	365056
35-39 ans	37093	46529	83622	84825	113740	198565	121918	160269	282187
40-44 ans	25460	32316	57776	68196	97523	165719	93656	129839	223495
45-49 ans	18002	22503	40505	57618	81293	138911	75620	103796	179416
50-54 ans	13418	18383	31801	50842	78105	128947	64260	96488	160748
55-59 ans	10185	14274	24459	49237	63809	113046	59422	78083	137505
60-64 ans	9182	12649	21831	48309	59724	108033	57491	72373	129864
65-69 ans	7254	8544	15798	39924	41504	81428	47178	50048	97226
70-74 ans	4725	5740	10465	28753	28607	57360	33478	34347	67825
75-79 ans	2790	3287	6077	16802	15414	32216	19592	18701	38293
80-84 ans	1643	2020	3663	8055	8719	16774	9698	10739	20437
85-89 ans	926	1088	2014	3474	3962	7436	4400	5050	9450
90-94 ans	893	1026	1919	2347	2846	5193	3240	3872	7112
95 &+ ans	925	1188	2113	2444	3821	6265	3369	5009	8378
N.D	169	143	312	223	197	420	392	340	732
TOTAL	1596677	1575563	3172240	2807325	2818135	5625460	4404002	4393698	8797700

A5 : Population migrante par groupe d'âge selon le milieu de résidence et le sexe

Groupe d'âges	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
0- 4 ans	65 634	66 465	132 099	126 077	124 777	250 854	191 711	191 242	382 953
5- 9 ans	104 495	122 177	226 672	154 621	152 845	307 466	259 116	275 022	534 138
10-14 ans	147 883	193 896	341 779	143 331	133 185	276 516	291 214	327 081	618 295
15-19 ans	208 406	255 117	463 523	168 424	179 334	347 758	376 830	434 451	811 281
20-24 ans	242 939	236 899	479 838	219 219	215 921	435 140	462 158	452 820	914 978
25-29 ans	219 677	197 427	417 104	203 858	189 829	393 687	423 535	387 256	810 791
30-34 ans	188 832	163 353	352 185	177 257	156 315	333 572	366 089	319 668	685 757
35-39 ans	159 854	131 004	290 858	140 937	114 639	255 576	300 791	245 643	546 434
40-44 ans	133 790	93 180	226 970	107 681	79 161	186 842	241 471	172 341	413 812
45-49 ans	98 619	57 865	156 484	80 387	52 239	132 626	179 006	110 104	289 110
50-54 ans	63 420	38 473	101 893	62 160	38 519	100 679	125 580	76 992	202 572
55-59 ans	39 179	23 768	62 947	44 605	24 066	68 671	83 784	47 834	131 618
60-64 ans	26 244	17 810	44 054	33 009	18 278	51 287	59 253	36 088	95 341
65-69 ans	15 819	10 435	26 254	20 966	10 544	31 510	36 785	20 979	57 764
70-74 ans	8 881	6 653	15 534	12 459	6 510	18 969	21 340	13 163	34 503
75-79 ans	4 303	3 543	7 846	6 219	3 321	9 540	10 522	6 864	17 386
80-84 ans	2 250	2 182	4 432	2 785	2 077	4 862	5 035	4 259	9 294
85-89 ans	962	1 042	2 004	1 171	955	2 126	2 133	1 997	4 130
90-94 ans	916	962	1 878	1 013	945	1 958	1 929	1 907	3 836
95 &+ ans	907	1 124	2 031	986	1 078	2 064	1 893	2 202	4 095
N.D	257	256	513	189	182	371	446	438	884
TOTAL	1 733 267	1 623 631	3 356 898	1 707 354	1 504 720	3 212 074	3 440 621	3 128 351	6 568 972

A6 : Migrants internes par groupe d'âge selon le milieu de résidence et le sexe

Groupe d'âges	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
0- 4 ans	51 021	52 165	103 186	96 531	95 742	192 273	147 552	147 907	295 459
5- 9 ans	88 918	103 755	192 673	126 651	123 645	250 296	215 569	227 400	442 969
10-14 ans	131 875	170 767	302 642	117 051	109 170	226 221	248 926	279 937	528 863
15-19 ans	178 923	214 799	393 722	105 941	114 693	220 634	284 864	329 492	614 356
20-24 ans	181 130	182 620	363 750	108 212	120 238	228 450	289 342	302 858	592 200
25-29 ans	143 665	141 646	285 311	96 929	105 335	202 264	240 594	246 981	487 575
30-34 ans	112 725	114 136	226 861	85 431	89 186	174 617	198 156	203 322	401 478
35-39 ans	92 854	89 227	182 081	65 091	64 957	130 048	157 945	154 184	312 129
40-44 ans	78 496	63 925	142 421	48 959	46 301	95 260	127 455	110 226	237 681
45-49 ans	57 792	39 169	96 961	35 527	32 846	68 373	93 319	72 015	165 334
50-54 ans	33 580	25 669	59 249	26 841	25 795	52 636	60 421	51 464	111 885
55-59 ans	20 043	16 470	36 513	21 557	17 271	38 828	41 600	33 741	75 341
60-64 ans	13 303	12 605	25 908	16 719	13 467	30 186	30 022	26 072	56 094
65-69 ans	8 234	7 654	15 888	11 744	8 164	19 908	19 978	15 818	35 796
70-74 ans	4 662	4 911	9 573	7 368	4 823	12 191	12 030	9 734	21 764
75-79 ans	2 420	2 679	5 099	3 775	2 467	6 242	6 195	5 146	11 341
80-84 ans	1 357	1 618	2 975	1 661	1 491	3 152	3 018	3 109	6 127
85-89 ans	649	783	1 432	717	752	1 469	1 366	1 535	2 901
90-94 ans	640	714	1 354	647	684	1 331	1 287	1 398	2 685
95 &+ ans	623	819	1 442	583	763	1 346	1 206	1 582	2 788
Non déclaré	179	170	349	95	118	213	274	288	562
TOTAL	1 203 089	1 246 301	2 449 390	978 030	977 908	1 955 938	2 181 119	2 224 209	4 405 328

A7 : Migrants internationaux par groupe d'âge selon le milieu de résidence et le sexe

Groupe d'âges	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
0- 4 ans	14 613	14 300	28 913	29 546	29 035	58 581	44 159	43 335	87 494
5- 9 ans	15 577	18 422	33 999	27 970	29 200	57 170	43 547	47 622	91 169
10-14 ans	16 008	23 129	39 137	26 280	24 015	50 295	42 288	47 144	89 432
15-19 ans	29 483	40 318	69 801	62 483	64 641	127 124	91 966	104 959	196 925
20-24 ans	61 809	54 279	116 088	111 007	95 683	206 690	172 816	149 962	322 778
25-29 ans	76 012	55 781	131 793	106 929	84 494	191 423	182 941	140 275	323 216
30-34 ans	76 107	49 217	125 324	91 826	67 129	158 955	167 933	116 346	284 279
35-39 ans	67 000	41 777	108 777	75 846	49 682	125 528	142 846	91 459	234 305
40-44 ans	55 294	29 255	84 549	58 722	32 860	91 582	114 016	62 115	176 131
45-49 ans	40 827	18 696	59 523	44 860	19 393	64 253	85 687	38 089	123 776
50-54 ans	29 840	12 804	42 644	35 319	12 724	48 043	65 159	25 528	90 687
55-59 ans	19 136	7 298	26 434	23 048	6 795	29 843	42 184	14 093	56 277
60-64 ans	12 941	5 205	18 146	16 290	4 811	21 101	29 231	10 016	39 247
65-69 ans	7 585	2 781	10 366	9 222	2 380	11 602	16 807	5 161	21 968
70-74 ans	4 219	1 742	5 961	5 091	1 687	6 778	9 310	3 429	12 739
75-79 ans	1 883	864	2 747	2 444	854	3 298	4 327	1 718	6 045
80-84 ans	893	564	1 457	1 124	586	1 710	2 017	1 150	3 167
85-89 ans	313	259	572	454	203	657	767	462	1 229
90-94 ans	276	248	524	366	261	627	642	509	1 151
95 &+ ans	284	305	589	403	315	718	687	620	1 307
Non déclaré	78	86	164	94	64	158	172	150	322
TOTAL	530 178	377 330	907 508	729 324	526 812	1 256 136	1 259 502	904 142	2 163 644

A8 : Population étrangère par groupe d'âges selon le milieu de résidence et le sexe

Groupes d'âges	Urbain			Rural			Ensemble		
	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin
0-4 ans	248208	127538	120670	432336	220151	212185	680544	347689	332855
5-9 ans	220465	111104	109361	349855	180447	169408	570320	291551	278769
10-14 ans	177441	85218	92223	216652	113435	103217	394093	198653	195440
15-19 ans	170917	80027	90890	225592	115773	109819	396509	195800	200709
20-24 ans	178089	93627	84462	259522	141413	118109	437611	235040	202571
25-29 ans	169135	95127	74008	221036	123413	97623	390171	218540	171631
30-34 ans	144970	86197	58773	173808	100128	73680	318778	186325	132453
35-39 ans	119286	72281	47005	133422	79876	53546	252708	152157	100551
40-44 ans	89526	58016	31510	95155	60617	34538	184681	118633	66048
45-49 ans	61622	41981	19641	66365	45906	20459	127987	87887	40100
50-54 ans	43996	30681	13315	49490	36026	13464	93486	66707	26779
55-59 ans	26792	19355	7437	30669	23441	7228	57461	42796	14665
60-64 ans	18461	13126	5335	21988	16704	5284	40449	29830	10619
65-69 ans	10637	7705	2932	12258	9529	2729	22895	17234	5661
70-74 ans	6209	4348	1861	7266	5344	1922	13475	9692	3783
75-79 ans	2992	1987	1005	3696	2647	1049	6688	4634	2054
80-84 ans	1789	1028	761	2072	1287	785	3861	2315	1546
85-89 ans	902	491	411	1091	669	422	1993	1160	833
90-94 ans	1024	532	492	1316	725	591	2340	1257	1083
95 ans et +	1117	554	563	1368	727	641	2485	1281	1204
N.D	771	392	379	741	376	365	1512	768	744
Total	1694349	931315	763034	2305698	1278634	1027064	4000047	2209949	1790098

A9 : Population étrangère née en Côte-d'Ivoire par groupe d'âges selon le milieu de résidence et le sexe

Groupe d'âges	Urbain			Rural			Ensemble		
	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin
0-4 ans	218629	112454	106175	370912	189143	181769	589541	301597	287944
5-9 ans	186875	95656	91219	290498	151339	139159	477373	246995	230378
10-14 ans	138883	69312	69571	165088	86404	78684	303971	155716	148255
15-19 ans	102030	50804	51226	98133	53004	45129	200163	103808	96355
20-24 ans	63049	32237	30812	53593	30775	22818	116642	63012	53630
25-29 ans	38324	19481	18843	30468	16915	13553	68792	36396	32396
30-34 ans	20867	10489	10378	15604	8687	6917	36471	19176	17295
35-39 ans	12019	5915	6104	8516	4374	4142	20535	10289	10246
40-44 ans	6497	3351	3146	4300	2270	2030	10797	5621	5176
45-49 ans	3303	1744	1559	2506	1321	1185	5809	3065	2744
50-54 ans	2046	994	1052	1643	829	814	3689	1823	1866
55-59 ans	1184	639	545	1063	568	495	2247	1207	1040
60-64 ans	938	517	421	1108	578	530	2046	1095	951
65-69 ans	650	363	287	699	378	321	1349	741	608
70-74 ans	471	249	222	560	315	245	1031	564	467
75-79 ans	353	172	181	369	206	163	722	378	344
80-84 ans	368	166	202	353	180	173	721	346	375
85-89 ans	312	163	149	359	175	184	671	338	333
90-94 ans	444	226	218	563	294	269	1007	520	487
95 ans et +	467	231	236	550	286	264	1017	517	500
ND	2	2	0	4	3	1	6	5	1
Total	797711	405165	392546	1046889	548044	498845	1844600	953209	891391

A10 : Population étrangère née à l'étranger par groupe d'âges selon le milieu de résidence et le sexe

Groupe d'âges	Urbain			Rural			Ensemble		
	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin
0-4 ans	27447	13856	13591	57367	28928	28439	84814	42784	42030
5-9 ans	32255	14743	17512	55949	27349	28600	88204	42092	46112
10-14 ans	37144	15191	21953	49297	25773	23524	86441	40964	45477
15-19 ans	67183	28348	38835	125543	61725	63818	192726	90073	102653
20-24 ans	113632	60613	53019	204443	109898	94545	318075	170511	147564
25-29 ans	129643	75011	54632	189253	105885	83368	318896	180896	138000
30-34 ans	123143	75118	48025	157058	90850	66208	280201	165968	114233
35-39 ans	106516	65969	40547	123963	75073	48890	230479	141042	89437
40-44 ans	82507	54347	28160	90217	58033	32184	172724	112380	60344
45-49 ans	57860	39988	17872	63191	44271	18920	121051	84259	36792
50-54 ans	41249	29122	12127	47185	34818	12367	88434	63940	24494
55-59 ans	25446	18603	6843	29189	22675	6514	54635	41278	13357
60-64 ans	17420	12554	4866	20500	15960	4540	37920	28514	9406
65-69 ans	9921	7309	2612	11221	8974	2247	21142	16283	4859
70-74 ans	5676	4065	1611	6482	4914	1568	12158	8979	3179
75-79 ans	2581	1787	794	3159	2352	807	5740	4139	1601
80-84 ans	1370	843	527	1625	1071	554	2995	1914	1081
85-89 ans	540	300	240	621	436	185	1161	736	425
90-94 ans	506	269	237	600	352	248	1106	621	485
95 ans et +	565	278	287	670	374	296	1235	652	583
ND	164	78	86	158	94	64	322	172	150
Total	882768	518392	364376	1237691	719805	517886	2120459	1238197	882262

A11 : Migrants internationaux par pays de provenance selon le milieu de résidence et le sexe

Pays de provenance	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
BURKINA FASO	162177	116986	279163	507635	365391	873026	669812	482377	1152189
MALI	130017	86510	216527	100242	70724	170966	230259	157234	387493
GUINEE	47706	36060	83766	19402	14718	34120	67108	50778	117886
GHANA	22404	29069	51473	23862	22109	45971	46266	51178	97444
BENIN	18139	13842	31981	13515	8703	22218	31654	22545	54199
NIGER	39618	12350	51968	17223	5210	22433	56841	17560	74401
TOGO	15903	14245	30148	12675	6796	19471	28578	21041	49619
SENEGAL	21543	6615	28158	797	235	1032	22340	6850	29190
MAURITANIE	8728	1372	10100	3271	327	3598	11999	1699	13698
NIGERIA	16812	14828	31640	1236	1279	2515	18048	16107	34155
LIBERIA	14439	16434	30873	15667	19086	34753	30106	35520	65626
AUTRES AFRIQUE	7649	5992	13641	831	491	1322	8480	6483	14963
NON AFRIQUE	11280	8455	19735	630	477	1107	11910	8932	20842
NON DECLARE	13763	14572	28335	12338	11266	23604	26101	25838	51939
TOTAL	530178	377330	907508	729324	526812	1256136	1259502	904142	2163644

A12 : Population étrangère par nationalité selon le milieu de résidence et le sexe

Pays	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
BURKINA FASO	327834	274167	602001	910586	725961	1636547	1238420	1000128	2238548
MALI	245656	201271	446927	190096	155235	345331	435752	356506	792258
GUINEE	91033	76874	167907	34143	28337	62480	125176	105211	230387
GHANA	30951	38290	69241	32930	31050	63980	63881	69340	133221
BENIN	34704	29512	64216	24407	18876	43283	59111	48388	107499
NIGER	49312	21601	70913	21667	9640	31307	70979	31241	102220
TOGO	23363	21876	45239	16885	10768	27653	40248	32644	72892
SENEGAL	28276	13183	41459	1173	581	1754	29449	13764	43213
MAURITANIE	10409	3098	13507	3743	902	4645	14152	4000	18152
NIGERIA	34289	31728	66017	2597	2741	5338	36886	34469	71355
LIBERIA	17155	19300	36455	19169	22553	41722	36324	41853	78177
AUTRES AFRIQUE	9822	8182	18004	1908	1499	3407	11730	9681	21411
NON AFRIQUE	16030	12744	28774	2103	1837	3940	18133	14581	32714
NON DECLARE	12481	11208	23689	17227	17084	34311	29708	28292	58000
TOTAL	931315	763034	1694349	1278634	1027064	2305698	2209949	1790098	4000047

A13 : Migrants et non-migrants par groupes ethniques ou nationalité selon le milieu de résidence et le sexe

	NON MIGRANTS			MIGRANTS			ENSEMBLE		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
ENSEMBLE URBAIN									
Akan	428088	450292	878380	482688	533654	1016342	910776	983946	1894722
Krou	142819	143233	286052	195727	199032	394759	338546	342265	680811
Mandé du nord	355549	340028	695577	235363	228714	464077	590912	568742	1159654
Mandé du sud	93249	91725	184974	102901	100264	203165	196150	191989	388139
Gur	190450	185903	376353	137747	132223	269970	328197	318126	646323
Ivoirien naturalisé	17493	15548	33041	8441	8281	16722	25934	23829	49763
Autres Ivoirien	5638	5095	10733	2476	2168	4644	8114	7263	15377
Total Ivoirien	1233286	1231824	2465110	1165343	1204336	2369679	2398629	2436160	4834789
Burkina Faso	143106	133269	276375	184728	140898	325626	327834	274167	602001
Mali	103656	100430	204086	142000	100841	242841	245656	201271	446927
Guinée	37802	34560	72362	53231	42314	95545	91033	76874	167907
Ghana	7631	8035	15666	23320	30255	53575	30951	38290	69241
Autres Afrique	56315	54000	110315	151150	94585	245735	207465	148585	356050
Non Afrique	3183	2847	6030	12839	9890	22729	16022	12737	28759
Total étranger	351693	333141	684834	567268	418783	986051	918961	751924	1670885
Non déclaré	5298	4370	9668	7056	6740	13796	12354	11110	23464
TOTAL	1590277	1569335	3159612	1739667	1629859	3369526	3329944	3199194	6529138
ENSEMBLE RURAL									
Akan	906088	952961	1859049	523319	503707	1027026	1429407	1456668	2886075
Krou	295863	285634	581497	81574	102908	184482	377437	388542	765979
Mandé du nord	277062	279826	556888	76859	79799	156658	353921	359625	713546
Mandé du sud	306201	302069	608270	66851	79076	145927	373052	381145	754197
Gur	486836	509153	995989	185657	174656	360313	672493	683809	1356302
Ivoirien naturalisé	13649	11809	25458	7437	6056	13493	21086	17865	38951
Autres Ivoirien	6795	6307	13102	1854	1830	3684	8649	8137	16786
Total Ivoirien	2292494	2347759	4640253	943551	948032	1891583	3236045	3295791	6531836

Burkina Faso	354940	315267	670207	555646	410694	966340	910586	725961	1636547
Mali	76711	70144	146855	113385	85091	198476	190096	155235	345331
Guinée	12083	10733	22816	22060	17604	39664	34143	28337	62480
Ghana	7332	7138	14470	25598	23912	49510	32930	31050	63980
Autres Afrique	21474	20528	42002	70202	47126	117328	91676	67654	159330
Non Afrique	543	568	1111	1560	1269	2829	2103	1837	3940
Total étranger	473083	424378	897461	788451	585696	1374147	1261534	1010074	2271608
Non déclaré	9700	10065	19765	7400	6925	14325	17100	16990	34090
TOTAL	2775277	2782202	5557479	1739402	1540653	3280055	4514679	4322855	8837534
ENSEMBLE COTE D'IVOIRE									
Akan	1334176	1403253	2737429	1006007	1037361	2043368	2340183	2440614	4780797
Krou	438682	428867	867549	277301	301940	579241	715983	730807	1446790
Mandé du nord	632611	619854	1252465	312222	308513	620735	944833	928367	1873200
Mandé du sud	399450	393794	793244	169752	179340	349092	569202	573134	1142336
Gur	677286	695056	1372342	323404	306879	630283	1000690	1001935	2002625
Ivoirien naturalisé	31142	27357	58499	15878	14337	30215	47020	41694	88714
Autres Ivoirien	12433	11402	23835	4330	3998	8328	16763	15400	32163
Total Ivoirien	3525780	3579583	7105363	2108894	2152368	4261262	5634674	5731951	11366625
Burkina Faso	498046	448536	946582	740374	551592	1291966	1238420	1000128	2238548
Mali	180367	170574	350941	255385	185932	441317	435752	356506	792258
Guinée	49885	45293	95178	75291	59918	135209	125176	105211	230387
Ghana	14963	15173	30136	48918	54167	103085	63881	69340	133221
Autres Afrique	77789	74528	152317	221352	141711	363063	299141	216239	515380
Non Afrique	3726	3415	7141	14399	11159	25558	18125	14574	32699
Total étranger	824776	757519	1582295	1355719	1004479	2360198	2180495	1761998	3942493
Non déclaré	14998	14435	29433	14456	13665	28121	29454	28100	57554
TOTAL	4365554	4351537	8717091	3479069	3170512	6649581	7844623	7522049	15366672

A14 : Matrice des migrations internes durée de vie (Ensemble Côte-d'Ivoire)

Régions d'origine	Régions de destination																			Total
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	
1 Sud-Comoe	270183	1517	1020	2020	1859	4255	73762	1373	1649	2440	2797	1054	1523	5717	360	472	326	2579	1829	376735
2 N'Zi Comoe	4597	519919	4533	12317	11079	24293	122920	16332	8036	9834	15386	7142	3653	91326	894	1680	873	18925	9727	883466
3 Zanzan	5962	4259	628230	2835	30876	10404	72297	5295	4309	5918	7349	2610	13102	28808	379	1044	370	6416	3120	833583
4 Lacs	2618	5381	1193	328539	1455	16851	72275	9245	4829	2507	13145	21847	2466	42480	674	1324	649	26553	19372	573403
5 Moyen-Comoe	2751	3634	7401	1728	236531	4666	39935	1665	1526	3920	2557	1036	1301	7586	834	516	284	2862	1499	322232
6 Vallé du Bandama	6277	12494	3592	21730	5635	782895	146194	23682	14248	6897	39895	23001	13541	98206	2015	8324	1866	52231	27807	1290530
7 Lagunes	26950	15369	8638	19774	8897	39032	1898592	11447	18632	22998	24260	12146	13963	35226	4238	7169	4727	22212	18134	2212404
8 Moyen-Cavally	1181	2131	450	1821	490	4212	30574	256516	10703	775	1420	1143	1455	7731	460	668	1260	4757	1527	329274
9 Montagnes	2604	1799	1234	3315	1171	8629	83006	27011	752048	2140	4119	3014	3894	18569	2077	3432	9056	12772	4316	944206
10 Agneby	5210	4030	2413	3271	4951	7691	112365	1880	2959	390552	4633	1761	2877	7819	897	1040	822	3653	2740	561564
11 Sud-Bandama	2700	2182	990	3996	1184	9527	66597	2554	3741	2221	403656	2152	2933	17333	723	1362	700	5277	9289	539117
12 Marahoué	1468	2052	804	7823	742	8974	55996	3343	3155	1452	3164	377251	2362	12829	634	3005	651	17660	8887	512252
13 Savanes	3558	3167	1573	7058	1854	38843	66848	6803	4885	3937	8527	12875	786473	14246	2870	56420	1116	22762	10366	1054181
14 Bas-Sassandra	1726	4720	1463	4072	1027	8929	33431	4637	5815	1212	5121	2015	1693	596127	845	1183	797	7739	6926	689478
15 Denguélé	1460	1171	280	4139	717	6206	35618	2427	3683	1529	5737	2751	3431	9903	191852	2960	1053	13940	4050	292907
16 Worodougou	578	863	234	2855	388	9836	38416	2346	2828	790	2742	5634	3353	7628	733	249626	1425	10808	5669	346752
17 Bafing	364	345	221	672	331	2307	14184	5056	9920	386	1086	543	473	4732	687	1312	104311	4863	2215	154008
18 Haut Sassandra	2161	3343	1268	7170	1218	14948	72131	10934	9652	1821	4383	8827	3493	26553	1628	4099	1777	638353	7298	821057
19 Fromager	2296	2048	852	5220	1109	9310	75900	2415	3313	1692	8326	4452	2317	17705	765	1738	880	8756	316785	465879
Total	344644	590424	666389	440355	311514	1011808	3111041	394961	865931	463021	558303	491254	864303	1050524	213565	347374	132943	883118	461556	13203028

A15 : Matrice des migrations internes durée de vie (Masculin)

Régions d'origine	Régions de destination																			Total
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	
1 Sud-Comoe	135638	759	534	1036	923	2095	35147	774	835	1233	1359	521	764	2967	189	233	168	1327	895	187397
2 N'Zi Comoe	2266	250655	2273	5836	5602	11472	57538	9035	4293	4963	7863	3614	1853	48434	445	844	469	9646	5191	432292
3 Zanzan	3251	2301	304441	1498	16428	5240	31563	2867	2286	3251	4115	1565	6140	16173	223	533	192	3608	1845	407520
4 Lacs	1273	2620	636	159900	728	8225	31634	5131	2586	1231	6760	11398	1189	22835	359	704	311	13551	10160	281231
5 Moyen-Comoe	1333	1808	3659	904	119854	2263	18927	939	776	1932	1220	542	642	3948	403	292	139	1448	751	161780
6 Vallé du Bandama	2887	6200	1894	10314	2738	376693	66175	12995	7548	3327	20338	11480	6442	52041	1072	4189	975	26412	14347	628067
7 Lagunes	13163	7963	4489	9777	4453	19264	946380	5756	9471	11497	12084	6208	6817	17920	2198	3707	2355	11176	9164	1103842
8 Moyen-Cavally	638	1099	245	889	265	2087	14978	129477	5079	392	643	536	749	3935	226	343	655	2304	800	165340
9 Montagnes	1291	939	649	1644	619	4513	42200	12807	374256	1084	1892	1503	1884	9358	1023	1676	4384	6076	2187	469985
10 Agneby	2704	1990	1206	1622	2614	3830	54972	963	1523	194440	2415	892	1467	4241	487	557	413	1889	1466	279691
11 Sud-Bandama	1304	1079	497	1928	572	4576	32445	1285	1938	1117	210215	1005	1404	8854	387	648	346	2568	4285	276453
12 Marahoué	739	1037	423	3675	404	4437	27076	1707	1702	732	1506	194522	1128	6587	324	1388	312	8216	4550	260465
13 Savanes	1754	1693	830	3905	954	20455	36104	3767	2695	1958	4455	6782	384172	8046	1514	29074	634	12079	5612	526483
14 Bas-Sassandra	846	2355	747	2004	505	4541	16006	2202	2925	558	2325	983	808	306577	465	576	405	3582	3357	351767
15 Denguélé	685	585	150	2118	345	3117	18914	1199	1839	723	2768	1328	1641	5174	94258	1507	552	6827	2043	145773
16 Worodougou	289	440	130	1495	200	5092	19726	1240	1421	399	1337	2654	1747	3949	390	124875	721	5394	2801	174300
17 Bafing	181	189	126	360	161	1238	7701	2482	4701	190	536	273	221	2541	346	734	50549	2445	1153	76127
18 Haut Sassandra	1042	1711	684	3429	575	7298	35376	5595	4960	859	2036	3719	1702	13303	860	1926	871	331234	3407	420587
19 Fromager	1187	1041	437	2499	557	4546	36807	1249	1687	839	3652	2113	1156	8744	379	829	447	3965	163887	236021
Total	172471	286464	324050	214833	158497	490982	1529669	201470	432521	230725	287519	251638	421926	545627	105548	174635	64898	453747	237901	6585121

A16 : Matrice des migrations internes durée de vie (Féminin)

Régions d'origine	Régions de destination																		Total	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18		19
1 Sud-Comoe	134545	758	486	984	936	2160	38615	599	814	1207	1438	533	759	2750	171	239	158	1252	934	189338
2 N'Zi Comoe	2331	269264	2260	6481	5477	12821	65382	7297	3743	4871	7523	3528	1800	42892	449	836	404	9279	4536	451174
3 Zanzan	2711	1958	323789	1337	14448	5164	40734	2428	2023	2667	3234	1045	6962	12635	156	511	178	2808	1275	426063
4 Lacs	1345	2761	557	168639	727	8626	40641	4114	2243	1276	6385	10449	1277	19645	315	620	338	13002	9212	292172
5 Moyen-Comoe	1418	1826	3742	824	116677	2403	21008	726	750	1988	1337	494	659	3638	431	224	145	1414	748	160452
6 Vallé du Bandama	3390	6294	1698	11416	2897	406202	80019	10687	6700	3570	19557	11521	7099	46165	943	4135	891	25819	13460	662463
7 Lagunes	13787	7406	4149	9997	4444	19768	952212	5691	9161	11501	12176	5938	7146	17306	2040	3462	2372	11036	8970	1108562
8 Moyen-Cavally	543	1032	205	932	225	2125	15596	127039	5624	383	777	607	706	3796	234	325	605	2453	727	163934
9 Montagnes	1313	860	585	1671	552	4116	40806	14204	377792	1056	2227	1511	2010	9211	1054	1756	4672	6696	2129	474221
10 Agneby	2506	2040	1207	1649	2337	3861	57393	917	1436	196112	2218	869	1410	3578	410	483	409	1764	1274	281873
11 Sud-Bandama	1396	1103	493	2068	612	4951	34152	1269	1803	1104	193441	1147	1529	8479	336	714	354	2709	5004	262664
12 Marahoué	729	1015	381	4148	338	4537	28920	1636	1453	720	1658	182729	1234	6242	310	1617	339	9444	4337	251787
13 Savanes	1804	1474	743	3153	900	18388	30744	3036	2190	1979	4072	6093	402301	6200	1356	27346	482	10683	4754	527698
14 Bas-Sassandra	880	2365	716	2068	522	4388	17425	2435	2890	654	2796	1032	885	289550	380	607	392	4157	3569	337711
15 Denguélé	775	586	130	2021	372	3089	16704	1228	1844	806	2969	1423	1790	4729	97594	1453	501	7113	2007	147134
16 Worodougou	289	423	104	1360	188	4744	18690	1106	1407	391	1405	2980	1606	3679	343	124751	704	5414	2868	172452
17 Bafing	183	156	95	312	170	1069	6483	2574	5219	196	550	270	252	2191	341	578	53762	2418	1062	77881
18 Haut Sassandra	1119	1632	584	3741	643	7650	36755	5339	4692	962	2347	5108	1791	13250	768	2173	906	307119	3891	400470
19 Fromager	1109	1007	415	2721	552	4764	39093	1166	1626	853	4674	2339	1161	8961	386	909	433	4791	152898	229858
Total	172173	303960	342339	225522	153017	520826	1581372	193491	433410	232296	270784	239616	442377	504897	108017	172739	68045	429371	223655	6617907

A17 : Matrice des migrations internes entre 1997 et 1998 (Ensemble Côte-d'Ivoire)

Régions d'origine	Régions de destination																			
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	Total
1 Sud-Comoe	419017	316	264	279	356	512	6951	179	250	481	448	158	169	852	49	116	31	337	312	431077
2 N'Zi Comoe	607	595124	2443	1715	1067	2144	9498	1382	1142	920	1555	1193	873	6273	77	256	87	2098	613	629067
3 Zanzan	489	785	660535	362	3178	1010	4796	377	1057	692	663	337	835	2835	86	566	99	751	778	680231
4 Lacs	319	1033	260	440823	203	2121	5504	805	494	266	910	1492	339	3427	112	154	153	1992	1120	461527
5 Moyen-Comoe	807	843	1614	243	363348	634	6028	262	343	1051	374	248	164	961	729	118	34	563	295	378659
6 Vallé du Bandama	791	2152	884	2926	767	1016988	11491	2284	1987	558	2272	1830	3428	8489	317	1394	304	3576	1735	1064173
7 Lagunes	7793	4720	3642	4520	2854	8046	3505264	3521	4708	6074	5110	2268	3243	8519	1 119	4451	4 844	5185	4607	3590488
8 Moyen-Cavally	191	1599	104	470	170	817	2423	467815	2162	139	340	276	531	1325	67	136	252	1161	270	480248
9 Montagnes	654	286	180	521	275	984	5169	2529	884161	326	672	926	607	1957	296	585	1 004	1454	467	903053
10 Agneby	639	596	482	490	727	586	7709	166	277	493654	396	312	296	933	106	130	52	446	298	508295
11 Sud-Bandama	610	737	288	693	267	1507	5293	472	763	360	635935	373	2105	3671	122	245	68	729	1441	655679
12 Marahoué	292	381	296	1280	100	1267	3954	444	436	287	404	519262	493	1417	81	578	88	1704	1043	533807
13 Savanes	725	405	237	602	280	4881	4039	796	547	375	461	610	885308	1245	381	3195	74	1171	680	906012
14 Bas-Sassandra	611	2149	819	1678	447	2273	5114	1679	1781	381	1446	736	386	1270082	490	438	388	2302	2122	1295322
15 Denguélé	194	142	114	184	76	302	1257	194	803	116	216	109	288	613	209 716	292	141	522	359	215638
16 Worodougou	71	144	80	158	83	1214	1851	204	518	73	218	302	668	678	84	351136	120	779	292	358673
17 Bafing	60	49	146	100	38	121	814	241	934	38	59	62	64	1375	191	149	126 921	321	131	131814
18 Haut Sassandra	377	1508	335	1451	253	2336	5827	1994	2012	328	620	1406	663	4080	334	1034	337	999332	1259	1025486
19 Fromager	321	460	127	1025	220	1171	4300	505	470	239	1340	657	456	2308	184	250	101	1272	504981	520387
Total	434568	613429	672850	459520	374709	1048914	3597282	485849	904845	506358	653439	532557	900916	1321040	214541	365223	135098	1025695	522803	14769636

A 18 : Population étrangère par nationalité et sexe selon les groupes d'âges

Pays	Groupes d'âges								Total
	0-14 ans	15-19 ans	20-29 ans	30-39 ans	40-49 ans	50-59 ans	60 ans et+	ND	
Ensemble									
Burkina Faso	962658	225997	471967	299551	158383	76504	43461	27	2238548
Mali	333355	75621	145398	112205	67180	34307	24181	11	792258
Guinée	96856	22544	42195	32747	19767	9408	6870	0	230387
Ghana	40586	11233	31456	29674	13560	4290	2422	0	133221
Bénin	45984	12864	20538	13440	8852	4078	1742	1	107499
Niger	27664	7096	27158	21505	11065	5120	2612	0	102220
Togo	25910	8206	18731	12407	5121	1772	743	2	72892
Sénégal	11439	3122	10503	9348	5583	2005	1213	0	43213
Mauritanie	3833	1330	5062	4355	2108	908	555	1	18152
Nigéria	26366	7530	16378	10668	5621	2999	1793	0	71355
Libéria	30886	10774	17140	9077	4585	2581	3134	0	78177
Autres Afrique	6161	1904	5988	3821	2246	760	528	3	21411
Non Afrique	15017	3167	6340	6855	5283	3661	3085	0	43408
ND	18242	5121	8928	5833	3314	2554	1847	1467	47306
Total	1644957	396509	827782	571486	312668	150947	94186	1512	4000047
Masculin									
Burkina Faso	492907	114023	257958	176811	106339	57802	32556	24	1238420
Mali	168494	36749	80134	64818	43728	24164	17660	5	435752
Guinée	50077	10325	21185	19029	13095	6589	4876	0	125176
Ghana	19450	4492	14401	14516	7174	2456	1392	0	63881
Bénin	23455	6772	11257	7827	5534	3002	1264	0	59111
Niger	13930	3812	19499	17385	9538	4517	2298	0	70979
Togo	12543	3864	10526	8084	3422	1311	498	0	40248
Sénégal	5815	1686	7635	7170	4554	1643	946	0	29449
Mauritanie	1928	896	4359	3835	1878	790	465	1	14152
Nigéria	13369	3369	8249	5909	3029	1798	1163	0	36886
Libéria	15306	4796	7612	3977	2062	1133	1438	0	36324
Autres Afrique	3111	883	3132	2318	1430	532	322	2	11730
Non Afrique	7966	1602	3274	3826	3059	2108	1624	0	23459
ND	9542	2531	4359	2977	1678	1658	901	736	24382
Total	837893	195800	453580	338482	206520	109503	67403	768	2209949
Féminin									
Burkina Faso	469751	111974	214009	122740	52044	18702	10905	3	1000128
Mali	164861	38872	65264	47387	23452	10143	6521	6	356506
Guinée	46779	12219	21010	13718	6672	2819	1994	0	105211
Ghana	21136	6741	17055	15158	6386	1834	1030	0	69340
Bénin	22529	6092	9281	5613	3318	1076	478	1	48388
Niger	13734	3284	7659	4120	1527	603	314	0	31241
Togo	13367	4342	8205	4323	1699	461	245	2	32644
Sénégal	5624	1436	2868	2178	1029	362	267	0	13764
Mauritanie	1905	434	703	520	230	118	90	0	4000
Nigéria	12997	4161	8129	4759	2592	1201	630	0	34469
Libéria	15580	5978	9528	5100	2523	1448	1696	0	41853
Autres Afrique	3050	1021	2856	1503	816	228	206	1	9681
Non Afrique	7051	1565	3066	3029	2224	1553	1461	0	19949
ND	8700	2590	4569	2856	1636	896	946	731	22924
Total	807064	200709	374202	233004	106148	41444	26783	744	1790098